

**MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES
DROITS DE L'HOMME**

.....



**DIRECTION DE LA PLANIFICATION
ET DES STATISTIQUES**

.....

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

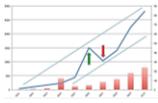
.....



ANNUAIRE DES STATISTIQUES DE LA JUSTICE

Année Judiciaire 2017-2018

Mars 2019



AVANT-PROPOS



Chers membres de la grande famille judiciaire,

Chers usagers de la justice,

Notre objectif étant de rapprocher la justice du justiciable par l'amélioration des prestations de nos services, notamment en termes de délai de traitement des dossiers, la production régulière de statistiques judiciaires devrait permettre de mesurer les performances réalisées.

C'est l'occasion pour nous de faire un bilan de l'année qui, en s'achevant, nous a laissé une justice en pleine mutation. Mon équipe et moi avons entrepris d'importantes réformes pour moderniser la justice, la rendre plus accessible à tous et renforcer, ainsi, le climat de confiance avec les usagers.

A ce titre, mon département a entrepris la révision de plusieurs textes, pour les adapter aux évolutions de la société ivoirienne et prendre en

compte les réalités nouvelles. Dans la même dynamique, de nombreux projets ont été initiés pour moderniser les infrastructures judiciaires et offrir un cadre de travail plus agréable aux acteurs de la justice.

Nous poursuivrons cet effort de modernisation au cours de l'année 2019, en mettant en œuvre le Plan d'Action de Politique Sectorielle de la Justice 2016-2020 (PAPS2), adopté par le gouvernement le 27 juin 2018, en cohérence avec le PND 2016-2020. Le PAPS2 s'articule autour de 3 axes stratégiques qui sont :

1. *Accessibilité des citoyens au système judiciaire*

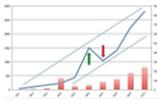
Cet axe vise l'amélioration de l'accès des citoyens au système judiciaire, par la réduction des distances géographiques, sociales et temporelles, et par la mise en place des modes alternatifs de résolution des conflits.

2. *Transparence, crédibilité et régulation des institutions judiciaires*

Il s'agit ici de redorer l'image souvent décriée de la justice ivoirienne et de ses animateurs, par le renforcement des capacités, la moralisation du système judiciaire, l'indépendance de la justice et des magistrats, la régulation des professions judiciaires et le renforcement de l'institut de formation des professions judiciaires.

3. *Modernisation du système pénitentiaire*

Cette modernisation du système pénitentiaire va se traduire d'une part, par l'amélioration des conditions de détention à travers la réduction de la surpopulation carcérale et l'amélioration du bien-être des détenus et d'autre part, par l'adoption des normes internationales de détention et la rationalisation de la gestion des administrations pénitentiaires.



Dans le cadre de la mise en œuvre du PND, le gouvernement ivoirien a élaboré un Plan d'action prioritaire (PAP) 2019 qui met un accent particulier sur le Programme social impulsé par Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, lors de son message à la Nation à la veille du nouvel an. Ce nouveau programme dont l'objectif principal est d'améliorer l'accessibilité des services sociaux de base (éducation - santé), met l'accent sur la gratuité du service public pour les couches vulnérables de la population. La mise en œuvre dudit programme dans le secteur de la justice, s'inscrit dans le cadre du rapprochement de la justice du justiciable, à travers notamment l'assistance judiciaire et juridique.

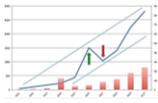
En outre, un vaste mouvement de magistrats, qui s'est fait sur la base du mérite, avec pour objectif la promotion du travail bien fait, a été effectué pour insuffler un nouvel élan « justice ivoirienne ».

Cette modernisation du système pénitentiaire va se traduire par la lutte contre la surpopulation carcérale, l'amélioration du bien-être des détenus, par l'adoption des normes internationales de détention et la rationalisation de la gestion des administrations pénitentiaires.

Je ne saurais clore mon propos sans remercier tous les partenaires de notre système judiciaire et tous ceux qui, directement ou indirectement, ont contribué à la réalisation du présent document. Cela témoigne une fois de plus, de la volonté continue des acteurs à améliorer le service public de la justice dans la réalisation de ses missions, contribuant ainsi à la consolidation de l'Etat de droit.

*Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des
Droits de l'Homme*

Sansan KAMBILE



REMERCIEMENTS

Par le décret N°2016-478 du 07 Juillet 2016, le Ministère de la Justice et des Droits de L'Homme (MJDH) s'est doté d'une Direction de la Planification et des Statistiques (DPS).



En 2017, la DPS a adopté un Système d'Information Statistique du MJDH (SIS-MJDH), en vue de mettre en place une base de données statistiques inter-temporelle, mise à jour régulièrement, contenant des données consolidées et fiables sur le système judiciaire de la Côte d'Ivoire. De manière spécifique, il s'agit entre autres :

- d'identifier les indicateurs judiciaires et pénitentiaires pour le suivi de la stratégie du secteur ;
- d'identifier de façon exhaustive, les sources de production de données primaires qui pourraient

servir à calculer ces indicateurs ;

- de concevoir des outils de collecte de données judiciaires et pénitentiaires ;
- d'élaborer un plan de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données judiciaires et pénitentiaires ;
- de publier périodiquement un annuaire statistique de la justice ;
- de faciliter l'orientation de la stratégie sectorielle.

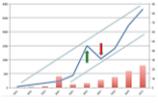
Au cours de l'année 2017, la DPS a travaillé à mettre en œuvre l'ensemble des activités du SIS-MJDH. Les résultats de ces travaux ont été présentés dans l'annuaire « statistiques de l'année judiciaire 2016-2017 ».

La prise en compte des recommandations formulées au cours de l'atelier de validation a permis d'améliorer le cadre de collecte des statistiques utilisé pour la campagne 2018. Le présent document est le fruit du traitement et de l'analyse des données issues de la collecte au titre de l'année judiciaire 2017-2018.

Cette seconde parution a été rendue possible grâce à la synergie de l'ensemble des acteurs du système judiciaire.

A cet effet, je voudrais renouveler mes remerciements au **Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Monsieur SANSAN KAMBILE**, pour l'appui qu'il ne cesse de nous apporter dans l'atteinte des objectifs de la Direction de la Planification et des Statistiques, notamment en ce qui concerne la production des statistiques.

Mes remerciements vont également à l'endroit des membres du Cabinet du Garde des Sceaux, principalement au **Directeur de Cabinet, Monsieur KOUASSI Bernard**, pour son soutien inlassable et ses conseils avisés dans la mise en œuvre de notre SIS-MJDH.



Direction de la Planification et des Statistiques
MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

J'exprime ici, toute ma reconnaissance et mes chaleureuses salutations aux Chefs de juridictions, aux Magistrats, aux Greffiers, aux Régisseurs des établissements pénitentiaires ainsi qu'aux focaux chargés de la collectes des statistiques dans les juridictions et maisons d'arrêts pour leurs implications dans nos différents échanges pendant la collecte et la transmission des données statistiques à la DPS.

Enfin, toute ma gratitude à l'ensemble des Directions Centrales et Services Rattachés du MJDH qui ont collaboré à l'élaboration du présent rapport, notamment, à mes collaborateurs de la DPS, trouver ici toute ma reconnaissance aux sacrifices consentis pour la réalisation de cet objectif.

Directeur de la Planification et des Statistiques

OUATTARA Soualiho

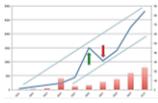
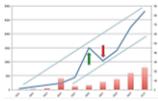


Table des matières

AVANT-PROPOS	2
REMERCIEMENTS.....	4
TABLE DES ILLUSTRATIONS	8
SIGLES ET ABBREVIATIONS.....	13
INTRODUCTION	15
I DEFINITION DES CONCEPTS ET TERMINOLOGIES.....	17
II ORGANISATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME	25
II.1 Présentation des structures du Ministère	25
II.1.1. Le Cabinet.....	25
II.1.2. Les directions et services rattachés au cabinet.....	25
II.1.3. Les directions centrales.....	29
II.1.4. Les services extérieurs.....	32
II.2 Organigramme du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme	38
III LA CARTOGRAPHIE DES JURIDICTIONS, ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES ET DES PROFESSIONS JUDICIAIRES.....	39
III.1 Les juridictions.....	39
III.2 Les établissements pénitentiaires.....	43
III.3 Cartographie des professions judiciaires.....	43
IV LES RESSOURCES	44
IV.1 Les ressources humaines	44
IV.1.1 Les ressources humaines des juridictions.....	44
IV.1.2 Les ressources humaines des établissements pénitentiaires	53
IV.1.3 Les ressources humaines des professions judiciaires	56
IV.2 Les ressources financières	57
IV.2.1 Budget du ministère	57
IV.2.2 Budget des directions.....	57
IV.2.3 Budgets des juridictions.....	58
IV.2.4 Budgets des établissements pénitentiaires	60
V ACTIVITES DES JURIDICTIONS.....	61
V.1 Activités des Cours d'Appel.....	61
V.1.1 Activités d'ensemble des Cours d'Appels	61
V.1.2 Activités de la Cour d'Appel d'Abidjan	68
V.1.3 Activités de la Cour d'Appel de Bouaké	75
V.1.4 Activités de la Cour d'appel de Daloa	83
V.2 Activités des Tribunaux de Première Instance (TPI) et des Sections Détachées des Tribunaux (SD) ..	90
V.2.1 Activités d'ensemble des TPI et des SD.....	90
V.2.2 Activités d'ensemble des SD	106
V.2.3 Activités d'ensemble des TPI	122



V.2.4	Activités du Tribunal de Commerce d'Abidjan.....	137
VI	ACTIVITES DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES	140
VI.1	Etat de la population carcérale pour l'année judiciaire 2017-2018	140
VI.2	Etat de la population carcérale au cours de la période du 01/10/2017 au 30/09/2018	140
VI.3	Etat de la population carcérale au 30/09/2018	142
VI.4	Infirmerie	143
VI.5	Nutrition des détenus.....	144
VII	CHIFFRES CLES DES INDICATEURS DE LA JUSTICE IVOIRIENNE.....	145
VII.1	Chiffres clés des indicateurs des juridictions Ivoiriennes.....	145
VII.2	Chiffres clés et indicateurs lies a l'administration pénitentiaire	154

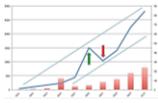
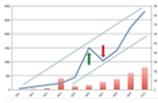


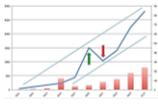
TABLE DES ILLUSTRATIONS

Tableau 1.	<i>Répartition des juridictions par ressort de Cour d'Appel</i>	39
Tableau 2.	<i>Répartition des juridictions du ressort de la cour d'appel d'Abidjan par région</i>	40
Tableau 3.	<i>Répartition des juridictions du ressort de la cour d'appel de Bouaké par région</i>	41
Tableau 4.	<i>Répartition des juridictions du ressort de la cour d'appel de Daloa par région</i>	42
Tableau 5.	<i>Répartition des types de juridictions par ressort de cour d'appel en 2017-2018</i>	43
Tableau 6.	<i>Répartition des types d'établissements pénitentiaires par ressort de cour d'appel en 2017-2018</i>	43
Tableau 7.	<i>Nombre de cabinets des professions judiciaires</i>	43
Tableau 8.	<i>Nombre de cabinets des professions judiciaires par Cour d'Appel</i>	43
Tableau 1.	<i>Personnel des juridictions par Cours d'Appel</i>	44
Tableau 2.	<i>Personnel des différents types de juridictions</i>	45
Tableau 3.	<i>Répartition du personnel des Cours d'Appel par emploi en 2017-2018</i>	46
Tableau 4.	<i>Effectif du personnel des TPI en 2017-2018</i>	47
Tableau 5.	<i>Effectif du personnel des sections détachées en 2017-2018</i>	48
Tableau 6.	<i>Personnel magistrats selon la fonction* et le sexe au siège dans les différentes juridictions</i>	50
Tableau 7.	<i>Personnel magistrats selon la fonction* et le sexe dans les parquets</i>	51
Tableau 8.	<i>Répartition des greffiers selon l'emploi et le sexe</i>	52
Tableau 9.	<i>Effectif du personnel des établissements pénitentiaires selon le sexe</i>	53
Tableau 10.	<i>Répartition des effectifs par établissements pénitentiaires selon le sexe</i>	54
Tableau 11.	<i>Effectif des professionnels des professions judiciaires selon le sexe</i>	56
Tableau 12.	<i>Répartition des professionnels des professions judiciaires par ressort de Cour d'Appel</i>	56
Tableau 13.	<i>Budgets alloués aux structures du ministère</i>	57
Tableau 14.	<i>Budgets alloués aux directions du ministère</i>	57
Tableau 15.	<i>Budgets alloués aux juridictions</i>	58
Tableau 16.	<i>Montants des budgets alloués aux établissements pénitentiaires</i>	60
Tableau 17.	<i>Situation des dossiers dans les parquets généraux</i>	61
Tableau 18.	<i>Etat des affaires pénales</i>	62
Tableau 19.	<i>Nombre de dossiers transmis au Parquet Général pour conclusions écrite selon la nature</i>	63
Tableau 20.	<i>Nombre de dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation et de rapports rédigés au Parquet Général selon la nature</i>	64
Tableau 21.	<i>Montant des amendes correctionnelles</i>	64
Tableau 22.	<i>Ensemble des affaires traitées au siège</i>	65
Tableau 23.	<i>Ensemble des affaires traitées dans les chambres civiles</i>	65
Tableau 24.	<i>Ensemble des affaires traitées dans les chambres commerciales</i>	65
Tableau 25.	<i>Ensemble des affaires traitées dans les chambres sociales</i>	65
Tableau 26.	<i>Ensemble des affaires traitées dans les chambres correctionnelles</i>	66
Tableau 27.	<i>Ensemble des affaires traitées dans les chambres mineurs</i>	66
Tableau 28.	<i>les ordonnances</i>	66
Tableau 29.	<i>Ensemble des affaires traitées en chambre d'accusation</i>	67
Tableau 30.	<i>Etat des enregistrements selon la nature</i>	67
Tableau 31.	<i>Ensemble des dossiers reçus au Parquet Général de la Cour d'Appel d'Abidjan</i>	68
Tableau 32.	<i>Etat des affaires pénales au Parquet Général de la Cour d'Appel d'Abidjan</i>	69
Tableau 33.	<i>Nombre de dossiers transmis au Parquet Général de la Cour d'Appel d'Abidjan pour conclusions écrite selon la nature</i>	70
Tableau 34.	<i>Nombre de dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation et de rapports rédigés au Parquet Général de la Cour d'Appel d'Abidjan selon la nature</i>	71
Tableau 35.	<i>Ensemble des affaires traitées au siège de la Cour d'Appel d'Abidjan</i>	71
Tableau 36.	<i>Traitement des affaires en chambre civile au siège de la Cour d'Appel d'Abidjan</i>	72
Tableau 37.	<i>Traitement des affaires en chambre commerciale au siège de la Cour d'Appel d'Abidjan</i>	72
Tableau 38.	<i>Traitement des affaires en chambre sociale au siège de la Cour d'Appel d'Abidjan</i>	72
Tableau 39.	<i>Traitement des affaires en chambre correctionnelle au siège de la Cour d'Appel d'Abidjan</i>	72
Tableau 40.	<i>Traitement des affaires en chambre mineurs au siège de la Cour d'Appel d'Abidjan</i>	73
Tableau 41.	<i>les ordonnances au siège de la Cour d'Appel d'Abidjan</i>	73
Tableau 42.	<i>Ensemble des affaires traitées en chambre d'accusation au siège de la Cour d'Appel d'Abidjan</i>	73
Tableau 43.	<i>Etat des enregistrements au Greffe de la Cour d'Appel d'Abidjan selon la nature</i>	74



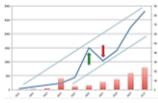
Direction de la Planification et des Statistiques
MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

Tableau 44.	<i>Ensemble des dossiers reçus au Parquet Général de la Cour d'Appel de Bouaké</i>	75
Tableau 45.	<i>Etat des affaires pénales reçues et traitées au Parquet Général de la Cour d'Appel de Bouaké selon la nature</i>	76
Tableau 46.	<i>Nombre de dossiers transmis au Parquet Général de la Cour d'Appel de Bouaké pour conclusions écrites selon la nature</i>	77
Tableau 47.	<i>Nombre de dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation et de rapports rédigés au Parquet Général de la Cour d'Appel de Bouaké selon la nature</i>	78
Tableau 48.	<i>Montant des amendes correctionnelles de la Cour d'Appel de Bouaké</i>	78
Tableau 49.	<i>Ensemble des affaires traitées au siège de la Cour d'Appel de Bouaké</i>	79
Tableau 50.	<i>Traitement des affaires en chambre civile au Siège de la Cour d'Appel de Bouaké</i>	79
Tableau 51.	<i>Traitement des affaires en chambre commerciale au Siège de la Cour d'Appel de Bouaké</i>	79
Tableau 53.	<i>Traitement des affaires en chambre correctionnelle au Siège de la Cour d'Appel de Bouaké</i>	80
Tableau 54.	<i>Traitement des affaires en chambre mineurs au Siège de la Cour d'Appel de Bouaké</i>	80
Tableau 55.	<i>les ordonnances au Siège de la Cour d'Appel de Bouaké</i>	80
Tableau 56.	<i>Décisions et arrêts rendus en chambre d'accusation au Siège de la Cour d'Appel de Bouaké</i>	81
Tableau 57.	<i>Etat des enregistrements au Greffe de la Cour d'appel de Bouaké selon la nature</i>	82
Tableau 58.	<i>Ensemble des dossiers reçus au Parquet Général de la Cour d'Appel de Daloa</i>	83
Tableau 59.	<i>Etat des affaires pénales au Parquet Général de la Cour d'Appel de Daloa</i>	84
Tableau 60.	<i>Nombre de dossiers transmis au Parquet Général de la Cour d'Appel de Daloa pour conclusions écrites selon la nature</i>	85
Tableau 61.	<i>Nombre de dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation et de rapports rédigés au Parquet Général de la Cour d'Appel de Daloa selon la nature</i>	86
Tableau 62.	<i>Montant des amendes correctionnelles au Parquet Général de la Cour d'Appel de Daloa</i>	87
Tableau 63.	<i>Ensemble des affaires traitées au siège de la Cour d'Appel de Daloa</i>	87
Tableau 64.	<i>Traitement des affaires en chambre civile au siège de la Cour d'Appel de Daloa</i>	87
Tableau 65.	<i>Traitement des affaires en chambre commerciale au siège de la Cour d'Appel de Daloa</i>	87
Tableau 66.	<i>Traitement des affaires en chambre sociale au siège de la Cour d'Appel de Daloa</i>	88
Tableau 67.	<i>Traitement des affaires en chambre correctionnelle au siège de la Cour d'Appel de Daloa</i>	88
Tableau 68.	<i>Traitement des affaires en chambre mineurs au siège de la Cour d'Appel de Daloa</i>	88
Tableau 69.	<i>les ordonnances au siège de la Cour d'Appel de Daloa</i>	88
Tableau 70.	<i>Décisions et arrêts rendus en chambre d'accusation au siège de la Cour d'Appel de Daloa</i>	89
Tableau 71.	<i>Etat des enregistrements au Greffe de la Cour d'Appel de Daloa selon la nature</i>	89
Tableau 72.	<i>Etat des procès-verbaux et de l'enrôlement des dossiers d'information des Parquets près les TPI et SD</i>	90
Tableau 73.	<i>Répartition des PV selon les Suites données des Parquets Généraux des TPI et SD</i>	90
Tableau 74.	<i>Suite donnée aux PV selon la nature de l'infraction des Parquets près les TPI et SD</i>	91
Tableau 75.	<i>Répartition des infractions selon la nature dans les Parquets des TPI et SD</i>	92
Tableau 76.	<i>Etat des conclusions écrites dans les Parquets Généraux des TPI et SD</i>	93
Tableau 77.	<i>Autres activités des Parquets Généraux des TPI et SD</i>	93
Tableau 78.	<i>Affaires passées en audience en matière pénale des TPI et SD</i>	93
Tableau 79.	<i>Etat des affaires jugées en flagrant délit des TPI et SD</i>	94
Tableau 80.	<i>Etat des affaires jugées en citation directe des TPI et SD</i>	94
Tableau 81.	<i>Etat des affaires jugées au tribunal pour enfant des TPI et SD</i>	94
Tableau 82.	<i>Nombre d'audiences civiles, commerciales, sociales, référés et administratives dans les TPI et SD</i>	95
Tableau 83.	<i>Etat des divorces dans les TPI et SD</i>	95
Tableau 84.	<i>Traitement des affaires en matière civile, commerciale, administrative et sociale dans les TPI et SD</i>	95
Tableau 85.	<i>Etat des affaires civiles, commerciales, et administratives dans les TPI et SD</i>	96
Tableau 86.	<i>Etat des affaires d'hérités et de tutelles dans les TPI et SD</i>	96
Tableau 87.	<i>Etat des affaires sociales dans les TPI et SD</i>	97
Tableau 88.	<i>Etat des procédures d'urgence traitées dans les TPI et SD</i>	97
Tableau 89.	<i>Etat des activités non contentieuses traitées dans les TPI et SD</i>	97
Tableau 90.	<i>Traitement des affaires au Cabinet d'instruction dans les TPI et SD</i>	98
Tableau 91.	<i>Etat des détentions préventives au Cabinet d'Instruction au cours de la période dans les TPI et SD</i>	98
Tableau 92.	<i>Commissions rogatoires (CR) dans les TPI et SD</i>	99
Tableau 93.	<i>Etat des expertises ordonnées des TPI et SD</i>	99
Tableau 94.	<i>Etat des ordonnances de règlement et autres ordonnances rendues par le Cabinet d'Instruction dans les TPI et SD</i>	99



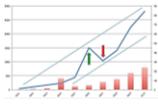
Direction de la Planification et des Statistiques
MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

Tableau 95.	<i>Etat des affaires pénales instruites dans les TPI et SD</i>	99
Tableau 96.	<i>Etat des décisions mettant fin à une instruction suivie au Cabinet du juge des enfants dans les TPI et SD</i>	100
Tableau 97.	<i>Etat des détentions préventives au cabinet du juge des mineurs dans les TPI et SD</i>	100
Tableau 98.	<i>Commissions rogatoires (CR) nationale dans les TPI et SD</i>	100
Tableau 99.	<i>Commissions rogatoires internationales dans les TPI et SD</i>	101
Tableau 100.	<i>Etat des expertises ordonnées dans les TPI et SD</i>	101
Tableau 101.	<i>Etat des mesures de protection prononcées par le juge des enfants dans les TPI et SD</i>	101
Tableau 102.	<i>Nombre d'affaires jugées par le juge des enfants dans les TPI et SD</i>	102
Tableau 103.	<i>Etat des affaires dans les TPI et SD</i>	102
Tableau 104.	<i>Audiences tenues dans les TPI et SD</i>	102
Tableau 105.	<i>Etat de traitement des dossiers d'urgence au cours de la période dans les TPI et SD</i>	102
Tableau 106.	<i>Autres activités du tribunal du travail dans les TPI et SD</i>	102
Tableau 107.	<i>Etat d'enregistrement des décisions dans les TPI et SD</i>	103
Tableau 108.	<i>Etat d'enregistrement des décisions en matière civile dans les TPI et SD</i>	103
Tableau 109.	<i>Etat d'enregistrement des décisions en référés dans les TPI et SD</i>	103
Tableau 110.	<i>Etat d'enregistrement des décisions en matière pénale dans les TPI et SD</i>	103
Tableau 111.	<i>Etat d'enregistrement des décisions matière commerciale dans les TPI et SD</i>	104
Tableau 112.	<i>Etat d'immatriculation au RCCM et activités connexes ou subséquentes dans les TPI et SD</i>	104
Tableau 113.	<i>Etat de traitement des dossiers frappés d'appel en matière civile, commerciale, sociale et administrative sur la période dans les TPI et SD</i>	104
Tableau 114.	<i>Etat de traitement des dossiers frappés d'appel en matière pénale sur la période dans les TPI et SD</i>	105
Tableau 115.	<i>Etat de traitement des dossiers en matière civile ayant nécessité d'autres voies de recours sur la période dans les TPI et SD</i>	105
Tableau 116.	<i>Etat de traitement des dossiers en matière pénale ayant nécessité d'autres voies de recours sur la période dans les TPI et SD</i>	106
Tableau 117.	<i>Montant des amendes correctionnelles des TPI et SD</i>	106
Tableau 118.	<i>Etat des procès-verbaux et de l'enrôlement des dossiers d'information au parquet</i>	106
Tableau 119.	<i>Suite donnée aux PV</i>	107
Tableau 120.	<i>Suite donnée aux PV selon la nature de l'infraction</i>	107
Tableau 121.	<i>Infractions selon la nature</i>	108
Tableau 122.	<i>Conclusions écrites</i>	109
Tableau 123.	<i>Autres activités du parquet</i>	109
Tableau 124.	<i>Affaires passées en audience en matière pénale</i>	109
Tableau 125.	<i>Etat des affaires jugées en flagrant délit</i>	110
Tableau 126.	<i>Etat des affaires jugées en citation directe</i>	110
Tableau 127.	<i>Etat des affaires jugées au tribunal pour enfant</i>	110
Tableau 128.	<i>Nombre d'audiences civiles, commerciales, sociales, référés et administratives tenues au siège</i>	111
Tableau 129.	<i>Etat des divorces</i>	111
Tableau 130.	<i>Traitement des affaires en matière civile, commerciale, administrative et sociale</i>	111
Tableau 131.	<i>Etat des affaires civiles, commerciales, et administratives</i>	112
Tableau 132.	<i>Etat des affaires d'hérités et de tutelles</i>	112
Tableau 133.	<i>Etat des affaires sociales</i>	113
Tableau 134.	<i>Etat des procédures d'urgence traitées</i>	113
Tableau 135.	<i>Etat des activités non contentieuses traitées</i>	113
Tableau 136.	<i>Traitement des affaires au Cabinet d'Instruction</i>	114
Tableau 137.	<i>Etat des détentions préventives au Cabinet d'Instruction au cours de la période</i>	114
Tableau 138.	<i>Commissions rogatoires (CR) nationale</i>	114
Tableau 139.	<i>Commissions rogatoires internationales</i>	115
Tableau 140.	<i>Etat des expertises ordonnées</i>	115
Tableau 141.	<i>Etat des ordonnances de règlement et autres ordonnances rendues par le Cabinet d'Instruction</i>	115
Tableau 142.	<i>Etat des affaires pénales instruites</i>	115
Tableau 143.	<i>Etat des décisions mettant fin à une instruction suivie au Cabinet du juge des enfants</i>	116
Tableau 144.	<i>Etat des détentions préventives au cabinet du juge des mineurs</i>	116
Tableau 145.	<i>Commissions rogatoires (CR) nationale</i>	116
Tableau 146.	<i>Commissions rogatoires internationales</i>	117
Tableau 147.	<i>Etat des expertises ordonnées</i>	117



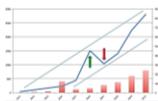
Direction de la Planification et des Statistiques
MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

Tableau 148.	<i>Etat des mesures de protection prononcées par le juge des enfants</i>	117
Tableau 149.	<i>Nombre d'affaires jugées par le juge des enfants</i>	117
Tableau 150.	Etat des affaires	117
Tableau 151.	<i>Audiences tenues</i>	118
Tableau 152.	<i>Etat de traitement des dossiers d'urgence au cours de la période</i>	118
Tableau 153.	<i>Autres activités du tribunal du travail</i>	118
Tableau 154.	<i>Etat d'enregistrement des décisions</i>	118
Tableau 155.	<i>Etat d'enregistrement des décisions en matière civile</i>	119
Tableau 156.	<i>Etat d'enregistrement des décisions en référés</i>	119
Tableau 157.	<i>Etat d'enregistrement des décisions en matière pénale</i>	119
Tableau 158.	<i>Etat d'enregistrement des décisions matière commerciale</i>	119
Tableau 159.	<i>Etat d'immatriculation au RCCM et activités connexes ou subséquentes</i>	120
Tableau 160.	<i>Etat de traitement des dossiers frappés d'appel en matière civile, commerciale, sociale et administrative sur la période</i>	120
Tableau 161.	<i>Etat de traitement des dossiers frappés d'appel en matière pénale sur la période</i>	121
Tableau 162.	<i>Etat de traitement des dossiers en matière civile ayant nécessité d'autres voies de recours sur la période</i>	121
Tableau 163.	<i>Etat de traitement des dossiers en matière pénale ayant nécessité d'autres voies de recours sur la période</i>	122
Tableau 164.	<i>Montant des amendes correctionnelles en(FCFA)</i>	122
Tableau 165.	<i>Etat des procès-verbaux et de l'enrôlement des dossiers d'information au parquet</i>	122
Tableau 166.	<i>Suite donnée aux PV</i>	123
Tableau 167.	<i>Suite donnée aux PV selon la nature de l'infraction</i>	123
Tableau 168.	<i>Infractions selon la nature</i>	124
Tableau 169.	<i>Conclusions écrites</i>	124
Tableau 170.	<i>Autres activités du parquet</i>	125
Tableau 171.	<i>Affaires passées en audience en matière pénale</i>	125
Tableau 172.	<i>Etat des affaires jugées en flagrant délit</i>	125
Tableau 173.	<i>Etat des affaires jugées en citation directe</i>	126
Tableau 174.	<i>Etat des affaires jugées au tribunal pour enfant</i>	126
Tableau 175.	<i>Nombre d'audiences civiles, commerciales, sociales, référés et administratives tenues au siège</i>	126
Tableau 176.	<i>Etat des divorces</i>	127
Tableau 177.	<i>Traitement des affaires en matière civile, commerciale, administrative et sociale</i>	127
Tableau 178.	<i>Etat des affaires civiles, commerciales, et administratives</i>	127
Tableau 179.	<i>Etat des affaires d'hérités et de tutelles</i>	128
Tableau 180.	<i>Etat des affaires sociales</i>	128
Tableau 181.	<i>Etat des procédures d'urgence traitées</i>	128
Tableau 182.	<i>Etat des activités non contentieuses traitées</i>	129
Tableau 183.	<i>Traitement des affaires au Cabinet d'Instruction</i>	129
Tableau 184.	<i>Etat des détentions préventives au Cabinet d'Instruction au cours de la période</i>	129
Tableau 185.	<i>Commissions rogatoires (CR) nationale</i>	130
Tableau 186.	<i>Commissions rogatoires internationales</i>	130
Tableau 187.	<i>Etat des expertises ordonnées</i>	130
Tableau 188.	<i>Etat des ordonnances de règlement et autres ordonnances rendues par le Cabinet d'Instruction</i>	130
Tableau 189.	<i>Etat des affaires pénales instruites</i>	131
Tableau 190.	<i>Etat des décisions mettant fin à une instruction suivie au Cabinet du juge des enfants</i>	131
Tableau 191.	<i>Etat des détentions préventives au cabinet du juge des mineurs</i>	131
Tableau 192.	<i>Commissions rogatoires (CR) nationale</i>	132
Tableau 193.	<i>Commissions rogatoires internationales</i>	132
Tableau 194.	<i>Etat des expertises ordonnées</i>	132
Tableau 195.	<i>Etat des mesures de protection prononcées par le juge des enfants</i>	132
Tableau 196.	<i>Nombre d'affaires jugées par le juge des enfants</i>	133
Tableau 197.	<i>Etat des affaires</i>	133
Tableau 198.	<i>Audiences tenues</i>	133
Tableau 199.	<i>Etat de traitement des dossiers d'urgence au cours de la période</i>	133
Tableau 200.	<i>Autres activités du tribunal du travail</i>	133
Tableau 201.	<i>Etat d'enregistrement des décisions</i>	134
Tableau 202.	<i>Etat d'enregistrement des décisions en matière civile</i>	134



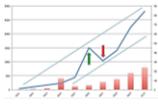
Direction de la Planification et des Statistiques
MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

Tableau 203.	<i>Etat d'enregistrement des décisions en référés</i>	134
Tableau 204.	<i>Etat d'enregistrement des décisions en matière pénale</i>	134
Tableau 205.	<i>Etat d'enregistrement des décisions matière commerciale</i>	135
Tableau 206.	<i>Etat d'immatriculation au RCCM et activités connexes ou subséquentes</i>	135
Tableau 207.	<i>Etat de traitement des dossiers frappés d'appel en matière civile, commerciale, sociale et administrative sur la période</i>	135
Tableau 208.	<i>Etat de traitement des dossiers frappés d'appel en matière pénale sur la période</i>	136
Tableau 209.	<i>Etat de traitement des dossiers en matière civile ayant nécessité d'autres voies de recours sur la période</i>	136
Tableau 210.	<i>Etat de traitement des dossiers en matière pénale ayant nécessité d'autres voies de recours sur la période</i>	137
Tableau 211.	<i>Montant des amendes correctionnelles en(FCFA)</i>	137
Tableau 212.	<i>Traitement des affaires contentieuses</i>	137
Tableau 213.	<i>Audiences commerciales</i>	137
Tableau 214.	<i>Etat des ordonnances</i>	138
Tableau 215.	<i>Etat d'enregistrement des décisions au droit fixe et au droit proportionnel</i>	138
Tableau 216.	<i>Etat d'enregistrement gratis et en débet des décisions</i>	138
Tableau 217.	<i>Etat de traitement des dossiers objet de recours</i>	139
Tableau 218.	<i>Etat d'immatriculation au RCCM et activités connexes ou subséquentes</i>	139
Tableau 219.	<i>Effectif moyen des détenus en fonction du statut, de la catégorie et selon le sexe</i>	140
Tableau 220.	<i>Effectif moyen des détenus dans la période du 01/10/2017 au 30/09/2018</i>	140
	Graphique 1: Répartition des prévenus majeurs en fonction du sexe	140
	Graphique 2: Répartition des prévenus mineurs en fonction du sexe	140
Tableau 221.	<i>Les sorties de détention en fonction du sexe au cours de la période</i>	142
Tableau 222.	<i>Répartition des détenus en fonction du statut, de la catégorie selon le sexe</i>	142
Tableau 223.	<i>Evolution de la population carcérale</i>	142
Tableau 224.	<i>Nombre de quelques équipements et consultations des détenus selon l'établissement pénitentiaire</i>	143
Tableau 225.	<i>Nombre de repas et quantité en gramme de nourriture par détenu par jour selon l'établissement pénitentiaire</i>	144
Tableau 226.	<i>Population par magistrat, volume d'affaires par magistrat au plan national</i>	145
Tableau 227.	<i>Population par magistrat, volume d'affaires par magistrat par Cour d'Appel</i>	147
Tableau 228.	<i>Population par magistrat, volume d'affaires par magistrat par TPI</i>	148
Tableau 229.	<i>Population par magistrat, volume d'affaires par magistrat par Section détachée</i>	150
Tableau 230.	<i>quelques Indicateurs lies a l'administration pénitentiaire</i>	154



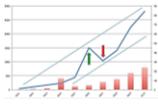
SIGLES ET ABBREVIATIONS

ADD	Avant Dire Droit
CEPICI	Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire
CNDJ	Centre National de la Documentation Judiciaire
CP	Camp Pénal
CPC	Contrainte Par Corps
CPCCA	Code de Procédure Civile, Commerciale et Administrative
CR	Commission Rogatoire
DACP	Direction des Affaires Civiles et Pénales
DAF	Direction des Affaires Financières
DAP	Direction de l'Administration Pénitentiaire
DECA	Direction du Contrôle de l'Etat Civil et des Archives
DELD	Direction des Etudes, de la Législation et de la Documentation
DIEM	Direction des Infrastructures, de l'Equipement et de la Maintenance
DirProm	Direction de la Promotion des Droits de l'Homme
DirProt	Direction de la Protection des Droits de l'Homme
DPJEJ	Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse
DPS	Direction de la Planification et des Statistiques
DRAP	Délégations Régionales de l'Administration Pénitentiaire
DSJRH	Direction des services judiciaires et des ressources humaines
FCFA	Franc de la Communauté Financière en Afrique
IGSJP	Inspection Générale des Services Judiciaires et Pénitentiaires
INFJ	Institut national de Formation Judiciaire
JPD	Juridiction du Premier Degré
JSD	Juridiction du Second Degré
MAC	Maison d'Arrêt et de Correction
MC	Maison de Correction
MJDH	Ministère de la Justice et Droits de l'Homme
OLP	Ordonnance de Liberté Provisoire
OMGP	Ordonnance Modificative de Garde Provisoire
OTPG	Ordonnances de Transmission des Pièces au Procureur General
PCAP	Procédure Collective d'Apurement du Passif



Direction de la Planification et des Statistiques
MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

PV	Procès-Verbal
RCCM	Registre du Commerce et du Crédit Mobilier
RP	Répertoire des Plaintes
See Info	Service de l'Informatique
SD	Section Détachée
SerCom	Service de la Communication et des Relations Publique
SIS-MJDH	Système d'Information Statistiques du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme
TPI	Tribunal de Première Instance



INTRODUCTION

L'année judiciaire 2017-2018 marque la deuxième édition de la production d'un annuaire statistique portant sur l'activité judiciaire et pénitentiaire en Côte d'Ivoire. L'engouement suscité auprès des utilisateurs par la première édition, ainsi que l'édification d'un système judiciaire transparent, capable de s'auto-évaluer ont contribué à motiver et perpétuer l'expérience.

La première édition portant sur l'année judiciaire 2016-2017, faisait ressortir globalement une surcharge de travail dans les juridictions et une surpopulation carcérale.

En effet, le nombre de magistrats dans les juridictions s'élevait à **443 pour 106 946 dossiers** à traiter, soit un ratio de **243 dossiers à traiter par magistrat**. De même, la population de la Côte d'Ivoire est estimée à **24 486 071 habitants** en 2017, représentant **35 232 habitants** par magistrat.

Au niveau des établissements pénitentiaires, la capacité d'accueil en 2017 se situait à **8 984 détenus** contre une population carcérale moyenne de **16 730 détenus**.

Le nombre élevé de dossiers à traiter par magistrat s'expliquerait par l'insuffisance des ressources humaines dans les juridictions. De même, la surpopulation des établissements pénitentiaires serait lié à des faiblesses relatives aux infrastructures dédiées.

Quel est le volume d'activités des juridictions et la situation carcérale des détenus en 2018 ?

Quelles sont les ressources (humaines, matérielles et financières) dont disposent les juridictions et les établissements pénitentiaires pour mener à bien leurs activités ?

En somme quelle est l'évolution des indicateurs du secteur de la justice en 2018 ?

Pour tenter de répondre à ces interrogations, la Direction de la planification et des statistiques a mis en œuvre le Système d'Information Statistiques (SIS-MJDH) par la collecte et le traitement des statistiques portant sur l'année judiciaire 2017-2018.

La démarche méthodologie a porté sur la réfection des cadres de collecte par une approche participative avec les acteurs du système judiciaire et la prise en compte des recommandations formulées lors de la campagne de collecte en 2017. Ces recommandations portent principalement sur :

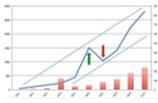
- la correction des incohérences constatées dans la nomenclature de certains tableaux ;
- la prise en compte de pans importants d'activités des juridictions omis, telles que les activités du Juge d'Application des Peines (JAP), les commissions rogatoires émises, les différentes formes d'enregistrement au greffe.

Par ailleurs les nouveaux cadres de collectes ont été automatisés, sous format de fichier Excel contenant des formules de calcul en vue de réduire les erreurs liées à la saisie et aux calculs.

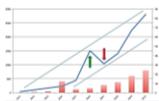
Les données obtenues de la collecte ont fait l'objet de validation lors d'un atelier, en présence des points focaux dans les juridictions et établissements pénitentiaires. L'atelier a permis également de recueillir diverses recommandations en vue de l'amélioration du contenu du présent document.

L'approche participative qui a prévalu tout au long de ce processus, a permis de disposer de données consolidées, corrigées des incohérences.

L'annuaire se présente en six (06) parties :

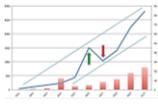


- Partie I. Définition des concepts et terminologies ;
- Partie II. Organisation du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme ;
- Partie III. Cartographie des juridictions, des établissements pénitentiaires et professions judiciaires;
- Partie IV. Les ressources ;
- Partie V. Activités des juridictions
- Partie VI. Activités des établissements pénitentiaires ;
- Partie VII. Chiffres clés et les indicateurs de la justice.

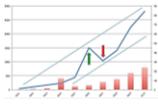


I DEFINITION DES CONCEPTS ET TERMINOLOGIES

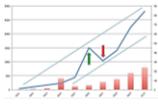
Affaire nouvelle	Il s'agit des dossiers ou procédures nouvellement enrôlés ou reçus au cours de la période de référence
Amende contraventionnelle	Peine pécuniaire consistant en l'obligation de s'acquitter du paiement d'une somme d'argent auprès du Trésor Public lié à un acte contraventionnel.
Amende correctionnelle	Peine pécuniaire consistant en l'obligation de s'acquitter du paiement d'une somme d'argent auprès du Trésor Public.
Amende de composition	Peine pécuniaire consistant en l'obligation de s'acquitter du paiement d'une somme d'argent auprès du Trésor Public (Amende pénale, civile ou fiscale).
Année judiciaire	C'est la période qui part du 01 octobre d'une année donnée au 30 Septembre de l'année suivante.
Appel	Recours ordinaire contre les jugements du premier degré tendant à les faire reformer ou annuler par le juge d'appel.
Arrêt au fond	C'est une décision rendue par une cour par opposition à un jugement qui est prononcé par un tribunal
Audience	Séance publique d'une juridiction, en général consacré aux débats et aux plaidoiries (audience de plaidoiries) ainsi qu'au prononcé des décisions
Audiences de référés	Séance au cours de laquelle siège le Tribunal (le Président s'il s'agit de référés).
Cabinet (juge d'instruction ou juge des enfants)	Bureau particulier dans lequel le magistrat (juge d'instruction, de tutelle, des enfants...) entend les parties, les avocats
Casier judiciaire	C'est aussi un relevé national qui conserve la trace des condamnations pénales prononcées par les juridictions.
Certification de nationalité	Document délivré à un individu par une autorité officielle de l'état dont il a la nationalité et attestant qu'il possède cette nationalité et attestant qu'il possède cette nationalité.
Chambre	Désigne une des formations internes d'une juridiction comprenant un Président de chambre et deux Magistrats ou plus. Les chambres sont souvent désignées par la matière qu'elle traite (chambre civile, chambre correctionnelle, chambre sociale...)
Citation directe	Acte par lequel une personne est invitée par le ministère public ou la victime, partie civile à se présenter directement devant une juridiction pénale pour répondre d'une infraction.
Classement sans suite	Lorsqu'une infraction supposée lui est rapportée, le ministère public (parquet) peut décider de ne pas exercer l'action publique, c'est-à-dire



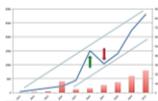
	ne pas déclencher de poursuite pénale. La décision de classement peut être prise en considération de motifs juridiques ou des éléments de l'enquête de l'auteur non identifié, absence ou insuffisance de preuves. Le ministère public peut revenir sur cette décision jusqu'à l'expiration du délai de prescription de l'action publique.
Commission rogatoire	Délégation qu'une autorité chargée d'instruire un litige civil ou un procès pénal donne à une autre autorité judiciaire à l'effet d'exécuter en son nom certains actes de rechercher des preuves qu'elle ne peut ou ne veut pas accomplir elle-même.
Conclusion écrite	Au civil : Avis donné oralement ou par écrit par le ministère public, partie jointe, sur l'application de la loi dans une affaire civile dont il a pris ou prend une communication.
Contrainte par corps	L'ensemble des voies et moyens de droits offerts et garantis par l'Etat, en vue de l'exécution (au besoin forcé) des obligations et du respect des droits.
Contravention	Nom courant donner dans la pratique aux infractions de la circulation routière en particulier, celles relatives au stationnement irrégulier.
Cour d'appel	Juridiction du second degré qui connaît par voie de l'appel, les demandes tendant à la reformation partielle ou à l'infirmité des jugements rendus par les juridictions de premier degré (tribunaux de première instance).
Cour d'assise	Juridiction départementale constituant une émanation de la cour d'appel et qui tient ses assises successivement dans chacun des départements du ressort de cette cour et qui, composée chaque trimestre pour juger les crimes de droit communs et les délits correctionnels connexes est formée de la cour (au sens étroit) comportant trois magistrats et neuf jurés, citoyens tirés au sort, au début de chaque affaire sur la liste départementale annuelle de jury.
Crime	Catégorie d'infractions pénales la plus grave au regard de la loi et passible des sanctions les plus lourdes : la réclusion criminelle pour un temps déterminé ou à perpétuité notamment. Les crimes sont jugés par la Cour d'assise. [Pour les personnes morales (ex : entreprises) les peines encourues sont notamment des amendes particulièrement fortes et ou la dissolution de la société].
Décision rendue	On appelle, aussi, décision rendue tout jugement à partir du moment où il est prononcé ou si la loi l'admet, communique aux parties d'une autre manière.
Délit	Catégorie d'infraction pénale passible d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à dix ans d'une peine d'amende et d'autres peines complémentaires. Les délits sont jugés par le tribunal correctionnel.



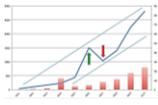
	[L'emprisonnement peut être remplacé par une peine alternative comme le travail d'intérêt général.]
Détention	Action pour une autorité ou un particulier de retenir une personne contre son gré, Etat d'un individu retenu à quelque titre que ce soit dans un établissement pénitentiaire.
Détention préventive	C'est le fait d'incarcération dans une maison d'arrêt d'un individu inculqué de crime ou délit, avant de prononcer un jugement. La détention préventive est réalisée en vertu d'un mandat de dépôt ou d'arrêt.
Dossier frappé d'appel	Réunion de pièces relative à une affaire qui exerce un recours contre une décision de justice.
Enregistrement	Inscription sur un registre d'un acte ou d'un fait par extension, toute formalité de réception destinée à constater sur un support quelconque, la remise d'une chose, d'une déclaration de volonté, l'existence d'un droit.
Enrôler	C'est l'action d'inscrire sur un registre ou résultat de cette opération qui a donné son nom, soit à une formalité, soit à une procédure chargée de tenir le registre.
Expertise	C'est une mesure qui est ordonnée par un juge et qui consiste à confier à un technicien qualifié une mission d'information
Flagrant délit	Délit en train de se commettre ou qui vient de se commettre, constaté par la police judiciaire.
Grade	Titre indiquant la place de son titulaire dans la hiérarchie.
Greffé	C'est un service composé de fonctionnaires qui assistent les magistrats dans leur mission.
Greffier en chef	C'est le responsable du service greffe
Harmonisation	Arrangement, opération législatif consistant à mettre en accord des dispositions d'origines différentes, plus spécialement à modifier des dispositions existantes afin de les mettre en cohérence avec une nouvelle réforme. C'est le rapprochement entre deux ou plusieurs systèmes de juridiques.
Incompétence	Inaptitude d'une autorité publique à accomplir un acte juridique.
Information	Ensemble des actes tendant à établir la preuve d'une infraction et en découvrir les auteurs comprenant l'instruction, à l'audience et la conduite du supplément d'informations ordonnées par la juridiction, de jugement.
Infractions	Action ou comportement interdit par la loi et passible de sanctions pénales prévues par la loi : amende, peine d'emprisonnement, peines complémentaires... On distingue 3 catégories d'infraction, selon leur gravité et les peines encourues : les contraventions, les délits et les crimes.



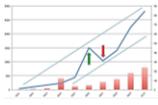
Infraction contraventionnelle	C'est une infraction passible d'une peine privative de liberté inférieure ou égale à 2 mois et d'une amende inférieure ou égale à trois cent soixante mille (360 000 FCFA) ou de l'une de ces deux peines seulement.
Infraction criminelle	C'est une infraction passible d'une peine privative de liberté perpétuelle ou supérieure à dix ans.
Infraction délictuelle	C'est une infraction passible d'une peine privative de liberté inférieure ou d'une amende autre que l'infraction criminelle et contraventionnelle.
Irrecevabilité	Caractère de ce qui est irrecevable ; vice affectant une prétention formée par qui n'a pas le droit d'agir en justice, faute d'intérêt, de qualité, en raison de l'expiration de la prescription.
Jonction	Action de joindre et le résultat de cette action.
Juge	Magistrat qui a pour fonction de trancher les litiges entre les citoyens
Juge d'application des peines	Magistrat du tribunal de grande instance, désigné par décret, ayant mission d'une part de surveiller avec l'aide d'agents de probation si le condamné avec sursis et mise à l'épreuve respecte les obligations mises à sa charge par le tribunal et d'assurer le suivi socio-judiciaire des condamnés, d'autre part de contrôler et d'agencer le mode d'exécution des peines dans les établissements de détention
Juge d'instruction	Magistrat compétent désigné par décret pour trois ans, dont la mission est de rechercher dans le cadre d'une information pénale ouverte à la demande du parquet ou de la victime s'il existe contre un inculpé des charges suffisantes pour que celui-ci soit traduit devant une juridiction de jugement. Il est parfois nommé juge informateur.
Juge des tutelles	Magistrat du tribunal de d'instance intervenant comme juge unique, généralement en matière gracieuse, ainsi nommé en raison des fonctions essentielles dont la loi l'investit dans la protection des majeurs ou des mineurs incapables, mais auquel la loi confie de nombreuses autres attributions en matière de filiation, de nom ou même en matière sociale
Jugement	Décision rendue par une juridiction de premier degré. Au sens large, désigne toute décision de justice.
Jugement en matière correctionnelle	C'est l'action de juger, plus précisément d'examiner une affaire dont l'objet se caractérise dans l'échelle des infractions qui font partir de celle du deuxième degré.
Juridiction pénale	Tribunal chargé de juger les infractions pénales:- Les contraventions sont jugées par les tribunaux de police, Les délits sont jugés par les tribunaux correctionnels; Les crimes sont jugés par les cours d'assises.
Magistrat	Agent de l'Etat assurant le service public de la justice soit, par la poursuite des auteurs d'infractions (Magistrats du parquet), soit par



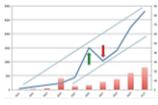
	l'instruction (Juges d'instruction), soit encore en jugeant les litiges entre les citoyens(Juges).
Matière correctionnelle	Objet qui caractérise dans l'échelle des infractions celle du deuxième degré.
Mineurs	Individu qui n'a pas atteint l'âge de la majorité.
Ministère public	Ensemble des magistrats chargés de recevoir les plaintes, diriger les enquêtes, mettre en mouvement l'action publique et requérir l'application de la loi et le prononcé de peines, et plus généralement de veiller à la défense des intérêts généraux de la société devant les juridictions pénales. Le ministère public est hiérarchisé (procureur général, procureur, procureur-adjoint, vice-procureur et substitut) et subordonné au garde des sceaux. En matière civile, le Parquet intervient dans certains cas prévus par la loi.
Opposition	"Opposition" désigne toute manifestation de volonté par laquelle une personne entend arrêter l'exécution d'un processus juridique ou judiciaire.
Ordonnance	Décision prise par un juge unique. (Par exemple ordonnance de mise en liberté rendue par le juge d'instruction).En matière civile, l'ordonnance est une décision provisoire, à la différence du jugement.
Ordonnance de non-lieu	Décision de clôture par laquelle une juridiction d'instruction déclare qu'il n'a pas lieu de poursuivre l'instruction contre un inculpé, soit parce que les faits qui lui sont reprochés ne tombent pas ou ne tombent plus sous la loi pénale, soit parce que les charges relevées contre lui n'apparaissent pas suffisantes.
Ordonnance de soit communiqué	Décision émanant du président du tribunal prescrivant la communication d'une affaire civile au ministère public.
Ordonnance en matière de référés	Décision provisoire rendue à la demande d'une partie, l'autre présente ou appelée dans les cas où la loi confère à un juge qui n'est pas saisi du principal, le pouvoir d'ordonner immédiatement les mesures nécessaires.
Ordonnance sur requête	Décision provisoire rendue non contradictoirement dans les cas où le requérante est fondé à ne pas appeler la partie adverse à charge, pour tout intéressé d'en référer au juge qui a droit à la requête.
Parquet	C'est un service de la justice composé de magistrats dont le rôle est de poursuivre les auteurs d'infractions pénales et requérir l'application
Parquet général	Nom donné au Ministère Public attaché à une cour d'appel de l'ordre judiciaire.



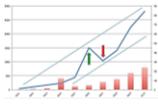
Peine	Châtiment édicté par la loi à l'effet de prévenir et, s'il y a lieu, de réprimer l'atteinte à l'ordre social qualifié d'infraction.
Personnel d'appui	Bénévoles ou personnels recrutés à la charge de la juridiction
Personnel interministériel	Des fonctionnaires pris en compte par l'Etat et qui peuvent servir dans plusieurs ministères de par leur mobilité professionnelle
Pourvoi	Acte par lequel une partie saisit la Cour de cassation d'un recours dirigé contre une décision de justice rendue en dernier ressort par une juridiction du premier degré ou par une cour d'appel.
Pourvoi en cassation	Recours extraordinaire formé devant la cour de cassation ou le conseil d'état contre une décision de justice rendue en dernier ressort.
Procès-verbal	Document écrit, établi par une autorité compétente ou organe qualifié, après un accord, un désaccord, un fait délictueux, une délibération afin d'en constater l'existence ou la tenue et d'en conserver la trace.
Procureur	Magistrat chargé de recevoir les plaintes, diriger les enquêtes, mettre en mouvement l'action publique et requérir l'application de la loi et le prononcé de peines, et plus généralement de veiller à la défense des intérêts généraux de la société devant les juridictions pénales.
Protection du mineur	Individu qui n'a pas atteint l'âge de la majorité qui bénéficie pour sa personne en raison de son état de faiblesse e de vulnérabilité, d'un régime de protection organisé par la loi.
Radiation	Opération consistant à rayer sur un registre, la mention d'un nom, d'un droit, d'une affaire, qui a pour effet de droit attachés à cette inscription.
Référé	C'est une procédure d'urgence qui est engagée devant le président du tribunal. Le juge des référés est compétent pour régler en urgence et provisoirement la situation (crise du couple : garde et droit de visite, pensions alimentaires)
Renvoi (arrêt)	Le mot "renvoi" est l'expression utilisée dans le langage procédural pour exprimer que le juge a ordonné que l'affaire soit remise au rôle d'une autre audience ou renvoyée à une autre juridiction. Le renvoi se produit en particulier, soit que les parties aient demandé à comparaître à une audience ultérieure, soit que le dossier ne se trouve pas en état d'être jugée immédiatement, soit que la compétence appartienne à un autre tribunal, soit dans le cas de "suspicion légitime".
Requête	C'est un acte de procédure qui est adressée directement à une juridiction pour faire valoir un droit et qui a pour effet de la saisir. C'est l'équivalent de la citation. Il n'est possible d'introduire une procédure en justice par requête que si la loi prévoit cette possibilité (exemple : litige entre bailleur et locataire).



Réquisitoire	Acte par lequel le représentant du ministère public met en mouvement l'action publique ou exerce celle-ci.
Réquisitoire supplétif	Acte par lequel, le ministère public requiert le Juge d'instruction d'informer sur des faits nouvellement portés à sa connaissance et qui ont un lien avec une information déjà en cours, ou par lequel le ministère public demande d'effectuer une mesure d'instruction à laquelle il n'avait pas été procédé.
Section détachée de tribunal	Juridiction de première degré qui connaît en premier lieu de toutes les affaires pour lesquelles compétence n'est pas attribuée expressément à une autre juridiction en raison de la nature de l'affaire. Elle occupe une portion du ressort du Tribunal de Première instance dont elle dépend administrativement.
Siege	Ce sont les juges « classiques » qui prononcent le jugement (disent le droit) en appliquant la loi, après avoir entendu les différentes parties au procès. Dans les tribunaux, ils sont assis, c'est la raison pour laquelle on les appelle le siège.
Stock final d'affaires ou stock restant en fin de période	Il s'agit du nombre de dossiers ou d'affaires, non traités ou jugés jusqu'au dernier jour de la période de référence.
Stock initial d'affaires au début de la période	Il s'agit du nombre de dossiers ou d'affaires, non traités ou jugés jusqu'à la veille de la période de référence (période de collecte)
Suite donnée	Lorsqu'une infraction supposée lui est rapportée, le ministère public (parquet) exerce l'action publique, c'est-à-dire déclenche une poursuite pénale. La décision de classement peut être prise en considération de motifs juridiques ou des éléments de l'enquête: auteur identifié, suffisance de preuve
Tierce-opposition	On parle de tierce opposition si une personne ou des personnes n'ont pas été à la procédure ou qu'elle n'y a pas été représentées, alors qu'elles avaient intérêt à y défendre leur droits, elles peuvent alors faire à nouveau juger les dispositions du jugement qui leur font grief en introduisant une procédure dite "tierce-opposition" 'Sont irrecevables à former tierce opposition les personnes qui ont été représentées à l'instance et ceux qui sont recevables à former un recours ou un appel
Tribunal civil	Composé d'un ou de plusieurs juges, il a pour mission de trancher les litiges et rendre une décision de justice lorsqu'il y a un acte ou un comportement qui viole la loi civile.
Tribunal correctionnel	Composé d'un ou de plusieurs juges, il a pour mission de trancher les litiges et rendre une décision de justice lorsqu'il y a un acte ou un comportement qui viole la loi pénale, surtout lorsqu'il s'agit d'un délit.



Tribunal correctionnel et de simple police.	Composé d'un ou de plusieurs juges, il a pour mission de trancher les litiges et rendre une décision de justice lorsqu'il y a un acte ou un comportement qui viole la loi pénale, surtout lorsqu'il s'agit d'une contravention
Tribunal de première instance	Juridictions de première degré qui connaissent en premier lieu des litiges il comprend un siège dirigé par un président assisté de vice-président, juges, juges d'instruction, juge des enfants, juges de tutelles; ainsi qu'un parquet placé sous l'autorité d'un procureur de la république secondé par des procureurs de la république adjoints et des substituts du procureur de la république.
Voie de recours	Moyens juridictionnels tendant à la reformulation, la rétractation ou la cassation d'une décision de Justice. désigne l'institution de recours.



II ORGANISATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

Le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme (MJDH) est chargé :

- de la gestion de l'activité des juridictions ;
- du suivi de la bonne application des lois et règlements ;
- de l'élaboration des projets de lois et règlements ;
- de veiller à la promotion et à la protection des droits de l'homme.

Pour l'exercice de ses attributions, le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme dispose, outre le Cabinet et le Secrétariat d'Etat aux Droits de l'Homme, de Directions et Services rattachés au Cabinet, de Directions Centrales ainsi que de Services Extérieurs qu'il est chargé d'organiser par arrêté.

II.1 Présentation des structures du Ministère

II.1.1. Le Cabinet

Le Cabinet comprend :

- Un Directeur de Cabinet
- Un Directeur de Cabinet Adjoint
- Un Chef de Cabinet
- Huit Conseillers Techniques
- Six Chargés d'Études
- Un Chargé de Missions
- Un Chef du Secrétariat particulier

II.1.2. Les directions et services rattachés au cabinet

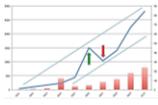
Les Directions et Services rattachés sont :

- L'Inspection Générale des Services Judiciaires et Pénitentiaires (IGSJP) ;
- La Direction des Services Judiciaires et des Ressources Humaines (DSJRH) ;
- La Direction des Affaires Financières (DAF) ;
- La Direction de la Planification et des Statistiques (DPS) ;
- La Direction des Infrastructures, de l'Équipement et de la Maintenance (DIEM) ;
- Le Service de l'Informatique (Sce Info) ;
- Le Service de la Communication et des Relations Publique (SerCom).

L'Inspection Générale des Services Judiciaires et Pénitentiaires (IGSJP)

Elle est chargée:

- de s'assurer du fonctionnement normal des juridictions et des divers services judiciaires et pénitentiaires ainsi que de l'activité de tous les personnels des professions dont l'organisation, les attributions et la discipline relèvent du Ministère de la Justice;
- de contrôler l'application des directives ministérielles;
- de constater les insuffisances dans l'activité des juridictions, services et professions et de proposer les mesures nécessaires pour y remédier et parvenir à une bonne administration de la justice;
- de veiller au maintien des améliorations obtenues;



- d'instruire les dossiers en vue de la saisine des organes disciplinaires et de faire des propositions de sanctions.

L'IGSJP est dirigée par un Inspecteur Général, secondé par des Inspecteurs Généraux Adjointes et des Inspecteurs des Services Judiciaires et Pénitentiaires.

L'Inspecteur Général, les Inspecteurs Généraux Adjointes et les Inspecteurs des Services Judiciaires et Pénitentiaires sont nommés conformément aux dispositions du décret no 2012-14 du 18 janvier 2012 portant organisation, attributions et fonctionnement de l'IGSJP.

La Direction des Services Judiciaires et des Ressources Humaines (DSJRH)

Elle est chargée :

- d'organiser les juridictions et de veiller à leur fonctionnement;
- de proposer des réformes en matière d'organisation judiciaire;
- d'assurer le secrétariat de la Commission d'avancement des magistrats;
- d'assurer la gestion des professions judiciaires;
- de mettre en œuvre la politique générale de gestion des ressources humaines, telle que définie par le Ministre chargé de la Fonction Publique;
- d'assurer le suivi de l'application des dispositions relatives à l'éthique et à la déontologie;
- de participer à l'élaboration du cadre organique des emplois et à la définition des profils de poste;
- d'assurer la gestion prévisionnelle des effectifs;
- d'assurer le suivi de la situation administrative des agents, notamment la mise à disposition, la disponibilité, le détachement, les congés, l'avancement, la promotion et la retraite;
- d'archiver les actes de gestion du personnel et de tenir à jour le fichier personnel du Ministère;
- d'améliorer le cadre du travail.

La DSJRH est dirigée par un Directeur nommé par décret pris en Conseil des Ministres. Il a rang de Directeur d'Administration Centrale. La DSJRH comprend quatre Sous-directions:

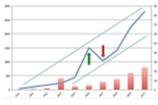
- la Sous-direction du Personnel Magistrat;
- la Sous-direction des Personnels Greffier, de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse et Interministériel;
- la Sous-direction du Personnel Pénitentiaire;
- la Sous-direction des Professions Judiciaires.

Les Sous-directions sont dirigées par des Sous-directeurs nommés par arrêté. Ils ont rang de Sous-directeur d'Administration Centrale.

La Direction des Affaires Financières (DAF)

Elle est chargée:

- de préparer et de superviser l'exécution du budget du Ministère;
- d'assurer la préparation et l'exécution des marchés publics;
- d'assurer la gestion centralisée du parc automobile;



- d'assurer la gestion des baux administratifs du personnel pénitentiaire;
- de préparer et d'exécuter les marchés des travaux immobiliers;
- de veiller à l'acquisition de matériels et d'équipements ainsi qu'à la gestion des crédits y afférents;
- de veiller à l'acquisition et à la gestion des costumes d'audience; de coordonner les activités de l'imprimerie du Ministère de la Justice.

La DAF est dirigée par un Directeur nommé par décret pris en Conseil des Ministres. Il a rang de Directeur d'Administration Centrale. La DAF comprend trois Sous-directions:

- la Sous-direction du Budget et de la Comptabilité;
- la Sous-direction des Marchés;
- la Sous-direction des Baux.

Les Sous-directions sont dirigées par des Sous-directeurs nommés par arrêté. Ils ont rang de Sous-directeur d'Administration Centrale.

La Direction de la Planification et des Statistiques (DPS)

Elle est chargée:

- d'assurer la production des statistiques et des indicateurs ;
- d'assurer la conception et la mise en œuvre des études sectorielles;
- de participer à l'élaboration du Plan National de Développement et du Programme d'Investissement Public;
- de participer à la réalisation des programmes et projets sectoriels dédiés;
- de vulgariser les nouvelles méthodes et approches en matière de planification sectorielle;
- d'assurer la coordination des activités des différentes structures du Ministère en matière de statistiques, de planification, de programmation et de suivi-évaluation;
- de prévoir et de réaliser les études nécessaires pour la planification sectorielle;
- de définir les objectifs et les stratégies en matière de développement sectoriel;
- d'assurer la programmation des investissements;
- d'assurer le contrôle et le suivi des projets;
- d'élaborer les bilans semestriels et annuels d'exécution des volets sectoriels du Plan National de Développement et du Programme d'Investissement Public.

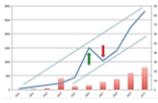
La DPS est dirigée par un Directeur nommé par décret pris en Conseil des Ministres. Il a rang de Directeur d'Administration Centrale. La DPS comprend trois Sous-directions :

- la Sous-direction de la Planification et des Projets;
- la Sous-direction des Statistiques;
- la Sous-direction du Suivi et de l'Évaluation.

Les Sous-directions sont dirigées par des Sous-directeurs nommés par arrêté. Ils ont rang de Sous-directeur d'Administration Centrale.

La Direction des Infrastructures, de l'Équipement et de la Maintenance (DIEM)

Elle est chargée:



- d'élaborer les normes et les standards des bâtiments et des équipements judiciaires et pénitentiaires;
- d'élaborer les normes de sécurité relatives aux infrastructures, aux installations techniques, aux équipements et aux matériels judiciaires et pénitentiaires;
- d'assurer la programmation des investissements, le suivi et le contrôle des programmes de construction et d'entretien des infrastructures judiciaires et pénitentiaires;
- de réaliser ou de suivre les études techniques pour la construction, l'équipement et l'entretien des infrastructures judiciaires et pénitentiaires ainsi que de suivre les travaux pour le compte du Ministère;
- de veiller à la programmation et à la gestion du matériel et des équipements judiciaires et pénitentiaires;
- de définir la politique de maintenance des infrastructures et des équipements judiciaires et pénitentiaires;
- d'assurer ou d'organiser la maintenance des infrastructures et des équipements judiciaires et pénitentiaires;
- d'assister et de conseiller les structures du Ministère dans le domaine des équipements et des infrastructures judiciaires et pénitentiaires;
- d'élaborer le plan de réhabilitation et de rééquipement des infrastructures judiciaires et pénitentiaires dégradées;
- de coordonner et de suivre la mise en œuvre des projets d'investissements ciblés sur les infrastructures et les équipements judiciaires et pénitentiaires.

La DIEM est dirigée par un directeur nommé par décret pris en Conseil des Ministres. Il a rang de Directeur d'Administration Centrale. Elle comprend trois Sous-directions:

- la Sous-direction des Études, de la Normalisation et de la Programmation des Investissements;
- la Sous-direction du Contrôle des Infrastructures et des Équipements;
- la Sous-direction de la Réhabilitation et de la Maintenance.

Les Sous-directions sont dirigées par des Sous-directeurs nommés par arrêté. Ils ont rang de Sous-directeur d'Administration Centrale.

Le Service de l'Informatique (Sce Info)

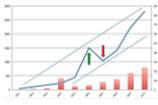
Il est chargé:

- de faire des propositions techniques relatives aux nouvelles technologies de l'information et de la communication;
- d'assurer l'informatisation du Ministère;
- de gérer le site web du Ministère.

Le Sce Info est dirigé par un Chef de service nommé par arrêté. Il a rang de Sous-directeur d'Administration Centrale.

Le Service Communication et des relations Publique (SerCom)

Il est chargé :



- de faire des propositions techniques relatives aux nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- de préparer et de mettre en œuvre la politique de communication du ministère ;
- d'apporter une assistance aux services centraux et aux juridictions en matière de communication ;
- d'organiser, en liaison avec les autres départements et services du ministère, des manifestations, et réunions à caractère national et international ;
- d'entretenir les relations avec les médias,
- d'élaborer les bulletins d'information internes et externes du ministère.

Le SerCom est dirigé par un chef de service nommé par arrêté. Il a rang de Sous-directeur d'Administration Centrale.

II.1.3. Les directions centrales

L'administration centrale du Ministère de la Justice comprend six directions:

- La Direction des Etudes, de la Législation et de la Documentation (DELD)
- La Direction des Affaires Civiles et Pénales (DACP)
- La Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP)
- La Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse (DPJ EJ)
- La Direction du Contrôle de l'Etat Civil et des Archives (DECA)
- La Direction des Droits de l'Homme

La Direction des Etudes, de la Législation et de la Documentation (DELD)

Elle est chargée:

- de procéder à l'étude et à la rédaction des projets de textes législatifs et réglementaires;
- d'examiner les projets de conventions internationales soumis à la Chancellerie, pour avis, par les autres départements ministériels et tous organismes intéressés;
- d'apporter une assistance juridique au Gouvernement;
- de mener des études d'intérêt juridique;
- de procéder à des publications en matière juridique;
- de gérer les bibliothèques du Ministère et des juridictions.

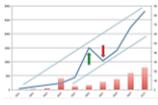
La DELD comprend quatre Sous-directions :

- la Sous-direction de la Législation;
- la Sous-direction de l'Assistance Juridique au Gouvernement;
- la Sous-direction des Études;
- la Sous-direction de la Documentation.

Les Sous-directions sont dirigées par des Sous-directeurs nommés par arrêté. Ils ont rang de Sous-directeur d'Administration Centrale.

La Direction des Affaires Civiles et Pénales (DACP)

Elle est chargée:



- de suivre l'application de la législation en matière pénale, civile, commerciale, administrative et sociale;
- d'assurer le suivi des affaires pénales;
- d'assurer l'application du Code de nationalité;
- d'assurer la garde du Sceau;
- d'apporter l'assistance judiciaire et de veiller à une meilleure accessibilité à la justice;
- de proposer des plans d'action et des réformes en matière civile, commerciale, administrative, sociale et pénale.

La DACP comprend quatre Sous-directions:

- la Sous-direction des Affaires Civiles et du Sceau;
- la Sous-direction des Affaires Commerciales;
- la Sous-direction des Affaires Pénales et des Grâces;
- la Sous-direction de la Coopération et de l'Entraide judiciaire internationales.

Les Sous-directions sont dirigées par des Sous-directeurs nommés par arrêté. Ils ont rang de Sous-directeur d'Administration Centrale.

La Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP)

Elle est chargée:

- de veiller à la gestion et au contrôle des établissements pénitentiaires;
- de veiller à la sécurité pénitentiaire;
- d'assurer le contrôle et le suivi de l'exécution des décisions privatives de liberté;
- d'organiser le service social et le travail en milieu carcéral;
- d'appliquer le régime progressif et des procédures de libérations conditionnelles;
- de proposer des réformes en matière d'administration pénitentiaire;
- de veiller à la formation et à la réinsertion sociale des détenus.

La DAP comprend trois Sous-directions:

- la Sous-direction de la Politique carcérale;
- la Sous-direction de la Sécurité pénitentiaire;
- la Sous-direction de la Réinsertion et des Affaires sociales.

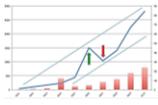
Les Sous-directions sont dirigées par des Sous-directeurs nommés par arrêté. Ils ont rang de Sous-directeur d'Administration Centrale.

La Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse (DPJ EJ)

Elle s'occupe, dans le cadre de la compétence du Ministère en charge de la Justice, de l'ensemble des questions intéressant la justice des mineurs.

A ce titre, elle est chargée:

- de proposer des réformes en matière de politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse;
- de proposer, en liaison avec les directions compétentes des projets de loi, des décrets et autres textes concernant les mineurs délinquants ou en danger;



- de mettre en œuvre la politique de protection de l'enfance et de la jeunesse;
- de proposer des mesures de prévention et de lutte contre la délinquance des Jeunes;
- d'organiser, de contrôler et d'évaluer les structures d'observation, d'accueil, déplacement, d'assistance éducative, de formation et de rééducation des mineurs;
- de mener des actions d'insertion sociale, scolaire et professionnelle des mineurs délinquants ou en danger;
- de gérer le régime de la liberté surveillée et de l'assistance éducative;
- de procéder au renforcement des relations avec des personnes ou institutions publiques ou privées recevant des mineurs ainsi qu'avec toutes personnes et organisations participant à la protection de l'enfance et de la jeunesse.

La DPJJE comprend deux Sous-directions:

- la Sous-direction de la Prévention de la Délinquance juvénile;
- la Sous-direction de la Prise en charge de l'Enfance délinquante.

Les Sous-directions sont dirigées par des Sous-directeurs nommés par arrêté. Ils ont rang de Sous-directeur d'Administration Centrale.

La Direction du Contrôle de l'Etat Civil et des Archives (DECA)

Elle est chargée:

- de définir la politique du Ministère en matière de contrôle de l'état civil et des archives;
- de suivre l'application de la législation en matière d'Etat Civil;
- d'assurer le suivi du contrôle de l'Etat Civil;
- de proposer des réformes en matière de contrôle de l'Etat Civil;
- de collecter, de traiter, de centraliser et de conserver les archives judiciaires et ceux du Ministère;
- de gérer les archives du deuxième âge;
- de coordonner l'activité des centres d'archivage;
- d'assurer les relations avec les archives nationales.

La DECA comprend deux Sous-directions:

- la Sous-direction du Contrôle de l'État civil;
- la Sous-direction des Archives.

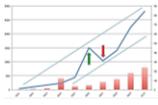
Les Sous-directions sont dirigées par des Sous-directeurs nommés par arrêté. Ils ont rang de Sous-directeur de l'Administration Centrale.

La Direction des Droits de l'Homme

Elle est chargée :

- de la promotion et de la protection des Droits de l'Homme ;
- de la bonne application de la législation et de la réglementation relatives aux Droits de l'Homme ;
- de veiller au respect des engagements internationaux en matière des Droits de l'homme.

La Direction des Droits de l'Homme comprend deux Sous-directions :



- la Sous-direction de la promotion des Droits de l'Homme ;
- la Sous-direction de la protection des Droits de l'Homme.

II.1.4. Les services extérieurs

Les Services extérieurs sont:

- L'Institut National de Formation Judiciaire (INFJ) ;
- Le centre National de Documentation Juridique (CNDJ) ;
- Les juridictions du premier degré ;
- Les juridictions du second degré ;
- les délégations régionales de l'Administration pénitentiaire

L'Institut National de Formation Judiciaire (INFJ) ;

L'INFJ a pour mission d'assurer le recrutement, la formation initiale et la formation continue :

- ✓ des Magistrats,
- ✓ des Greffiers,
- ✓ du personnel de l'administration pénitentiaire
- ✓ du personnel de la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse

L'INFJ assure la formation des Juges, des conseillers consulaires des juridictions commerciales ainsi que de toutes personnes apportant régulièrement son concours au service public de la justice.

Il peut, en outre, dans le cadre d'un accord conclu avec les ordres et les chambres professionnelles, assurer la formation des Avocats, des notaires, des Huissiers de justice, des commissaires-priseurs et d'autres auxiliaires de justice.

L'INFJ peut, dans le cadre d'un accord de coopération, assurer la formation des Magistrats, des personnels des Greffes, des personnels de l'administration pénitentiaire, et des personnels de la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse étrangère.

INFJ est, en outre, chargé :

- ✓ de réaliser des partenariats avec des institutions d'enseignement ;
- ✓ de réaliser des travaux d'études et de recherche, et d'assurer leur diffusion

L'INFJ comprend des organes (le Conseil de Gestion, la Direction et le Conseil scientifique) et des écoles (l'Ecole de la Magistrature, l'Ecole des Greffes, l'Ecole du personnel pénitentiaire et l'Ecole du personnel de la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse).

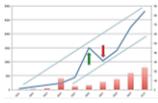
Chaque Ecole est dirigée par un Directeur, qui assure la coordination des activités pédagogiques et administratives de l'Ecole.

Le centre National de Documentation Juridique (CNDJ) ;

Le CNDJ a pour mission d'assurer la promotion et la diffusion du droit en Côte d'Ivoire.

A ce titre, il est chargé de collecter et de mettre sous forme de bases ou banques de données informatisées en vue de leur consultation, de leur publication et de leur diffusion sur tout support :

- ✓ de traités,
- ✓ de lois et règlements,



- ✓ d'instructions et circulaires,
- ✓ de conventions collectives,
- ✓ de décisions des cours et tribunaux et
- ✓ de tous autres textes à caractère juridique.

A cette fin, les administrations, juridiques et autres organismes relevant de l'Etat sont tenus de fournir au CNDJ tout document et, le cas échéant, toutes informations déjà enregistrées sur support magnétique nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Ces administrations, juridiques et autres organismes sont tenus de lui remettre notamment copie de base ou de banque de données intéressant les textes et décisions sus mentionnés qu'il gère ou sont amenés à gérer à leur propre usage.

Le CNDJ est, en outre, chargé :

- ✓ de procéder à l'édition de tout document
- ✓ d'assurer la formation des personnels des administrations fournisseurs d'information
- ✓ d'organiser des sessions de formation en matière juridique
- ✓ de participer à toute action d'assistance technique, de recherche et de coopération internationale

Le CNDJ est organisé autour d'un Conseil de Gestion et d'une Direction comprenant trois départements :

- Le Département des affaires juridiques ;
- Le Département des Ressources Humaines et Financières
- Le Département de l'Informatique.

Les Départements sont dirigés par les Chefs de Départements nommés Arrêté du Ministre de la Justice, sur proposition du Directeur, après approbation du Conseil de Gestion.

Les juridictions du premier degré(JPD)

Les juridictions ont pour mission de rendre la justice sur toute l'étendue du territoire national, au nom du peuple ivoirien.

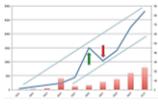
Au niveau du premier degré de juridiction, on distingue les tribunaux de première instance et les sections détachées de tribunaux.

II.1.1.1 Les tribunaux de Première instance (TPI) et les sections détachées (SD)

❖ Organisation

Au nombre de neuf (9), les tribunaux de première instance sont implantés dans les villes d'Abidjan-Plateau, d'Abidjan-Yopougon, Bouaké, Daloa, Man, Korhogo, Abengourou, Bouaflé et Gagnoa. Les sections de tribunal sont rattachées à des tribunaux de première instance.

Toutefois, ces juridictions sont autonomes et ne se chevauchent pas en matière civile, commerciale, administrative et pénale. Ces juridictions sont indépendantes et équivalentes sur le plan de la compétence d'attribution. Elles ont le même pouvoir de juger aux termes de l'article 5 du Code de procédure civile, commerciale et administrative (CPCCA). Ainsi, on ne fait pas appel des décisions des tribunaux de section devant les TPI. Bien qu'elles soient équivalentes du point de vue de la compétence, chacune a une sphère de compétence qui lui est propre.



Les tribunaux de première instance statuent désormais en formation collégiale. En effet, jusqu'à l'intervention de la loi no 97-399 du 11 juillet 1997, ces juridictions statuaient à juge unique. En ce qui concerne les sections détachées, la loi a opéré une discrimination puisque celles-ci continuent en principe de siéger avec un seul juge. Toutefois, elles doivent siéger en formation collégiale de trois (3) magistrats au moins dans les cas suivants :

- En matière civile, commerciale et administrative lorsque l'intérêt du litige dépasse 50 millions de F CFA
- En matière de faillite et de liquidation judiciaire (il faut comprendre, avec l'avènement de l'acte uniforme de l'OHADA portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif, en matière de règlement préventif, de redressement judiciaire et de liquidation des biens) ;
- En matière délictuelle et obligatoirement en présence du Ministre public (Parquet) :
 - o Lorsque l'intérêt du litige excède 50 millions de F CFA
 - o Lorsqu'il s'agit d'infractions contre la sûreté de l'état, la défense nationale, la sécurité publique ainsi que celle passible de la peine de mort (à remplacer logiquement depuis l'abolition de cette peine par la Constitution de 2000 par l'emprisonnement à perpétuité).

❖ **Compétences**

➤ **Compétences du tribunal**

La compétence du tribunal est déterminée en fonction de la nature de l'affaire ou en fonction du montant de l'intérêt des litiges. Les TPI et leurs sections détachées sont des juridictions de droit commun et ont une compétence de principe : selon l'article 5 du CPCCA, « les tribunaux de première instance et leurs sections détachées connaissent de toutes les affaires civiles, commerciales, administratives et fiscales pour lesquelles compétence n'est pas attribué expressément à une juridiction en raison de la nature de l'affaire ».

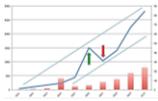
L'article 6 du CPCCA précise que le tribunal statue en toute matière et en 1er ressort sur toutes les demandes dont l'intérêt du litige est supérieur à 500 000 F CFA ou dont le montant est indéterminé, ainsi que sur celles relatives à l'état des personnes, celles mettant en cause une personne publique et celles statuant sur la compétence.

En matière civile et commerciale, il (le tribunal) statue en 1er et dernier ressort sur toutes les demandes dont l'intérêt du litige n'excède pas 500 000 F CFA. En vertu des dispositions qui précèdent, il n'est donc pas possible d'interjeter appel contre une décision statuant en matière civile ou commerciale et dont le montant de l'affaire est inférieur ou égal à 500 000 F CFA. Ce qui signifie a contrario qu'à partir de 500 001 F CFA, l'appel est autorisé.

➤ **Compétences du président du tribunal** : Juridiction présidentielle

Il est question d'envisager les attributions autonomes du Président du tribunal. Celui-ci constitue une juridiction à juge unique, distincte de la juridiction du tribunal. Ainsi le Président du tribunal est soit juge des référés, soit juge des requêtes. Les fonctions de référé forment avec celle des requêtes le domaine de compétence propre du Président du tribunal. On parle de juridiction présidentielle justement à leur propos.

En tant que juge des référés, la compétence du Président du tribunal est logée dans l'article 221 du CPCCA. La lecture de cette disposition donne d'observer que la compétence du juge des référés s'étend à trois (3) hypothèses :



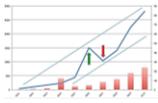
- **L'urgence** : la compétence du juge des référés est d'abord fondée sur les cas d'urgence. L'urgence est une notion à contenu variable qui est appréciée caustiquement. En toute hypothèse, le juge tiendra compte de l'intérêt que peut avoir le demandeur à obtenir rapidement une décision conservatoire ;
- **Les difficultés d'exécution d'une décision de justice** : le juge des référés est en effet compétent lorsqu'il s'agit de statuer provisoirement sur les difficultés d'exécution d'un titre exécutoire (acte écrit, lequel peut être la grosse d'un jugement ou un acte notoriété revêtu de la formule exécutoire. Par extension il peut s'agir d'un acte auquel une disposition de la loi reconnaît la valeur d'un titre exécutoire) ;
- **Les délais de grâces** : le Président du tribunal est également compétent pour accorder des délais de grâce prévus par l'article 1244 du Code civil.

En tant que juge des requêtes, le Président du tribunal peut prendre des ordonnances sur requête. Aux termes de l'article 231 du CPCCA, « les ordonnances sur requête sont des décisions que rend un magistrat, sur la demande d'une partie, présentée en la forme d'une requête et sans qu'aucune partie soit appelée pour y contredire éventuellement ». La requête saisissant le Président se rapporte à des situations qui bien que litigieuses, exigent qu'une décision soit prise à l'insu de l'adversaire qu'elle concerne.

II.1.1.1.2 Formation spéciale du tribunal de première instance : le tribunal du travail

❖ Composition

Le tribunal du travail siège en formation collégiale. Son président est, en principe, le Président du TPI ou de section de la localité concernée, sauf s'il désigne un magistrat à cet effet. Les autres membres de ce collège de juges sont les deux (2) assesseurs représentant respectivement les employeurs et les travailleurs. Il faut relever que, pour chaque affaire, le Président désigne autant que possible les assesseurs employeurs et travailleurs appartenant à la catégorie professionnelle intéressée.



❖ **Compétences**

Suivant l'article 81.7 du code du travail : « les tribunaux du travail connaissent des différends individuels pouvant s'élever à l'occasion du contrat de travail ou d'apprentissage, y compris les accidents du travail et les maladies professionnelles entre les travailleurs ou apprentis et leurs employeurs ou maîtres ».

Ces tribunaux sont également compétents pour se prononcer sur tous les différends individuels relatifs à la validité et l'exécution des conventions collectives et règlements en tenant lieu. Leur compétence s'étend aussi aux litiges entre travailleurs ou apprentis à l'occasion des contrats de travail ou d'apprentissage.

II.1.1.1.3 Les juridictions répressives

❖ **Le tribunal correctionnel**

Le tribunal correctionnel est compétent pour connaître des délits.

Il connaît également des crimes dont il est saisi par la Chambre d'accusation. Cette possibilité n'est envisageable que si la chambre d'accusation estime qu'il y a lieu de ne prononcer qu'une peine correctionnelle, en raison des circonstances. Le prévenu est alors renvoyé devant le tribunal correctionnel, qui ne peut décliner sa compétence.

❖ **Le tribunal de simple police**

Le tribunal de simple police connaît des contraventions. Sont des contraventions, les infractions que la loi punit d'une peine de un jour au moins à deux mois au plus d'emprisonnement, et d'une peine d'amende inférieure ou égale à 360 000 FCFA ou de l'une de ces deux peines seulement.

Les attributions dévolues au tribunal de simple police sont exercées par les tribunaux de première instance et les sections de tribunaux.

Les juridictions du second degré(JSD)

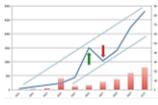
Au niveau du second degré, il y a essentiellement les Cours d'appel. Au sein de la Cour d'appel, existe la Cour d'assises, juridiction répressive ayant une compétence spécifique.

II.1.1.1.4 La Cour d'appel

Les Cours d'appel connaissent des recours exercés contre des décisions rendues par les Tribunaux de Première Instance et leurs sections détachées. Il existe trois Cours d'Appel : Abidjan, Bouaké et Daloa.

Le ressort de la Cour d'appel d'Abidjan couvre les tribunaux de Première Instance d'Abidjan, de Yopougon et d'Abengourou, ainsi que leurs sections détachées. Celui de la Cour d'Appel de Bouaké englobe des Tribunaux de première instance de Bouaké et de Korhogo, et leurs sections détachées. Quant à la Cour d'Appel de Daloa, elle couvre les Tribunaux de première Instance de Daloa, Man, Gagnoa et de Bouaflé ainsi que leurs sections détachées.

Ces juridictions sont constituées de chambres sociales, correctionnelles et civiles et commerciales et administratives. Elles regroupent les magistrats du siège que sont le premier président, les présidents de chambre et les conseillers, ainsi que les magistrats du ministère public ou parquet général, comprenant le procureur général, les avocats généraux et les substituts du procureur général.



II.1.1.1.5 La Cour d'assises

La Cour d'assises est la juridiction investie de la compétence de juger les individus poursuivis pour infractions qualifiées de crimes.

Les assises se tiennent, tous les trois mois, au siège de chaque tribunal de première instance en ce qui concerne le jugement des affaires instruites dans le ressort de ce tribunal. A titre exceptionnel, le garde des Sceaux, ministre de la Justice, peut, par un arrêté, fixer le siège de la Cour d'assises dans la ville où existe une section de tribunal.

La Cour d'assises comprend la Cour proprement dite et les jurés. La Cour proprement dite est composée d'un (1) président et de deux (2) conseillers. La Cour d'assises est présidée par un président de chambre ou par un conseiller de la Cour d'Appel.

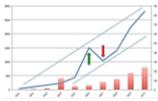
Les conseillers sont choisis soit parmi les conseillers de la Cour d'Appel, soit parmi les présidents, vice-présidents ou juges du tribunal de première instance ou de la section du tribunal du lieu de la tenue des assises. Lorsque la session est ouverte, le président de la cour d'assises peut, s'il y a lieu, désigner un ou plusieurs conseillers supplémentaires.

Le collège des jurés comprend des citoyens désignés conformément à certaines conditions. Ainsi, peuvent seuls remplir les fonctions de jurés les citoyens de l'un ou l'autre sexe, âgés de vingt-cinq ans au moins, sachant lire et écrire en français, jouissant des droits politiques, civils et de famille, et ne se trouvant dans aucun des cas d'incapacité et d'incompatibilité prévus par le Code de procédure pénale.

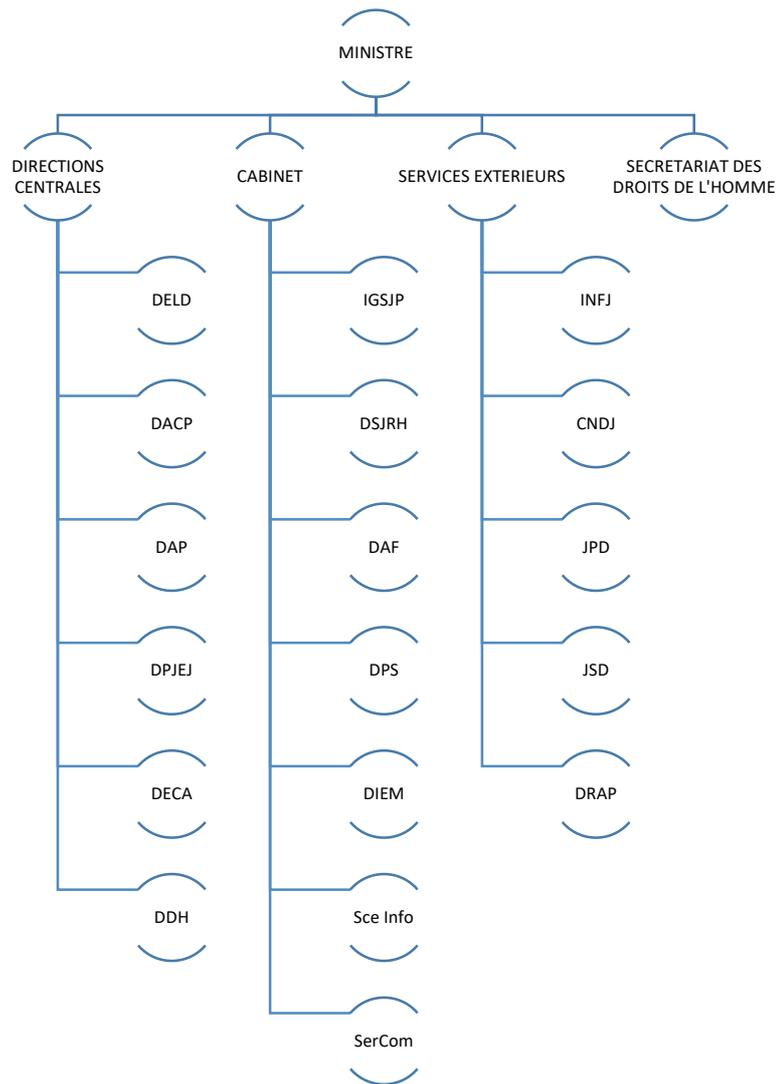
Les délégations régionales de l'Administration pénitentiaire(DRAP)

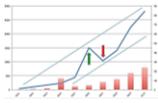
Les délégations régionales sont chargées, dans les limites de leur ressort territorial:

- de superviser et de contrôler les activités des régisseurs des établissements pénitentiaires;
- de gérer l'équipement des établissements pénitentiaires;
- de procéder à l'achat centralisé des aliments des établissements pénitentiaires;
- de procéder à la gestion sanitaire des établissements pénitentiaires.



II.2 Organigramme du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme





III LA CARTOGRAPHIE DES JURIDICTIONS, ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES ET DES PROFESSIONS JUDICIAIRES

III.1 Les juridictions

Tableau 1. Répartition des juridictions par ressort de Cour d'Appel

Cours d'Appels	Tribunaux de Première Instance	Sections Détachées
Abidjan	Abidjan plateau	Aboisso
		Adzopé
		Agboville
		Grand Bassam
		Tribunal de travail
	Abidjan Yopougon	Dabou
		Tiassalé
	Abengourou	Bondoukou
		Bouna
	Tribunal de commerce d'Abidjan	
Bouaké	Bouaké	Bongouanou
		Dimbokro
		Katiola
		M'Bahiakro
		Toumodi
	Korhogo	Boundiali
		Odienné
Daloa	Daloa	Soubré
		Issia
		Sassandra
		Séguéla
		Tabou
	Bouaflé	Sinfra
	Gagnoa	Divo
		Oumé
		Lakota
	Man	Danané
		Guiglo
		Touba

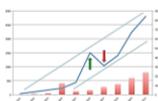


Tableau 2. Répartition des juridictions du ressort de la cour d'appel d'Abidjan par région

Juridictions	Districts ou régions	Départements
TPI Plateau	District Autonome d'Abidjan	Abidjan
TPI Yopougon		
Tribunal de Commerce d'Abidjan		
TPI Abengourou	Région de l'Indénié-Djuablin	Abengourou
		Agnibilékrou
		Béttié
SD Aboisso	Région du Sud-Comoé	Aboisso
		Adiaké
		Tiapoum
SD Grand-Bassam		Grand-Bassam
SD Adzopé	Région de la Me	Adzope
		Akoupé
		Alepe
		Yakasse-Attobrou
SD Agboville	Région de l'Agnéby-Tiassa	Agboville
SD Tiassalé		Sikensi
		Taabo
		Tiassalé
SD Dabou	Région des Grands Ponts	Dabou
		Grand-Lahou
		Jacqueville
SD Bondoukou	Gontougo	Bondoukou
		Koun-Fao
		Sandégué
		Tanda
		Transua
SD Bouna	Boukani	Bouna
		Doropo
		Nassian
		Téhini

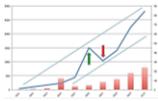


Tableau 3. Répartition des juridictions du ressort de la cour d'appel de Bouaké par région

Juridictions	Districts ou Régions	Départements
TPI Bouaké	Région du Gbéké	Béoumi
		Botro
		Bouaké
		Sakassou
TPI Korhogo	Région du Tchologo	Ferkessedougou
		Kong
		Ouangolodougou
	Région du Pôro	Dikodougou
		M'bengué
		Korhogo
		Sinématiali
SD Toumodi	District Autonome de Yamoussoukro	Attiégouakro
		Yamoussoukro
	Région du Bélier	Didiévi
		Djékanou
		Tiebissou
		Toumodi
SD Bongouanou	Région du Moronou	Bongouanou
		Arrah
		M'batto
SD Dimbokro	Région du N'Zi	Bocanda
		Dimbokro
		KouassiKouassikro
SD Katiola	Région du Hambol	Dabakala
		Katiola
		Niakaramandougou
SD M'bahiakro	Région de l'Iffou	Daoukro
		Prikro
		M'bahiakro
SD Boundiali	Région de la Bagoue	Boundiali
		Kouto
		Tengrela
SD Odienné	Région du Folon	Kaniasso
		Minignan
	Région du Kabadougou	Gbeleban
		Madiniani
		Odienné
		Samatiguila
		Séguélon

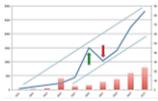


Tableau 4. Répartition des juridictions du ressort de la cour d'appel de Daloa par région

Juridictions	Districts ou régions	Départements
TPI Daloa	Région du Haut-Sassandra	Daloa
		Vavoua
		Zoukougbeu
SD Issia		Issia
TPI Bouaflé	Région de la Marahoué	Bouaflé
		Zuenoula
SD Sinfra		Sinfra
TPI Gagnoa	Région du Goh	Gagnoa
SD Oumé		Oumé
TPI Man	Région du Guémon	Bangolo
		Duekoue
		Facobly
		Kouibly
SD Danané	Région du Tonkpi	Biankouma
		Sipilou
		Man
		ZouanHounien
SD Soubré	Région de la Nawa	Buyo
		Meagui
		Soubré
		Gueyo
SD Sassandra	Région du Gbokle	Fresco
		Sassandra
SD Séguéla	Région du Bere	Dianra Kounahiri Mankono
	Région du Worodougou	Kani
		Seguela
SD Tabou	Région de San-Pedro	Tabou
		San Pedro
SD Divo	Région du Loh-Djiboua	Divo
SD Lakota		Guitry
		Lakota
SD Guiglo	Région du Cavally	Blolequin
		Guiglo
		Tai
		Toulepleu
SD Touba	Région du Bafing	Koro
		Ouaninou
		Touba

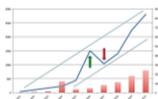


Tableau 5. Répartition des types de juridictions par ressort de cour d'appel en 2017-2018

	Abidjan	Bouaké	Daloa	Total
Cours d'appel	1	1	1	3
Tribunaux de Première Instance	03	02	04	09
Sections Détachées	08	07	12	27
Tribunal de Commerce	01	--	--	01
Tribunal de Travail*	01	--	--	01
Total	14	10	17	41

(*) Le tribunal de travail est une chambre spéciale du tribunal d'Abidjan

III.2 Les établissements pénitentiaires

Tableau 6. Répartition des types d'établissements pénitentiaires par ressort de cour d'appel en 2017-2018

	Abidjan	Bouaké	Daloa	Total
Camp Pénal	--	01	--	01
Maison d'Arrêt et de Correction	10	10	14	34
Maison de Correction	--	01	--	01
Centre d'Observation pour Mineur	01	01	--	02
Ferme Pénitentiaire	--	01	--	01
Centre de Rééducation pour Mineurs	01	--	--	01
Total	12	14	14	40

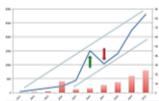
III.3 Cartographie des professions judiciaires

Tableau 7. Nombre de cabinets des professions judiciaires

	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Avocats			
Notaires	200	211	206
Huissiers de justice	398	394	390
Commissaires-priseurs	37	38	38
Conseils juridiques	119	218	238
Agents d'affaires	248	457	492

Tableau 8. Nombre de cabinets des professions judiciaires par Cour d'Appel

	Abidjan			Bouaké			Daloa		
	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Avocats									
Notaires	152	160	159	25	25	23	23	26	24
Huissiers de justice	248	244	240	67	67	67	83	83	83
Commissaires-priseurs	28	28	28	5	5	5	4	5	5
Conseils juridiques	119	218	238	0	0	0	0	0	0
Agents d'affaires	223	420	457	6	17	7	19	20	28



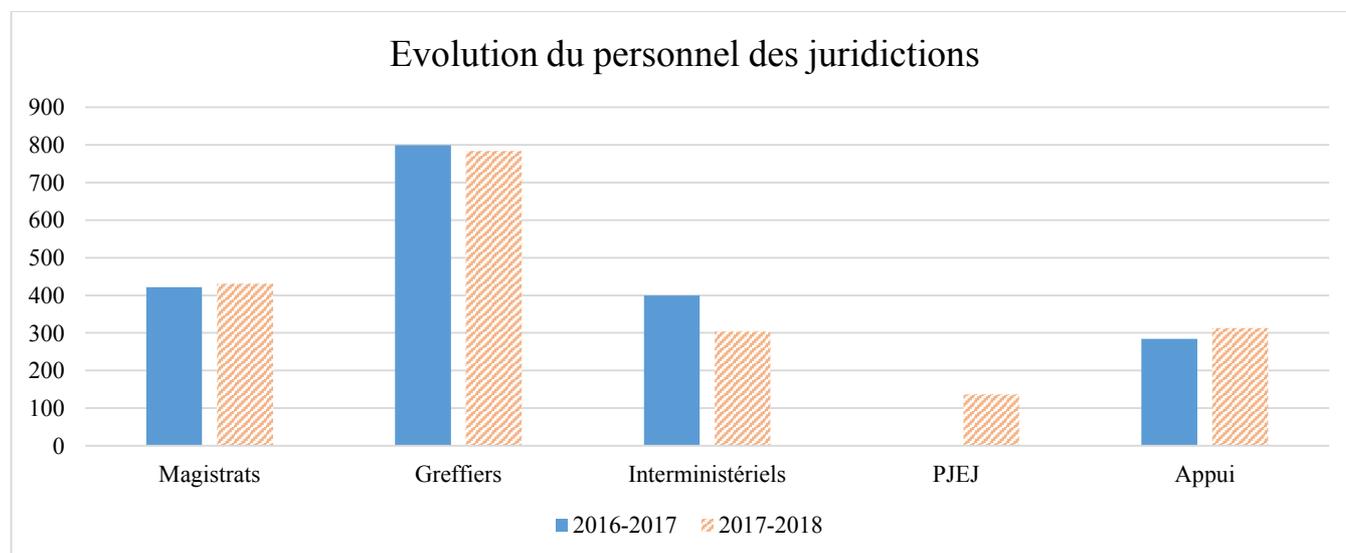
IV LES RESSOURCES

IV.1 Les ressources humaines

IV.1.1 Les ressources humaines des juridictions

Tableau 1. Personnel des juridictions par Cours d'Appel

		Abidjan		Bouaké		Daloa		Total par catégorie		
		2016-2017	2017-2018	2016-2017	2017-2018	2016-2017	2017-2018	2016-2017	2017-2018	Variation
Magistrats	Hommes	144	139	65	67	97	101	306	307	0,33%
	Femmes	87	98	12	9	17	17	116	124	6,45%
	Total	231	237	77	76	114	118	422	431	2,09%
Greffiers	Hommes	286	254	110	117	198	220	594	591	-1,37%
	Femmes	152	140	20	25	33	28	205	193	-6,22%
	Total	438	394	130	142	231	248	799	784	-2,57%
Interministériels	Hommes	80	58	48	22	56	31	184	111	-65,77%
	Femmes	143	135	24	17	49	41	216	193	-11,92%
	Total	223	193	72	39	105	72	400	304	-31,58%
PJEJ	Hommes	//	30	//	28	//	29	//	87	//
	Femmes	//	29	//	9	//	12	//	50	//
	Total	//	59	//	37	//	41	//	137	//
Appui	Hommes	53	77	29	31	50	43	132	151	12,58%
	Femmes	86	77	20	28	46	57	152	162	6,17%
	Total	139	154	49	59	96	100	284	313	9,27%
Total national	Hommes	563	558	252	265	401	424	1 216	1 247	2,09%
	Femmes	468	479	76	88	145	155	689	722	4,57%
	Total	1 031	1 037	328	353	546	579	1 905	1 969	3,00%



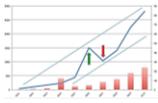
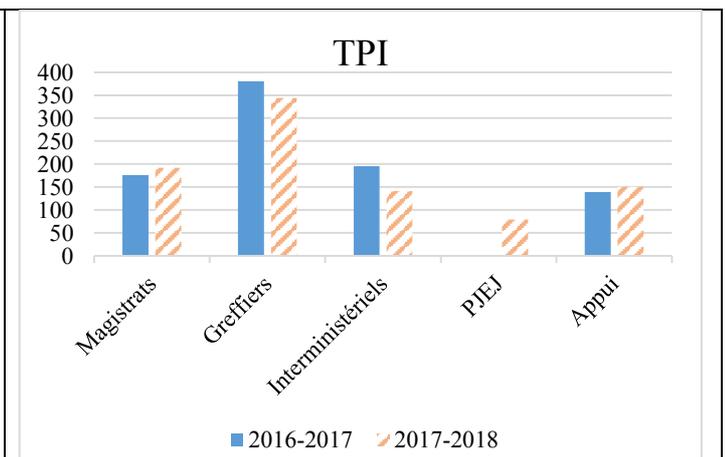
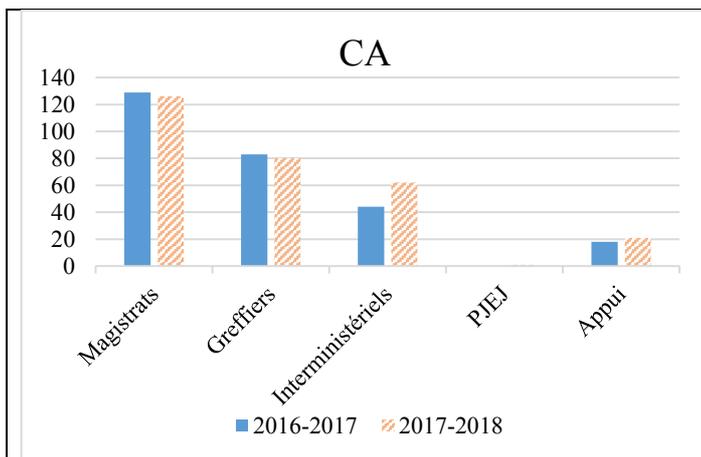


Tableau 2. Personnel des différents types de juridictions

		CA		TPI		SD	
		2016-2017	2017-2018	2016-2017	2017-2018	2016-2017	2017-2018
Magistrats	Hommes	101	95	117	125	88	87
	Femmes	28	31	59	67	29	26
	Total	129	126	176	192	117	113
Greffiers	Hommes	64	60	260	242	270	289
	Femmes	19	20	120	102	66	71
	Total	83	80	380	344	336	360
Interministériels	Hommes	19	20	71	46	94	45
	Femmes	25	42	124	95	67	56
	Total	44	62	195	141	161	101
PJEJ	Hommes	0	1	0	41	0	45
	Femmes	0	0	0	38	0	12
	Total	0	1	0	79	0	57
Appui	Hommes	9	7	55	72	68	72
	Femmes	9	14	84	78	59	70
	Total	18	21	139	150	127	142
Total national	Hommes	193	183	503	526	520	538
	Femmes	81	107	387	380	221	235
	Total	274	290	890	906	741	773



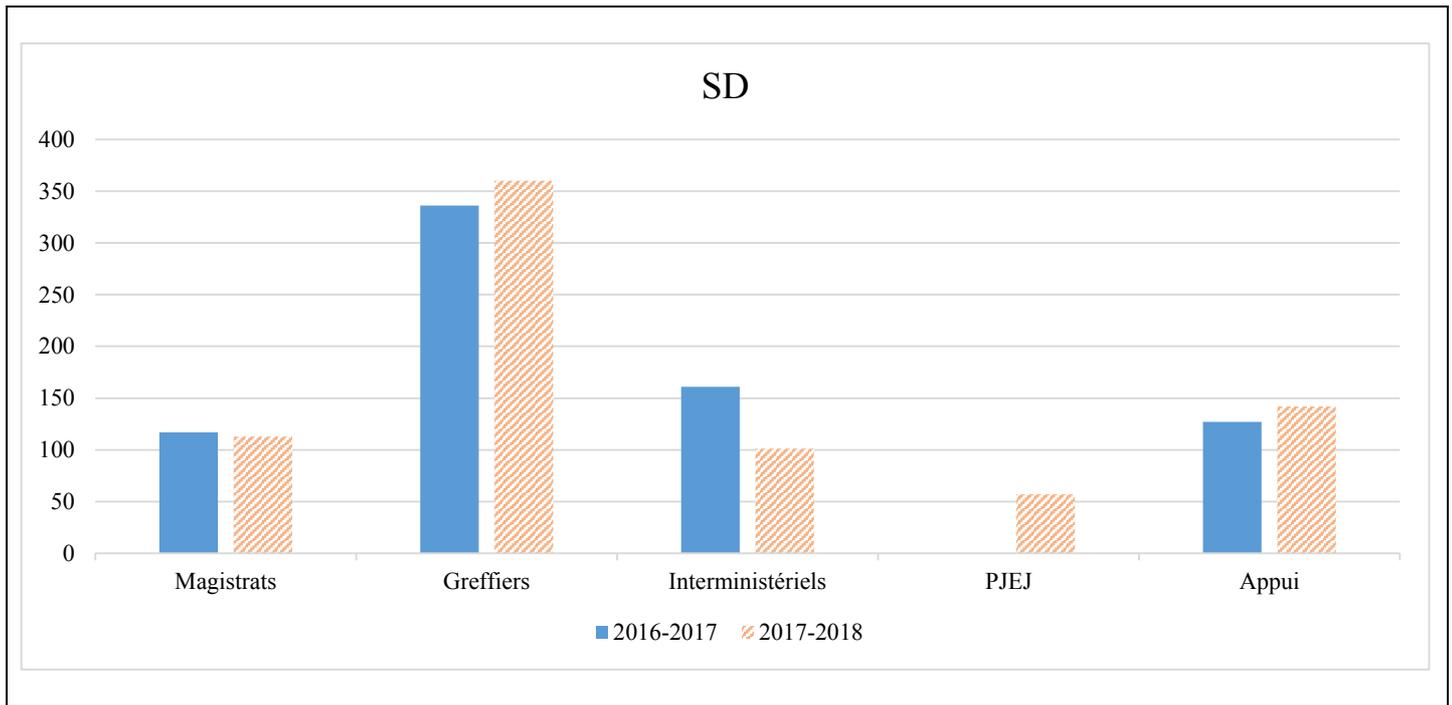
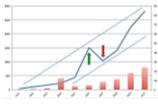


Tableau 3. Répartition du personnel des Cours d'Appel par emploi en 2017-2018

Cour	Magistrats	Greffiers	Interministériels	PJEJ	Appui	Total Juridiction
Abidjan	74	52	46	1	13	186
Bouaké	24	13	6	0	4	47
Daloa	28	15	10	0	4	57
Total	126	80	62	1	21	290

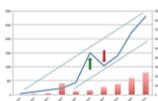
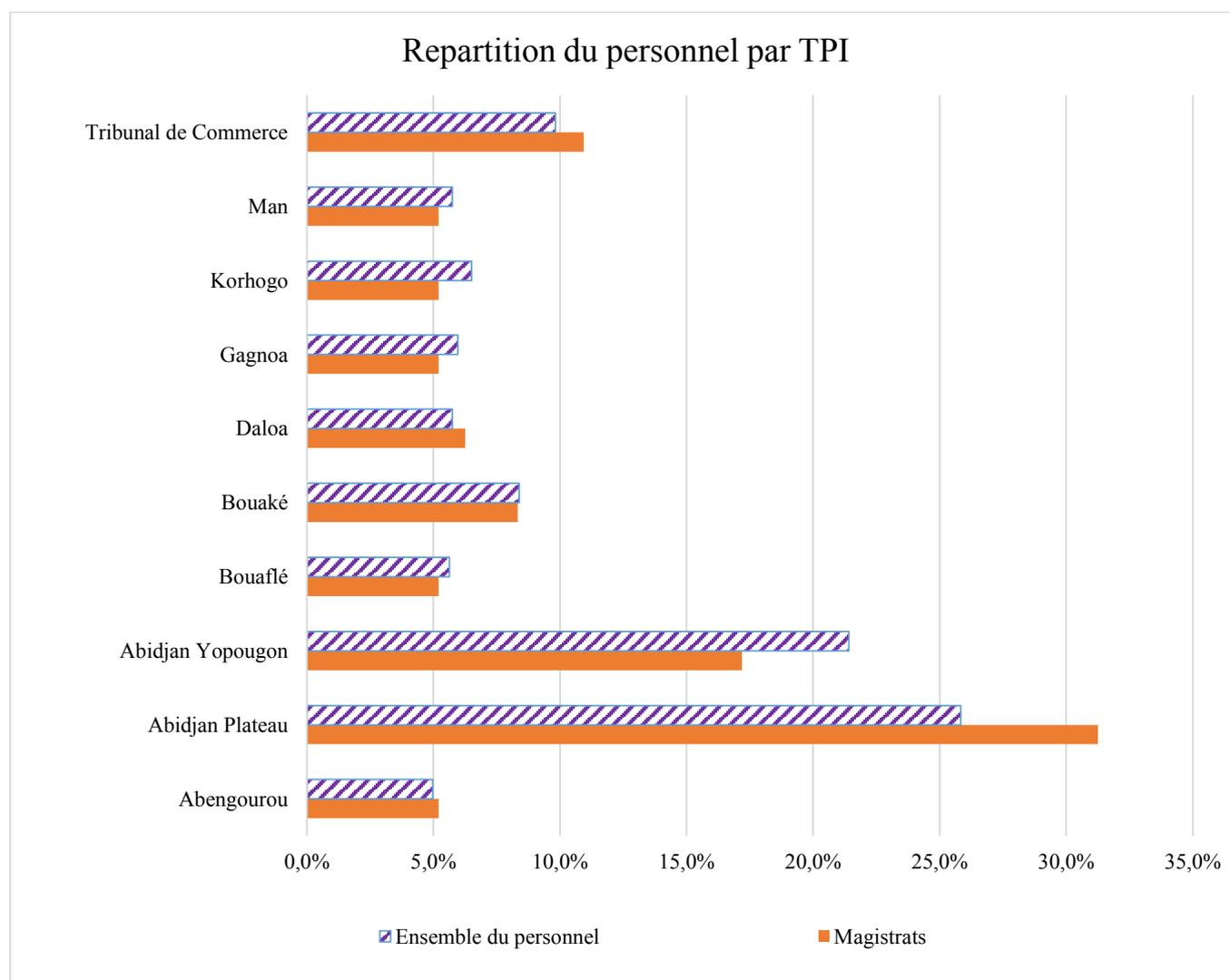


Tableau 4. Effectif du personnel des TPI en 2017-2018

Juridictions	Magistrats	Greffiers	Interministériels	PJEJ	Appui	Total Juridictions
Abengourou	10	20	8	3	4	45
Abidjan Plateau	60	90	27	21	36	234
Abidjan Yopougon	33	64	46	16	35	194
Bouaflé	10	19	8	4	10	51
Bouaké	16	28	10	10	12	76
Daloa	12	27	7	0	6	52
Gagnoa	10	21	8	8	7	54
Korhogo	10	23	8	9	9	59
Man	10	19	2	8	13	52
Tribunal de Commerce	21	33	17	0	18	89
Total	192	344	141	79	150	906



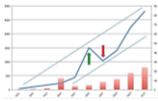
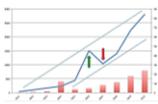
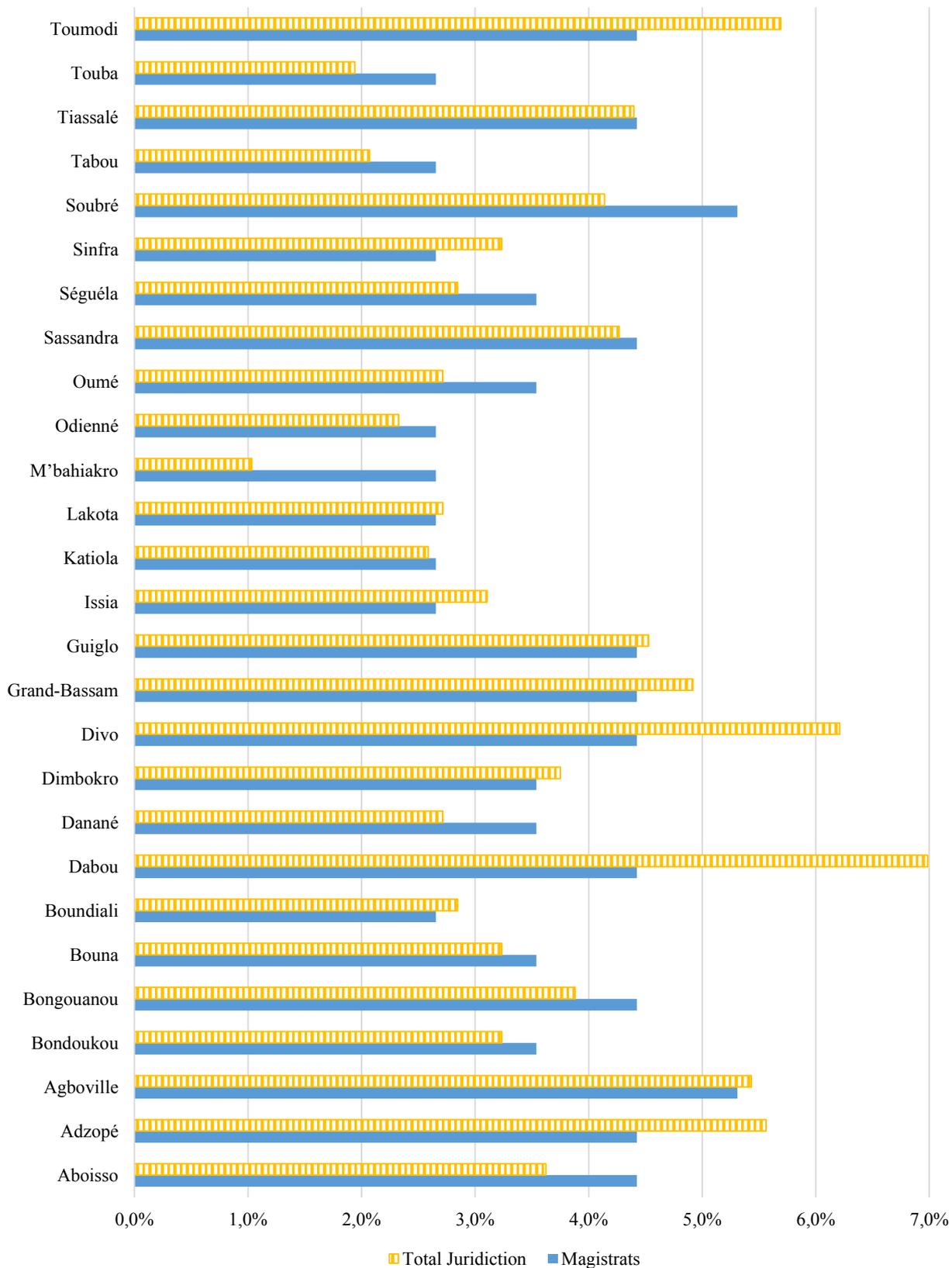


Tableau 5. Effectif du personnel des sections détachées en 2017-2018

Juridiction	Magistrats	Greffiers	Interministériels	PJEJ	Appui	Total Juridiction
Aboisso	5	12	4	2	5	28
Adzopé	5	24	4	2	8	43
Agboville	6	18	10	2	6	42
Bondoukou	4	12	2	3	4	25
Bongouanou	5	14	1	3	7	30
Bouna	4	12	1	1	7	25
Boundiali	3	8	3	1	7	22
Dabou	5	24	14	4	7	54
Danané	4	8	3	0	6	21
Dimbokro	4	15	3	1	6	29
Divo	5	25	7	2	9	48
Grand-Bassam	5	20	8	2	3	38
Guiglo	5	21	1	3	5	35
Issia	3	11	8	2	0	24
Katiola	3	8	3	3	3	20
Lakota	3	10	3	0	5	21
M'Bahiakro	3	3	0	2	0	8
Odienné	3	6	1	3	5	18
Oumé	4	9	2	1	5	21
Sassandra	5	18	2	2	6	33
Séguéla	4	7	4	2	5	22
Sinfra	3	10	3	2	7	25
Soubré	6	15	2	5	4	32
Tabou	3	7	0	1	5	16
Tiassalé	5	13	6	2	8	34
Touba	3	6	2	1	3	15
Toumodi	5	24	4	5	6	44
Total	113	360	101	57	142	773



Repartition du personnel dans les Sections Détachées



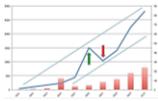


Tableau 6. *Personnel magistrats selon la fonction* et le sexe au siège dans les différentes juridictions*

		2016-2017	2017-2018
CA			
Premiers Président	Hommes	3	3
	Femmes	0	0
	Total	3	3
Présidents de Chambre	Hommes	15	15
	Femmes	7	7
	Total	22	22
Conseillers	Hommes	35	37
	Femmes	12	13
	Total	47	50
Présidents de Chambre d'Accusation	Hommes	3	3
	Femmes	0	0
	Total	3	3
TPI ET SD			
Présidents de tribunal	Hommes	7	7
	Femmes	3	3
	Total	10	10
Vice-présidents de Tribunal	Hommes	9	9
	Femmes	7	9
	Total	16	18
Présidents de section	Hommes	22	23
	Femmes	5	4
	Total	27	27
Juges d'application des peines	Hommes	5	2
	Femmes	1	2
	Total	6	4
Juges d'instruction	Hommes	36	37
	Femmes	11	16
	Total	47	53
Juges des enfants	Hommes	4	4
	Femmes	4	5
	Total	8	9
Juge des tutelles	Hommes	2	5
	Femmes	0	2
	Total	2	7
Total Siège	Hommes	141	145
	Femmes	50	61
	Total	191	206

(*) *Dans certaines juridictions un magistrat peut avoir plusieurs fonctions*

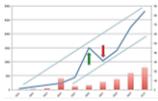


Tableau 7. *Personnel magistrats selon la fonction* et le sexe dans les parquets*

Parquet		2016-2017	2017-2018
CA			
Procureurs Généraux	Hommes	3	3
	Femmes	0	0
	Total	3	3
Avocats Généraux	Hommes	21	20
	Femmes	4	6
	Total	25	26
Substituts Généraux	Hommes	21	16
	Femmes	5	5
	Total	26	21
TPI ET SD			
Procureurs de la République	Hommes	5	7
	Femmes	4	2
	Total	9	9
Procureurs de la république adjoint	Hommes	8	7
	Femmes	2	2
	Total	10	9
Substituts du procureur	Hommes	34	34
	Femmes	21	16
	Total	55	50
Substituts résident	Hommes	23	24
	Femmes	4	3
	Total	27	27
Total parquet	Hommes	115	112
	Femmes	40	33
	Total	155	145

(*) Réfère tableau 17

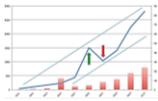
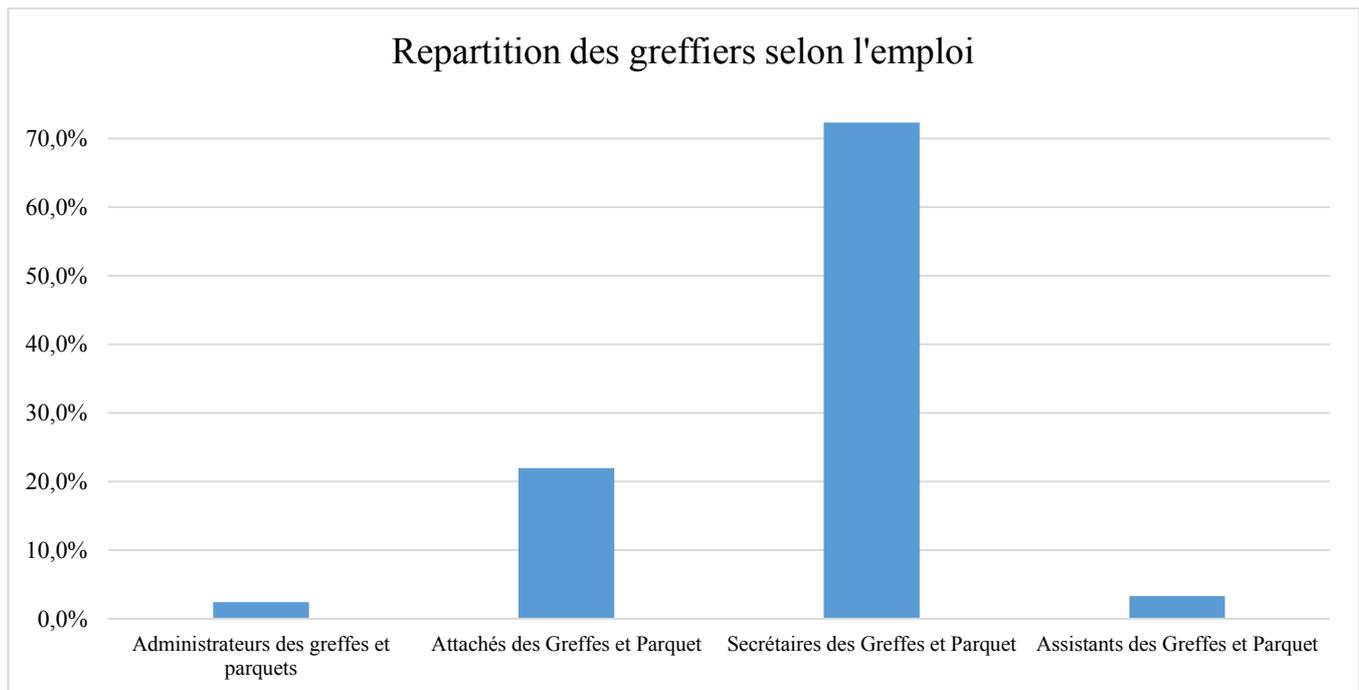
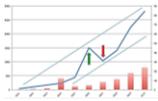


Tableau 8. Répartition des greffiers selon l'emploi et le sexe

Greffé		2017-2018
Administrateurs des greffes et parquets	Hommes	15
	Femmes	4
	Total	19
Attachés des Greffes et Parquet	Hommes	135
	Femmes	37
	Total	172
Secrétaires des Greffes et Parquet	Hommes	423
	Femmes	144
	Total	567
Assistants des Greffes et Parquet	Hommes	18
	Femmes	8
	Total	26
Total	Hommes	591
	Femmes	193
	Total	784



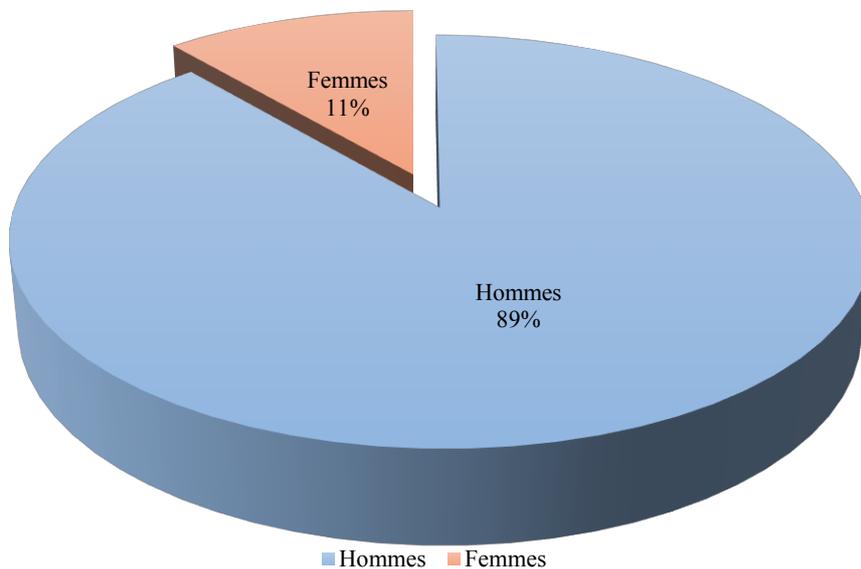


IV.1.2 Les ressources humaines des établissements pénitentiaires

Tableau 9. Effectif du personnel des établissements pénitentiaires selon le sexe

		2017-2018
Pénitentiaire	Hommes	2 204
	Femmes	280
	Total	2 484
PJEJ	Hommes	5
	Femmes	1
	Total	6
Interministériel	Hommes	54
	Femmes	19
	Total	73
Appui	Hommes	5
	Femmes	2
	Total	7
Total	Hommes	2 268
	Femmes	302
	Total	2 570

Repartition du personnel penitentiaire selon le sexe



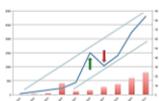


Tableau 10. Répartition des effectifs par établissements pénitentiaires selon le sexe

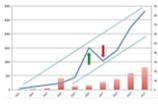
	Pénitentiaire			Autre personnel*			Total		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Mac Abengourou	63	12	75	5	1	6	68	13	81
Mac Abidjan	280	47	327	0	0	0	280	47	327
Mac Aboisso	42	7	49	3	1	4	45	8	53
Mac Adzopé	47	10	57	2	3	5	49	13	62
Mac Agboville	48	7	55	0	0	0	48	7	55
Mac Bondoukou	45	3	48	3	0	3	48	3	51
Mac Bongouanou	26	4	30	2	0	2	28	4	32
Mac Bouaflé	72	11	83	0	0	0	72	11	83
Camp Pénal Bouaké	119	8	127	9	1	10	128	9	137
Mac Bouaké	108	12	120	0	0	0	108	12	120
Mac Bouna	53	5	58	0	0	0	53	5	58
Mac Boundiali	26	4	30	0	0	0	26	4	30
Mac Dabou	58	13	71	3	2	5	61	15	76
Mac Daloa	123	22	145	8	0	8	131	22	153
Mac Danané	60	4	64	0	0	0	60	4	64
FP Dimbokro	42	0	42	2	0	2	44	0	44
Mc Dimbokro	109	5	114	2	2	4	111	7	118
Mac Divo	62	12	74	1	1	2	63	13	76
Mac Gagnoa	68	12	80	4	3	7	72	15	87
Mac Grand Bassam	48	17	65	3	4	7	51	21	72
Mac Katiola	47	5	52	3	0	3	50	5	55
Mac Korhogo	72	6	78	2	0	2	74	6	80
Mac Lakota	29	6	35	1	0	1	30	6	36
Mac M'Bahiakro	26	0	26	0	0	0	26	0	26
Mac Man	112	0	112	0	0	0	112	0	112
Mac Odienné	34	3	37	0	0	0	34	3	37
Mac Oumé	28	6	34	3	0	3	31	6	37
Mac Sassandra	64	6	70	0	0	0	64	6	70
Mac Séguéla	59	3	62	0	0	0	59	3	62
Mac Soubré	75	7	82	3	0	3	78	7	85
Mac Tabou	40	5	45	2	0	2	42	5	47
Mac Tiassalé	38	5	43	0	2	2	38	7	45
Mac Touba	32	3	35	0	0	0	32	3	35
Mac Toumodi	49	10	59	3	2	5	52	12	64
Total	2204	280	2484	64	22	86	2268	302	2570

(EP) : Etablissement pénitentiaire

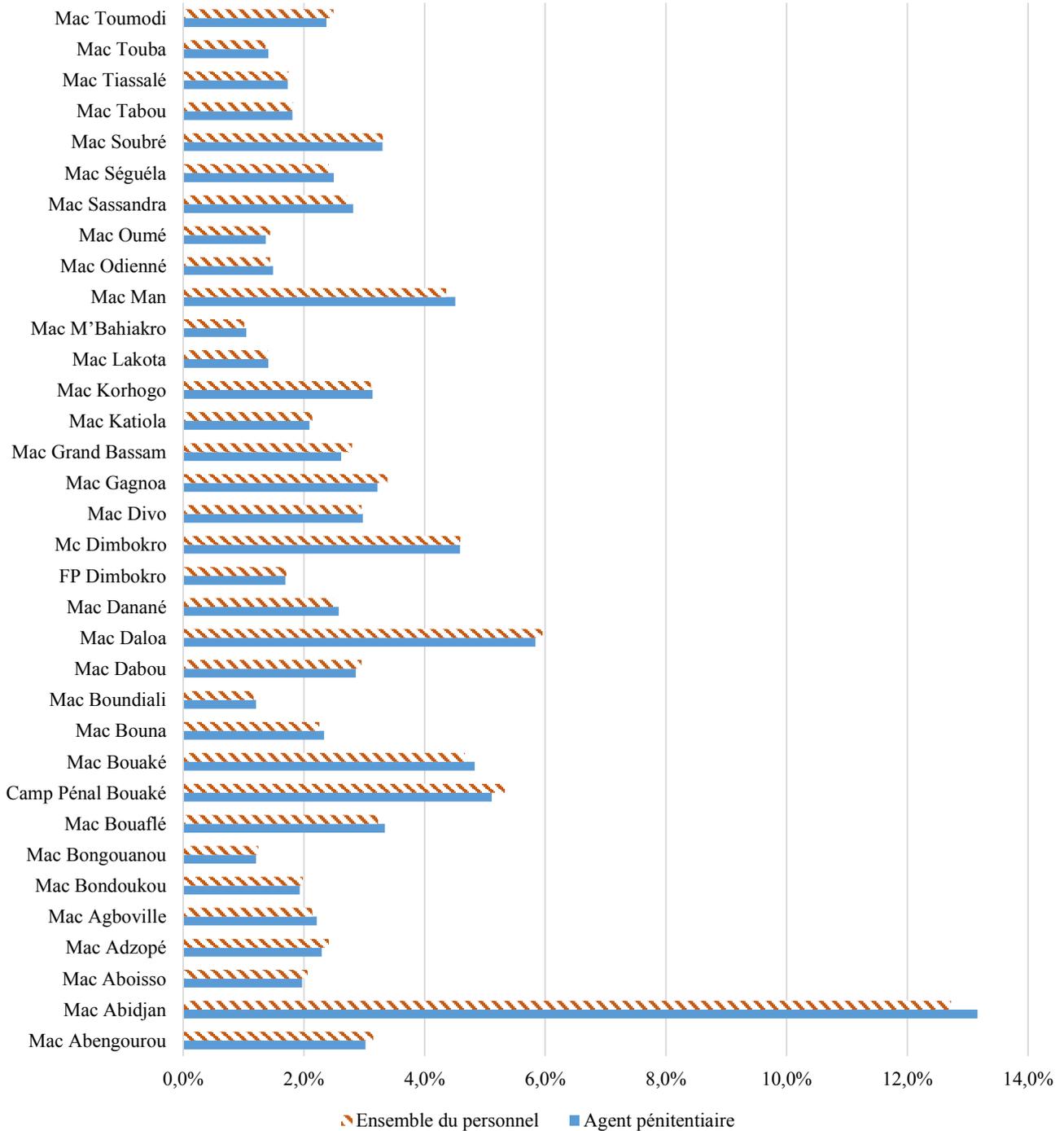
(MC) : Maison de correction

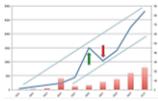
(MAC) : Maison d'arrêt et de correction

(FP) : Ferme pénitentiaire



Repartition du personnel dans les établissements penitentiaires





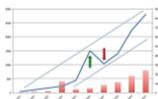
IV.1.3 Les ressources humaines des professions judiciaires

Tableau 11. Effectif des professionnels des professions judiciaires selon le sexe

		2016-2017	2017-2018
Avocats	hommes	//	//
	femmes	//	//
	Total	//	//
Notaires	hommes	88	83
	femmes	123	123
	Total	211	206
Huissiers de justice	hommes	343	339
	femmes	51	51
	Total	394	390
Commissaires-priseurs	hommes	21	21
	femmes	17	17
	Total	38	38
Conseils juridiques	hommes	179	189
	femmes	39	49
	Total	218	238
Agents d'affaires	hommes	418	448
	femmes	39	44
	Total	457	492

Tableau 12. Répartition des professionnels des professions judiciaires par ressort de Cour d'Appel

	Abidjan	Bouaké	Daloa	TOTAL
Avocats	//	//	//	//
Notaires	159	23	24	206
Huissiers de justice	240	67	83	390
Commissaires-priseurs	28	5	5	38
Conseils juridiques	238	0	0	238
Agents d'affaires	457	7	28	492



IV.2 Les ressources financières

IV.2.1 Budget du ministère

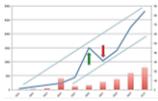
Tableau 13. Budgets alloués aux structures du ministère

	2017	2018
Cabinet	96 746 011	99 764 671
Directions & Services rattachés	795 196 583	938 696 922
Juridictions	576 376 981	835 453 981
Etablissements pénitentiaires	2 839 732 182	2 778 490 385
Budget d'investissement	7 779 708 716	3 611 695 888
Budget C2D/Justice	6 587 011 000	18 000 000 000
Total budget	18 674 771 473	26 264 101 847

IV.2.2 Budget des directions

Tableau 14. Budgets alloués aux directions du ministère

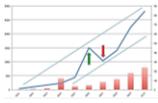
	2017	2018
Les directions et services rattachées au cabinet		
IGSIP	91 647 282	67 698 939
DSJRH	44 222 292	79 994 796
DAF	68 807 476	52 577 835
DPS	0	14 705 875
DIEM	0	14 705 875
Scé Info	0	7 920 414
SerCom	9 580 968	16 948 095
Les directions centrales		
DELD	15 556 550	17 817 898
DACP	18 066 240	21 896 187
DAP	11 899 499	13 762 109
DPJEJ	328 017 430	328 017 430
DECA	18 367 784	24 491 341
DirProt	8 882 866	24 226 635
DirProm	11 901 473	29 979 228
Total budget directions	626 949 860	714 742 657



IV.2.3 Budgets des juridictions

Tableau 15. *Budgets alloués aux juridictions*

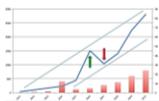
	2017	2018
Cours d'appels		
Abidjan	13 719 759	13 895 123
Bouaké	40 623 991	41 692 165
Daloa	13 275 072	14 327 612
Tribunaux de premières instances et Sections de tribunaux		
Abidjan plateau	12 904 496	14 004 396
Abidjan Yopougon	12 849 574	13 780 597
Abengourou	12 949 099	10 946 165
Bouaké	13 004 984	12 924 999
Bouaflé	13 067 544	12 127 365
Daloa	12 982 661	13 644 146
Gagnoa	13 015 459	12 101 862
Man	13 071 762	13 170 977
Korhogo	13 250 178	12 375 190
Tribunal de commerce	14 559 098	78 951 524
Aboisso	10 778 496	11 113 045
Adzopé	10 800 000	12 300 000
Agboville	10 639 456	10 849 956
Bondoukou	10 854 500	12 555 000
Bongouanou	11 049 890	10 881 000
Bouna	11 551 930	13 069 998
Boundiali	11 630 000	12 630 000
Dabou	11 141 500	11 306 950
Danané	11 900 000	11 654 220
Dimbokro	11 749 196	10 153 537
Divo	12 438 070	12 306 325
Gd-Bassam	10 887 631	10 436 587
Guiglo	13 114 838	11 459 947
Issia	13 102 030	11 631 449
Katiola	11 514 834	12 519 974
Lakota	10 803 995	10 785 998
M'Bahiakro	10 729 900	11 930 000
Odienné	11 045 998	12 475 000
Oumé	10 757 992	10 733 094
Sassandra	10 827 994	12 629 000
Séguéla	11 656 000	13 140 000
Sinfra	9 974 980	11 509 995
Soubré	10 710 000	12 960 000
Tabou	10 700 000	10 669 997
Touba	11 870 000	12 488 999



Direction de la Planification et des Statistiques
MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

	2017	2018
Tiassalé	11 048 000	10 941 800
Toumodi	10 749 990	10 934 990
Total juridictions	567 693 323	501 057 458

**Y compris les charges locatives*

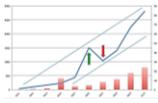


IV.2.4 Budgets des établissements pénitentiaires

Tableau 16. *Montants des budgets alloués aux établissements pénitentiaires*

	2017*	2018
Camp pénal Bouaké	200 547 458	204 354 238
Maison de correction Dimbokro	36 013 115	66 970 308
Ferme pénitentiaire Saliakro (Dimbokro)	41 849 500	43 005 186
Maisons d'Arrêts et de Corrections (MAC)		
Aboisso	39 232 175	46 833 909
Adzopé	35 558 000	43 448 772
Agboville	35 195 500	39 152 105
Bondoukou	30 845 633	41 188 120
Bongouanou	21 816 410	25 782 213
Bouaké	73 989 946	88 288 402
Bouaflé	42 049 655	52 720 976
Bouna	21 226 368	44 817 206
Boundiali	18 376 000	17 866 788
Dabou	32 953 950	53 712 488
Daloa	115 700 225	123 974 671
Danané	33 374 374	33 825 595
Dimbokro	36 013 115	66 970 308
Divo	39 696 968	41 641 951
Gagnoa	53 855 998	62 310 022
Gd-Bassam	29 698 400	33 702 641
Katiola	21 967 725	28 951 198
Korhogo	69 186 700	74 446 748
Lakota	16 213 678	17 589 314
Man	92 444 787	168 920 612
M'Bahiakro	9 872 875	11 800 923
Odienné	18 780 035	18 938 100
Oumé	16 370 175	20 221 008
Sassandra	51 835 970	95 213 727
Séguéla	26 313 450	37 261 375
Soubré	48 376 000	54 395 508
Tabou	20 829 275	33 327 802
Touba	14 050 695	15 672 218
Tiassalé	28 534 483	30 872 168
Toumodi	50 786 499	53 407 417
Abidjan (MACA)	891 978 408	924 913 791
Centre de Rééducation pour Mineurs Dabou	23 801 480	53 407 417
Total	2 339 335 025	2 769 905 225

**Y compris le budget achat d'aliments (non destiné au personnel)*



V ACTIVITES DES JURIDICTIONS

V.1 Activités des Cours d'Appel

V.1.1 Activités d'ensemble des Cours d'Appels

V.1.1.1 Activités des Parquets généraux

Tableau 17. Situation des dossiers dans les parquets généraux

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Ensemble des affaires pénales reçues et traitées par les parquets généraux			
Dossiers à traiter	4 373	5 001	14,4%
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	3 517	3 538	0,6%
Dossiers traités (Réquisitoires rendus)	3 018	3 479	15,3%
Ensemble des dossiers transmis pour conclusions écrites			
Dossiers global à traiter	1 733	3 075	77,4%
<i>dont dossiers transmis au ministère public au cours de la période</i>	1 342	2 568	91,4%
Dossiers dont les conclusions ont été prises	1 213	2 441	101,2%
Ensemble des dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation			
Dossier global à traiter	1 101	968	-12,1%
<i>dont dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation au cours de la période</i>	787	898	14,1%
Dossiers traités (Réquisitoires rendus)	118	137	16,1%
Total ensemble des dossiers			
Total dossiers à traiter	7 207	9 044	25,5%
<i>dont total dossiers reçus au cours de la période</i>	5 646	7 004	24,1%
Total dossiers traités	4 349	6 047	39,0%

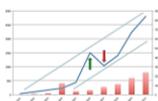


Tableau 18. *Etat des affaires pénales*

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Dossiers d'appel contre des décisions du juge d'instruction			
Dossiers à traiter	188	258	37,2
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	188	251	33,5
Dossiers traités (Réquisitoires rendus)	182	258	41,8
Dossiers d'appel contre des décisions du juge des enfants			
Dossiers à traiter	3	2	-33,3
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	1	2	100,0
Dossiers traités (Réquisitoires rendus)	3	2	-33,3
Dossiers d'appel à la suite d'une ordonnance de transmission de pièces en matière criminelle			
Dossiers à traiter	//	9	
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	//	0	
Dossiers traités (Réquisitoires rendus)	//	9	
Dossiers d'appel en matière correctionnelle (audiences correctionnelles)			
Dossiers à traiter	3 572	3 814	6,8
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	2 838	2 521	-11,2
Dossiers traités (Réquisitoires rendus)	2 202	2 463	11,9
Dossiers criminels reçus sur Ordonnances de Transmission des Pièces au Procureur Général (OTPG)			
Dossiers à traiter	554	918	65,7
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	407	774	90,2
Dossiers traités (Réquisitoires rendus)	410	747	82,2
Dossiers transmis après arrêt de renvoi devant la Cour d'Assise			
Dossiers à traiter	221	0	
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	212	0	
Dossiers traités (Réquisitoires rendus)	221	0	
Ensemble dossiers			
Dossiers à traiter	4 538	5 001	10,2
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	3 646	3 548	-2,7
Dossiers traités (Réquisitoires rendus)	3 018	3 479	15,3

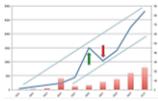


Tableau 19. Nombre de dossiers transmis au Parquet Général pour conclusions écrite selon la nature

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Dossiers en matière civil			
Ensemble dossiers à traiter	1 486	2 190	47,4
<i>dont dossiers transmis au ministère public au cours de la période</i>	1 193	1 748	46,5
Dossiers dont les conclusions ont été prises	1 031	1 613	56,5
Dossiers en matière commercial			
Ensemble dossiers à traiter	45	558	1140,0
<i>dont dossiers transmis au ministère public au cours de la période</i>	30	541	1703,3
Dossiers dont les conclusions ont été prises	28	558	1892,9
Dossiers en matière social			
Ensemble dossiers à traiter	202	327	61,9
<i>dont dossiers transmis au ministère public au cours de la période</i>	119	279	134,5
Dossiers dont les conclusions ont été prises	154	270	75,3
Dossiers en matière administrative			
Ensemble dossiers à traiter	0	0	
<i>dont dossiers transmis au ministère public au cours de la période</i>	0	0	
Dossiers dont les conclusions ont été prises	0	0	
Dossiers total transmis pour conclusions écrites			
Ensemble dossiers à traiter	1 733	3 075	77,4
<i>dont dossiers transmis au ministère public au cours de la période</i>	1 342	2 568	91,4
Dossiers dont les conclusions ont été prises	1 213	2 486	104,9

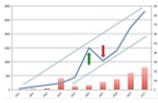


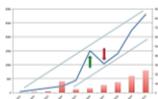
Tableau 20. *Nombre de dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation et de rapports rédigés au Parquet Général selon la nature*

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Pénale			
Ensemble dossiers à traiter	140	240	71,4
<i>dont dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation au cours de la période</i>	137	216	57,7
Rapports rédigés	118	137	16,1
Civile			
Ensemble dossiers à traiter	643	520	-19,1
<i>dont dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation au cours de la période</i>	459	493	7,4
Rapports rédigés	0	0	
Commerciale			
Ensemble dossiers à traiter	82	41	-50,0
<i>dont dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation au cours de la période</i>	50	41	-18,0
Rapports rédigés	0	0	
Sociale			
Ensemble dossiers à traiter	239	167	-30,1
<i>dont dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation au cours de la période</i>	141	42	-70,2
Rapports rédigés	0	0	
Administrative			
Ensemble dossiers à traiter	0	0	
<i>dont dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation au cours de la période</i>	0	0	
Rapports rédigés	0	0	
Ensemble dossiers			
Ensemble dossiers à traiter	1 101	968	-12,1
<i>dont dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation au cours de la période</i>	787	898	14,1
Rapports rédigés	118	137	16,1

Tableau 21. *Montant des amendes correctionnelles*

En FCFA	2016-2017	2017-2018*
Amendes correctionnelles à recouvrer	-	214 188 500
Amendes correctionnelles enregistrées	-	73 905 000
Amendes correctionnelles recouvrées	-	300 000

*Les données concernent uniquement les CA de Bouaké et Daloa



V.1.1.2 Activités des Sièges

Tableau 22. Ensemble des affaires traitées au siège

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Ensemble Affaires à juger	9 462	9 305	-1,7%
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	5 851	5 376	-8,1%
Nombre de jonctions	52	150	188,5%
Nombre d'affaires jointes	-	301	
Affaires jugées	5 362	5 971	11,4%
Nombre de décisions rendues	5 352	6 339	18,4%

Tableau 23. Ensemble des affaires traitées dans les chambres civiles

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Ensemble Affaires à juger	3 910	3 501	-10,5%
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	1 866	1 399	-25,0%
Nombre de jonctions	46	121	163,0%
Nombre d'affaires jointes	-	243	
Affaires jugées	1 808	2 433	34,6%
Nombre de décisions rendues	1 808	2 223	23,0%

Tableau 24. Ensemble des affaires traitées dans les chambres commerciales

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Ensemble Affaires à juger	520	785	51,0%
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	219	613	179,9%
Nombre de jonctions	3	23	666,7%
Nombre d'affaires jointes	-	46	
Affaires jugées	325	497	52,9%
Nombre de décisions rendues	325	474	45,8%

Tableau 25. Ensemble des affaires traitées dans les chambres sociales

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Ensemble Affaires à juger	1 458	1 323	-9,3%
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	928	800	-13,8%
Nombre de jonctions	1	5	400,0%
Nombre d'affaires jointes	-	10	
Affaires jugées	956	1 112	16,3%
Nombre de décisions rendues	956	1 039	8,7%

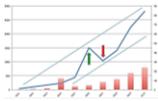


Tableau 26. Ensemble des affaires traitées dans les chambres correctionnelles

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Ensemble Affaires à juger	3 572	3 814	6,8%
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	2 838	2 511	-11,5%
Nombre de jonctions	11	1	-90,9%
Nombre d'affaires jointes	-	2	
Affaires jugées	2 776	2 470	-11,0%
Nombre de décisions rendues	2 260	2 470	9,3%

Tableau 27. Ensemble des affaires traitées dans les chambres mineurs

	2016-2017	2017-2018
Ensemble Affaires à juger	2	0
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	0	0
Nombre de jonctions	0	0
Nombre d'affaires jointes	-	0
Affaires jugées	2	0
Nombre de décisions rendues	2	0

Tableau 28. les ordonnances

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Requête			
Requête à traiter sur la période	1 011	1 146	13,4%
<i>Dont requêtes reçues au cours de la période</i>	1 011	1 076	6,4%
Accordées	942	517	-45,1%
Rejetées	-	437	
Ordonnances en matière de référés			
Ensemble Ordonnances à rendre au cours de la période	51	77	51,0%
<i>Dont affaires reçues au cours de la période</i>	51	77	51,0%
Ordonnances rendues	51	74	45,1%

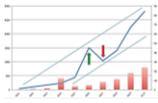


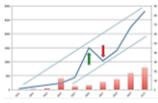
Tableau 29. Ensemble des affaires traitées en chambre d'accusation

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Ensemble des Affaires à traiter	592	933	57,6%
<i>Dont affaires nouvelles reçues</i>	592	835	41,0%
Affaires traitées	592	779	31,6%
Décisions rendues	592	922	55,7%
Etat des arrêts rendus			
Arrêts de mise en accusation	185	416	124,9%
Arrêts de renvoi devant le tribunal correctionnel	21	33	57,1%
Arrêts de renvoi devant le tribunal de simple police	99	0	-100,0%
Arrêts de non -lieu	59	27	-54,2%
Arrêts mixtes	85	136	60,0%
Arrêts rendus sur appel de décision d'un juge d'instruction	56	175	212,5%
les arrêts ordonnant un complément d'information	78	78	0,0%
Total arrêts rendus	583	865	48,4%

V.1.1.3 Activités des Greffes

Tableau 30. Etat des enregistrements selon la nature

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Pénale			
Ensemble des décisions à enregistrer au cours de la période	1 997	1 788	-10,5%
<i>Dont nouvelles décisions reçues pour enregistrement au cours de la période</i>	1 888	1 685	-10,8%
Décisions enregistrées	909	1 738	91,2%
Civile			
Ensemble des décisions à enregistrer au cours de la période	2 012	1 588	-21,1%
<i>Dont nouvelles décisions reçues pour enregistrement au cours de la période</i>	1 953	1 506	-22,9%
Décisions enregistrées	649	1 375	111,9%
Référé			
Ensemble des décisions à enregistrer au cours de la période	68	77	13,2%
<i>Dont nouvelles décisions reçues pour enregistrement au cours de la période</i>	68	76	11,8%
Décisions enregistrées	24	74	208,3%
Total des dossiers			
Ensemble des décisions à enregistrer au cours de la période	4 077	3 453	-15,3%
<i>Dont nouvelles décisions reçues pour enregistrement au cours de la période</i>	3 909	3 267	-16,4%
Décisions enregistrées	1 580	3 187	101,7%



V.1.2 Activités de la Cour d'Appel d'Abidjan

V.1.2.1. Activités du Parquet Général de la Cour d'Appel d'Abidjan

Tableau 31. Ensemble des dossiers reçus au Parquet Général de la Cour d'Appel d'Abidjan

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Ensemble des affaires pénales reçue et traités			
Dossiers à traiter	2 178	2 233	2,5%
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	1 823	1 645	-9,8%
Dossiers traités (Réquisitoires rendus)	1 523	1 384	-9,1%
Ensemble des dossiers transmis pour conclusions écrites			
Dossiers global à traiter	1 175	2 540	116,2%
<i>dont dossiers transmis au ministère public au cours de la période</i>	797	2 061	158,6%
Dossiers dont les conclusions ont été prises	696	1 916	175,3%
Ensemble des dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation			
Dossier global à traiter	810	650	-19,8%
<i>dont dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation au cours de la période</i>	508	585	15,2%
Dossiers traités	68	93	36,8%
Ensemble des dossiers			
Dossier global à traiter	4 169	5 423	30,1%
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	3 128	4 291	37,2%
Dossiers traités	2287	3 393	48,4%

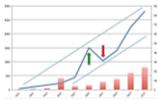


Tableau 32. *Etat des affaires pénales au Parquet Général de la Cour d'Appel d'Abidjan*

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Dossiers d'appel contre des décisions du juge d'instruction			
Dossiers à traiter	131	189	44,3%
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	131	189	44,3%
Dossiers traités (Réquisitoires rendus)	131	189	44,3%
Dossiers d'appel contre des décisions du juge des enfants			
Dossiers à traiter	2	2	0,0%
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	2	2	0,0%
Dossiers traités (Réquisitoires rendus)	2	2	0,0%
Dossiers d'appel à la suite d'une ordonnance de transmission de pièces en matière criminelle			
Dossiers à traiter	//	9	
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	//	0	
Dossiers traités (Réquisitoires rendus)	//	9	
Dossiers d'appel en matière correctionnelle (audiences correctionnelles)			
Dossiers à traiter	1 945	1 752	-9,9%
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	1 582	1 173	-25,9%
Dossiers traités (Réquisitoires rendus)	1 289	903	-29,9%
Dossiers criminels reçus sur Ordonnances de Transmission des Pièces au Procureur Général (OTPG)			
Dossiers à traiter	61	281	360,7%
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	61	281	360,7%
Dossiers traités (Réquisitoires rendus)	61	281	360,7%
Dossiers transmis après arrêt de renvoi devant la Cour d'Assise			
Dossiers à traiter	49	0	
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	49	0	
Dossiers traités (Réquisitoires rendus)	49	0	
Ensemble dossiers			
Dossiers à traiter	2 189	2 233	2,0%
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	1 823	1 645	-9,8%
Dossiers traités (Réquisitoires rendus)	1 532	1 384	-9,7%

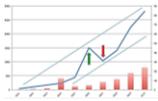


Tableau 33. *Nombre de dossiers transmis au Parquet Général de la Cour d'Appel d'Abidjan pour conclusions écrites selon la nature*

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Dossier en matière civil			
Ensemble dossiers à traiter	954	1689	77,0%
<i>dont dossiers transmis au ministère public au cours de la période</i>	674	1275	89,2%
Dossiers dont les conclusions ont été prises	540	1122	107,8%
Dossiers en matière commercial			
Ensemble dossiers à traiter	45	558	1140,0%
<i>dont dossiers transmis au ministère public au cours de la période</i>	30	541	1703,3%
Dossiers dont les conclusions ont été prises	28	558	1892,9%
Dossiers en matière social			
Ensemble dossiers à traiter	176	293	66,5%
<i>dont dossiers transmis au ministère public au cours de la période</i>	93	245	163,4%
Dossiers dont les conclusions ont été prises	128	236	84,4%
Dossiers en matière administrative			
Ensemble dossiers à traiter	0	0	
<i>dont dossiers transmis au ministère public au cours de la période</i>	0	0	
Dossiers dont les conclusions ont été prises	0	0	
Dossiers total transmis pour conclusions écrites			
Ensemble dossiers à traiter	1175	2540	116,2%
<i>dont dossiers transmis au ministère public au cours de la période</i>	797	2061	158,6%
Dossiers dont les conclusions ont été prises	696	1916	175,3%

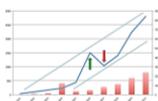


Tableau 34. *Nombre de dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation et de rapports rédigés au Parquet Général de la Cour d'Appel d'Abidjan selon la nature*

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Pénale			
Ensemble dossiers à traiter	68	166	144,1%
<i>dont dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation au cours de la période</i>	68	147	116,2%
Rapports rédigés	68	93	36,8%
Civile			
Ensemble dossiers à traiter	442	299	-32,4%
<i>dont dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation au cours de la période</i>	267	272	1,9%
Rapports rédigés	0	0	
Commerciale			
Ensemble dossiers à traiter	81	41	-49,4%
<i>dont dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation au cours de la période</i>	49	41	-16,3%
Rapports rédigés	0	0	
Sociale			
Ensemble dossiers à traiter	219	144	-34,2%
<i>dont dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation au cours de la période</i>	124	125	0,8%
Rapports rédigés	0	0	
Administrative			
Ensemble dossiers à traiter	0	0	
<i>dont dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation au cours de la période</i>	0	0	
Rapports rédigés	0	0	
Ensemble dossiers			
Ensemble dossiers à traiter	810	650	-19,8%
<i>dont dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation au cours de la période</i>	508	585	15,2%
Rapports rédigés	68	93	36,8%

V.1.2.2. Activités du Siege de la Cour d'Appel d'Abidjan

Tableau 35. *Ensemble des affaires traitées au siège de la Cour d'Appel d'Abidjan*

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Ensemble Affaires à juger	6 650	6 111	-8,1%
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	3 912	3 385	-13,5%
Nombre de jonctions	38	145	281,6%
Nombre d'affaires jointes	-	290	
Affaires jugées	3 735	4 009	7,3%
Nombre de décisions rendues	3 735	4 009	7,3%

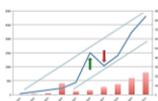


Tableau 36. *Traitement des affaires en chambre civile au siège de la Cour d'Appel d'Abidjan*

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Ensemble Affaires à juger	2 894	2 523	-12,8%
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	1 274	859	-32,6%
Nombre de jonctions	33	117	254,5%
Nombre d'affaires jointes	-	234	
Affaires jugées	1 230	1 661	35,0%
Nombre de décisions rendues	1 230	1 647	33,9%

Tableau 37. *Traitement des affaires en chambre commerciale au siège de la Cour d'Appel d'Abidjan*

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Ensemble Affaires à juger	518	798	54,1%
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	217	603	177,9%
Nombre de jonctions	3	23	666,7%
Nombre d'affaires jointes	-	46	
Affaires jugées	323	487	50,8%
Nombre de décisions rendues	323	464	43,7%

Tableau 38. *Traitement des affaires en chambre sociale au siège de la Cour d'Appel d'Abidjan*

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Ensemble Affaires à juger	1301	1197	-8,0%
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	839	750	-10,6%
Nombre de jonctions	1	5	400,0%
Nombre d'affaires jointes	-	10	
Affaires jugées	824	993	20,5%
Nombre de décisions rendues	824	988	19,9%

Tableau 39. *Traitement des affaires en chambre correctionnelle au siège de la Cour d'Appel d'Abidjan*

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Ensemble Affaires à juger	1935	1752	-9,5%
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	1582	1173	-25,9%
Nombre de jonctions	1	0	-100,0%
Nombre d'affaires jointes	-	0	
Affaires jugées	1356	910	-32,9%
Nombre de décisions rendues	1346	910	-32,4%

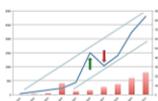


Tableau 40. *Traitement des affaires en chambre mineurs au siège de la Cour d'Appel d'Abidjan*

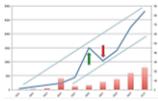
	2016-2017	2017-2018
Ensemble Affaires à juger	2	0
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	0	0
Nombre de jonctions	0	0
Nombre d'affaires jointes	-	0
Affaires jugées	2	0
Nombre de décisions rendues	2	0

Tableau 41. *les ordonnances au siège de la Cour d'Appel d'Abidjan*

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Requête			
Requête à traiter sur la période	864	1026	18,8%
<i>Dont requêtes reçues au cours de la période</i>	864	960	11,1%
Accordées	798	432	-45,9%
Rejetées	-	402	
Ordonnances en matière de référés			
Ensemble Ordonnances à rendre au cours de la période	28	62	121,4%
<i>Dont affaires reçues au cours de la période</i>	28	62	121,4%
Ordonnances rendues	28	59	110,7%

Tableau 42. *Ensemble des affaires traitées en chambre d'accusation au siège de la Cour d'Appel d'Abidjan*

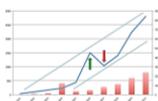
	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Ensemble des Affaires à traiter	233	462	98,3%
<i>Dont affaires nouvelles reçues</i>	233	462	98,3%
Affaires traitées	233	10	-95,7%
Décisions rendues	233	452	94,0%
Etat des arrêts rendus			
Arrêts de mise en accusation	40	210	425,0%
Arrêts de renvoi devant le tribunal correctionnel	14	22	57,1%
Arrêts de renvoi devant le tribunal de simple police	99	0	-100,0%
Arrêts de non -lieu	45	21	-53,3%
Arrêts mixtes	16	9	-43,8%
Arrêts rendus sur appel de décision d'un juge d'instruction	5	120	2300,0%
les arrêts ordonnant un complément d'information	14	20	42,9%
Total arrêts rendus	233	402	72,5%



V.1.2.3. *Activités du Greffe de la Cour d'Appel d'Abidjan*

Tableau 43. *Etat des enregistrements au Greffe de la Cour d'Appel d'Abidjan selon la nature*

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Pénale			
Ensemble des décisions à enregistrer au cours de la période	1145	802	-30,0%
<i>Dont nouvelles décisions reçues pour enregistrement au cours de la période</i>	1095	712	-35,0%
Décisions enregistrées	70	752	974,3%
Civile			
Ensemble des décisions à enregistrer au cours de la période	1 407	973	-30,8%
<i>Dont nouvelles décisions reçues pour enregistrement au cours de la période</i>	1 350	913	-32,4%
Décisions enregistrées	119	806	577,3%
Référé			
Ensemble des décisions à enregistrer au cours de la période	45	62	37,8%
<i>Dont nouvelles décisions reçues pour enregistrement au cours de la période</i>	45	62	37,8%
Décisions enregistrées	2	59	2850,0%
Total des dossiers			
Ensemble des décisions à enregistrer au cours de la période	2 597	1 837	-29,3%
<i>Dont nouvelles décisions reçues pour enregistrement au cours de la période</i>	2 490	1 687	-32,2%
Décisions enregistrées	189	1 617	755,6%



V.1.3 Activités de la Cour d'Appel de Bouaké

V.1.1.4 Activités du Parquet Général de la Cour d'Appel de Bouaké

Tableau 44. Ensemble des dossiers reçus au Parquet Général de la Cour d'Appel de Bouaké

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Ensemble des affaires pénales reçue et traités			
Dossiers à traiter	596	832	39,6%
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	432	571	32,2%
Dossiers traités (Réquisitoires rendus)	335	554	65,4%
Ensemble des dossiers transmis pour conclusions écrites			
Dossiers global à traiter	153	169	10,5%
<i>dont dossiers transmis au ministère public au cours de la période</i>	140	166	18,6%
Dossiers dont les conclusions ont été prises	137	159	16,1%
Ensemble des dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation			
Dossier global à traiter	74	102	37,8%
<i>dont dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation au cours de la période</i>	62	99	59,7%
Dossiers traités (Rapport rédigés)	18	25	38,9%
Ensemble des dossiers			
Dossier global à traiter	823	1103	34,0%
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	634	836	31,9%
Dossiers traités	490	738	50,6%

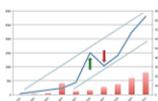


Tableau 45. *Etat des affaires pénales reçue et traités au Parquet Général de la Cour d'Appel de Bouaké selon la nature*

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Dossiers d'appel contre des décisions du juge d'instruction			
Dossiers à traiter	15	28	186,7%
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	15	22	146,7%
Dossiers traitées (Réquisitoires rendus)	9	28	311,1%
Dossiers d'appel contre des décisions du juge des enfants			
Dossiers à traiter	1	0	
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	1	0	
Dossiers traitées (Réquisitoires rendus)	1	0	
Dossiers d'appel à la suite d'une ordonnance de transmission de pièces en matière criminelle			
Dossiers à traiter	0	0	
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	0	0	
Dossiers traitées (Réquisitoires rendus)	0	0	
Dossiers d'appel en matière correctionnelle (audiences correctionnelles)			
Dossiers à traiter	385	690	179,2%
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	300	491	163,7%
Dossiers traitées (Réquisitoires rendus)	176	446	253,4%
Dossiers criminels reçus sur Ordonnances de Transmission des Pièces au Procureur Général (OTPG)			
Dossiers à traiter	152	114	75,0%
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	82	68	82,9%
Dossiers traitées (Réquisitoires rendus)	106	80	75,5%
Dossiers transmis après arrêt de renvoi devant la Cour d'Assise			
Dossiers à traiter	43	0	
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	34	0	
Dossiers traitées (Réquisitoires rendus)	43	0	
Ensemble dossiers			
Dossiers à traiter	596	832	139,6%
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	432	581	134,5%
Dossiers traitées (Réquisitoires rendus)	335	554	165,4%

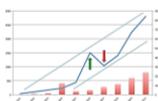


Tableau 46. *Nombre de dossiers transmis au Parquet Général de la Cour d'Appel de Bouaké pour conclusions écrites selon la nature*

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Dossiers civils			
Ensemble dossiers à traiter	145	160	10,3%
<i>dont dossiers transmis au ministère public au cours de la période</i>	132	157	18,9%
Dossiers dont les conclusions ont été prises	129	150	16,3%
Dossiers commercial			
Ensemble dossiers à traiter	0	0	
<i>dont dossiers transmis au ministère public au cours de la période</i>	0	0	
Dossiers dont les conclusions ont été prises	0	0	
Dossiers social			
Ensemble dossiers à traiter	8	9	12,5%
<i>dont dossiers transmis au ministère public au cours de la période</i>	8	9	12,5%
Dossiers dont les conclusions ont été prises	8	9	12,5%
Dossiers administratif			
Ensemble dossiers à traiter	0	0	
<i>dont dossiers transmis au ministère public au cours de la période</i>	0	0	
Dossiers dont les conclusions ont été prises	0	0	
Dossiers total transmis pour conclusions écrites			
Ensemble dossiers à traiter	153	169	10,5%
<i>dont dossiers transmis au ministère public au cours de la période</i>	140	166	18,6%
Dossiers dont les conclusions ont été prises	137	159	16,1%

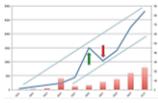
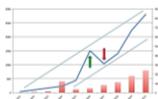


Tableau 47. *Nombre de dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation et de rapports rédigés au Parquet Général de la Cour d'Appel de Bouaké selon la nature*

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Pénale			
Ensemble dossiers à traiter	18	40	122,2%
<i>dont dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation au cours de la période</i>	15	37	146,7%
Rapports rédigés	18	25	38,9%
Civile			
Ensemble dossiers à traiter	49	49	0,0%
<i>dont dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation au cours de la période</i>	40	49	22,5%
Rapports rédigés	0	0	
Commerciale			
Ensemble dossiers à traiter	1	0	
<i>dont dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation au cours de la période</i>	1	0	
Rapports rédigés	0	0	
Sociale			
Ensemble dossiers à traiter	6	13	116,7%
<i>dont dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation au cours de la période</i>	6	13	116,7%
Rapports rédigés	0	0	
Administrative			
Ensemble dossiers à traiter	0	0	
<i>dont dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation au cours de la période</i>	0	0	
Rapports rédigés	0	0	
Ensemble dossiers			
Ensemble dossiers à traiter	74	102	37,8%
<i>dont dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation au cours de la période</i>	62	99	59,7%
Rapports rédigés	18	25	38,9%

Tableau 48. *Montant des amendes correctionnelles de la Cour d'Appel de Bouaké*

En FCFA	2016-2017	2017-2018
Amendes correctionnelles à recouvrer	-	204 358 500
Amendes correctionnelles enregistrées	-	68 900 000
Amendes correctionnelles recouvrées	-	300 000



V.1.1.5 Activités du Siège de la Cour d'Appel de Bouaké

Tableau 49. Ensemble des affaires traitées au siège de la Cour d'Appel de Bouaké

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Ensemble Affaires à juger	732	1 034	41,3%
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	500	708	41,6%
Nombre de jonctions	12	4	-66,7%
Nombre d'affaires jointes	-	9	
Affaires jugées	400	692	73,0%
Nombre de décisions rendues	408	691	69,4%

Tableau 50. Traitement des affaires en chambre civile au Siège de la Cour d'Appel de Bouaké

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Ensemble Affaires à juger	294	281	-4,4%
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	160	167	4,4%
Nombre de jonctions	11	4	-63,6%
Nombre d'affaires jointes	-	9	
Affaires jugées	180	185	2,8%
Nombre de décisions rendues	180	189	5,0%

Tableau 51. Traitement des affaires en chambre commerciale au Siège de la Cour d'Appel de Bouaké

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Ensemble Affaires à juger	2	10	400,0%
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	2	10	400,0%
Nombre de jonctions	0	0	
Nombre d'affaires jointes	-	0	
Affaires jugées	2	10	400,0%
Nombre de décisions rendues	2	10	400,0%

Tableau 52. Traitement des affaires en chambre sociale au Siège de la Cour d'Appel de Bouaké

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Ensemble Affaires à juger	51	53	3,9%
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	38	50	31,6%
Nombre de jonctions	0	0	
Nombre d'affaires jointes	-	0	
Affaires jugées	49	46	-6,1%
Nombre de décisions rendues	49	46	-6,1%

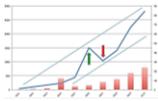


Tableau 53. *Traitement des affaires en chambre correctionnelle au Siège de la Cour d'Appel de Bouaké*

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Ensemble Affaires à juger	385	690	79,2%
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	300	481	60,3%
Nombre de jonctions	1	0	
Nombre d'affaires jointes	-	0	
Affaires jugées	177	446	152,0%
Nombre de décisions rendues	177	446	152,0%

Tableau 54. *Traitement des affaires en chambre mineurs au Siège de la Cour d'Appel de Bouaké*

	2016-2017	2017-2018
Ensemble Affaires à juger	0	0
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	0	0
Nombre de jonctions	0	0
Nombre d'affaires jointes	-	0
Affaires jugées	0	0
Nombre de décisions rendues	0	0

Tableau 55. *les ordonnances au Siège de la Cour d'Appel de Bouaké*

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Requête			
Requête à traiter sur la période	47	66	40,4%
<i>Dont requêtes reçues au cours de la période</i>	47	64	36,2%
Accordées	45	44	-2,2%
Rejetées	-	22	
Ordonnances en matière de référés			
Ensemble Ordonnances à rendre au cours de la période	2	3	50,0%
<i>Dont affaires reçues au cours de la période</i>	2	3	50,0%
Ordonnances rendues	2	3	50,0%

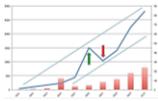
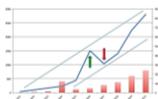


Tableau 56. *Décisions et arrêts rendus en chambre d'accusation au Siège de la Cour d'Appel de Bouaké*

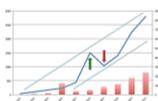
	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Décisions rendues			
Ensemble des Affaires à traiter	116	95	-18,1%
<i>Dont affaires nouvelles reçues</i>	<i>116</i>	<i>95</i>	-18,1%
Affaires traitées	116	82	-29,3%
Décisions rendues	116	225	94,0%
Arrêts rendus			
Arrêts de mise en accusation	34	91	167,6%
Arrêts de renvoi devant le tribunal correctionnel	3	8	166,7%
Arrêts de renvoi devant le tribunal de simple police	0	0	
Arrêts de non -lieu	7	0	-100,0%
Arrêts mixtes	4	65	1525,0%
Arrêts rendus sur appel de décision d'un juge d'instruction	9	23	155,6%
les arrêts ordonnant un complément d'information	34	31	-8,8%
total arrêts rendus	91	218	139,6%



V.1.1.6 *Activités du Greffe de la Cour d'Appel de Bouaké*

Tableau 57. *Etat des enregistrements au Greffe de la Cour d'appel de Bouaké selon la nature*

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Pénale			
Ensemble des décisions à enregistrer au cours de la période	235	323	37,4%
<i>Dont nouvelles décisions reçues pour enregistrement au cours de la période</i>	176	310	76,1%
Décisions enregistrées	222	323	45,5%
Civile			
Ensemble des décisions à enregistrer au cours de la période	160	174	8,7%
<i>Dont nouvelles décisions reçues pour enregistrement au cours de la période</i>	158	152	-3,8%
Décisions enregistrées	138	168	21,7%
Référé			
Ensemble des décisions à enregistrer au cours de la période	2	3	50,0%
<i>Dont nouvelles décisions reçues pour enregistrement au cours de la période</i>	2	2	0,0%
Décisions enregistrées	1	3	200,0%
Total des dossiers			
Ensemble des décisions à enregistrer au cours de la période	397	500	25,9%
<i>Dont nouvelles décisions reçues pour enregistrement au cours de la période</i>	336	464	38,1%
Décisions enregistrées	361	494	36,8%



V.1.4 Activités de la Cour d'appel de Daloa

V.1.4.1. Activités du Parquet Général de la Cour d'Appel de Daloa

Tableau 58. Ensemble des dossiers reçus au Parquet Général de la Cour d'Appel de Daloa

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Ensemble des affaires pénales reçue et traités			
Dossiers à traiter	1 599	1 936	21,1%
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	<i>1 262</i>	<i>1 322</i>	4,8%
Dossiers traités (Réquisitoires rendus)	1 151	1 541	33,9%
Ensemble des dossiers transmis pour conclusions écrites			
Dossiers global à traiter	405	366	-9,6%
<i>dont dossiers transmis au ministère public au cours de la période</i>	<i>405</i>	<i>341</i>	-15,8%
Dossiers dont les conclusions ont été prises	380	366	-3,7%
Ensemble des dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation			
Dossier global à traiter	217	216	-0,5%
<i>dont dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation au cours de la période</i>	<i>217</i>	<i>214</i>	-1,4%
Dossiers traités (Rapports rédigés)	32	19	-40,6%
Ensemble des dossiers			
Dossier global à traiter	2 221	2 518	13,4%
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	<i>1 884</i>	<i>1 877</i>	-0,4%
Dossiers traités	1 563	1 926	23,2%

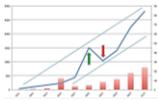


Tableau 59. *Etat des affaires pénales au Parquet Général de la Cour d'Appel de Daloa*

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Dossiers d'appel contre des décisions du juge d'instruction			
Dossiers à traiter	42	41	-2,4%
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	42	40	-4,8%
Dossiers traitées (Réquisitoires rendus)	42	41	-2,4%
Dossiers d'appel contre des décisions du juge des enfants			
Dossiers à traiter	0	0	
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	0	0	
Dossiers traitées (Réquisitoires rendus)	0	0	
Dossiers d'appel à la suite d'une ordonnance de transmission de pièces en matière criminelle			
Dossiers à traiter	0	0	
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	0	0	
Dossiers traitées (Réquisitoires rendus)	0	0	
Dossiers d'appel en matière correctionnelle (audiences correctionnelles)			
Dossiers à traiter	1 252	1 372	9,6%
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	956	857	-10,4%
Dossiers traitées (Réquisitoires rendus)	737	1 114	51,2%
Dossiers criminels reçus sur Ordonnances de Transmission des Pièces au Procureur Général (OTPG)			
Dossiers à traiter	341	523	53,4%
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	264	425	61,0%
Dossiers traitées (Réquisitoires rendus)	243	386	58,8%
Dossiers transmis après arrêt de renvoi devant la Cour d'Assise			
Dossiers à traiter	129	0	
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	129	0	
Dossiers traitées (Réquisitoires rendus)	129	0	
Ensemble dossiers			
Dossiers à traiter	1 599	1 936	21,1%
<i>dont dossiers reçus au cours de la période</i>	1 262	1 322	4,8%
Dossiers traitées (Réquisitoires rendus)	1 151	1 541	33,9%

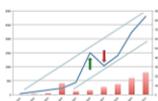


Tableau 60. *Nombre de dossiers transmis au Parquet Général de la Cour d'Appel de Daloa pour conclusions écrites selon la nature*

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Dossiers civils			
Ensemble dossiers à traiter	387	341	-11,9%
<i>dont dossiers transmis au ministère public au cours de la période</i>	387	316	-18,3%
Dossiers dont les conclusions ont été prises	362	341	-5,8%
Dossiers commercial			
Ensemble dossiers à traiter	0	0	
<i>dont dossiers transmis au ministère public au cours de la période</i>	0	0	
Dossiers dont les conclusions ont été prises	0	0	
Dossiers social			
Ensemble dossiers à traiter	18	25	38,9%
<i>dont dossiers transmis au ministère public au cours de la période</i>	18	25	38,9%
Dossiers dont les conclusions ont été prises	18	25	38,9%
Dossiers administratif			
Ensemble dossiers à traiter	0	0	
<i>dont dossiers transmis au ministère public au cours de la période</i>	0	0	
Dossiers dont les conclusions ont été prises	0	0	
Dossiers total transmis pour conclusions écrites			
Ensemble dossiers à traiter	405	366	-9,6%
<i>dont dossiers transmis au ministère public au cours de la période</i>	405	341	-15,8%
Dossiers dont les conclusions ont été prises	380	366	-3,7%

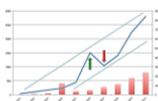


Tableau 61. *Nombre de dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation et de rapports rédigés au Parquet Général de la Cour d'Appel de Daloa selon la nature*

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Pénale			
Ensemble dossiers à traiter	54	34	-37,0%
<i>dont dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation au cours de la période</i>	54	32	-40,7%
Rapports rédigés	32	19	-40,6%
Civile			
Ensemble dossiers à traiter	152	172	13,2%
<i>dont dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation au cours de la période</i>	152	172	13,2%
Rapports rédigés	0	0	
Commerciale			
Ensemble dossiers à traiter	0	0	
<i>dont dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation au cours de la période</i>	0	0	
Rapports rédigés	0	0	
Sociale			
Ensemble dossiers à traiter	11	10	-9,1%
<i>dont dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation au cours de la période</i>	11	10	-9,1%
Rapports rédigés	0	0	
Administrative			
Ensemble dossiers à traiter	0	0	
<i>dont dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation au cours de la période</i>	0	0	
Rapports rédigés	0	0	
Ensemble dossiers			
Ensemble dossiers à traiter	217	216	-0,5%
<i>dont dossiers ayant fait l'objet de pourvoi en cassation au cours de la période</i>	217	214	-1,4%
Rapports rédigés	32	19	-40,6%

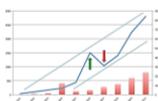


Tableau 62. Montant des amendes correctionnelles au Parquet Général de la Cour d'Appel de Daloa

En FCFA	2016-2017	2017-2018
Amendes correctionnelles à recouvrer	-	9 830 000
Amendes correctionnelles enregistrées	-	5 005 000
Amendes correctionnelles recouvrées	-	0

V.1.4.2. Activités du Siège de la Cour d'Appel de Daloa

Tableau 63. Ensemble des affaires traitées au siège de la Cour d'Appel de Daloa

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Ensemble Affaires à juger	2 080	2 164	4,0%
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	1 439	1 283	-10,8%
Nombre de jonctions	2	1	-50,0%
Nombre d'affaires jointes	-	2	
Affaires jugées	1 218	1 549	27,2%
Nombre de décisions rendues	1 209	1 638	35,5%

Tableau 64. Traitement des affaires en chambre civile au siège de la Cour d'Appel de Daloa

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Ensemble Affaires à juger	722	715	-1,0%
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	432	373	-13,7%
Nombre de jonctions	2	0	
Nombre d'affaires jointes	-	0	
Affaires jugées	398	391	-1,8%
Nombre de décisions rendues	398	480	20,6%

Tableau 65. Traitement des affaires en chambre commerciale au siège de la Cour d'Appel de Daloa

	2016-2017	2017-2018
Ensemble Affaires à juger	0	0
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	0	0
Nombre de jonctions	0	0
Nombre d'affaires jointes	0	0
Affaires jugées	0	0
Nombre de décisions rendues	0	0

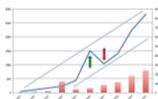


Tableau 66. *Traitement des affaires en chambre sociale au siège de la Cour d'Appel de Daloa*

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Ensemble Affaires à juger	106	78	-26,4%
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	51	53	3,9%
Nombre de jonctions	0	0	
Nombre d'affaires jointes	-	0	
Affaires jugées	83	45	-45,8%
Nombre de décisions rendues	83	45	-45,8%

Tableau 67. *Traitement des affaires en chambre correctionnelle au siège de la Cour d'Appel de Daloa*

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Ensemble Affaires à juger	1 252	1 373	9,7%
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	956	857	-10,4%
Nombre de jonctions	9	1	-88,9%
Nombre d'affaires jointes	-	2	
Affaires jugées	737	1 113	51,0%
Nombre de décisions rendues	737	1 113	51,0%

Tableau 68. *Traitement des affaires en chambre mineurs au siège de la Cour d'Appel de Daloa*

	2016-2017	2017-2018
Ensemble Affaires à juger	0	0
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	0	0
Nombre de jonctions	0	0
Nombre d'affaires jointes	-	0
Affaires jugées	0	0
Nombre de décisions rendues	0	0

Tableau 69. *les ordonnances au siège de la Cour d'Appel de Daloa*

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Requête			
Requête à traiter sur la période	100	54	-46,0%
<i>Dont requêtes reçues au cours de la période</i>	100	52	-48,0%
Accordées	99	41	-58,6%
Rejetées	-	13	
Ordonnances en matière de référés			
Ensemble Ordonnances à rendre au cours de la période	21	12	-42,9%
<i>Dont affaires reçues au cours de la période</i>	21	12	-42,9%
Ordonnances rendues	21	12	-42,9%

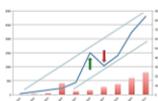


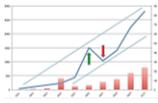
Tableau 70. *Décisions et arrêts rendus en chambre d'accusation au siège de la Cour d'Appel de Daloa*

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Ensemble des Affaires à traiter	243	376	54,7%
<i>Dont affaires nouvelles reçues</i>	243	278	14,4%
Affaires traitées	243	245	0,8%
Décisions rendues	243	245	0,8%
Arrêts rendus			
Arrêts de mise en accusation	111	115	3,6%
Arrêts de renvoi devant le tribunal correctionnel	4	3	-25,0%
Arrêts de renvoi devant le tribunal de simple police	0	0	
Arrêts de non -lieu	7	6	-14,3%
Arrêts mixtes	65	62	-4,6%
Arrêts rendus sur appel de décision d'un juge d'instruction	42	32	-23,8%
les arrêts ordonnant un complément d'information	30	27	-10,0%
total arrêts rendus	259	245	-5,4%

V.1.4.3. Activités du Greffe de la Cour d'Appel de Daloa

Tableau 71. *Etat des enregistrements au Greffe de la Cour d'Appel de Daloa selon la nature*

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Pénale			
Ensemble des décisions à enregistrer au cours de la période	617	663	7,5%
<i>Dont nouvelles décisions reçues pour enregistrement au cours de la période</i>	617	663	7,5%
Décisions enregistrées	617	663	7,5%
Civile			
Ensemble des décisions à enregistrer au cours de la période	445	441	-0,9%
<i>Dont nouvelles décisions reçues pour enregistrement au cours de la période</i>	445	441	-0,9%
Décisions enregistrées	392	401	2,3%
Référé			
Ensemble des décisions à enregistrer au cours de la période	21	12	-42,9%
<i>Dont nouvelles décisions reçues pour enregistrement au cours de la période</i>	21	12	-42,9%
Décisions enregistrées	21	12	-42,9%
Total des dossiers			
Ensemble des décisions à enregistrer au cours de la période	1083	1116	3,0%
<i>Dont nouvelles décisions reçues pour enregistrement au cours de la période</i>	1083	1116	3,0%
Décisions enregistrées	1030	1076	4,5%



V.2 Activités des Tribunaux de Première Instance (TPI) et des Sections Détachées des Tribunaux (SD)

V.2.1 Activités d'ensemble des TPI et des SD

V.2.1.1. Activités des Parquets

Tableau 72. *Etat des procès-verbaux et de l'enrôlement des dossiers d'information des Parquets près les TPI et SD*

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Règlement des PV			
PV global à régler au cours de la période	35 342	40 937	15,83%
<i>Dont PV reçus au cours de la période</i>	35 155	39 061	11,11%
PV réglés au cours de la période	32 894	35 629	8,31%
Suites données aux PV réglés par catégorie d'infraction			
Infractions criminelles	975	1 072	9,95%
Infractions délictuelles	31 317	34 189	
Infractions contraventionnelles	1 407	878*	-37,60%*
Enrôlement			
PV réglés enrôlés	//	26 729	
PV réglés non enrôlés	//	1 083	
Dossiers d'information réglés enrôlés	//	3 528	
Dossiers d'information réglés non enrôlés	//	126	

*Infraction délictuelle : hors TPI Abidjan

Tableau 73. *Répartition des PV selon les Suites donnée des Parquets Généraux des TPI et SD*

	2016-2017
Classement sans suite	2 841
Information (juge des enfants)	688
Information (Juge d'Instruction)	2 321
Flagrant délit	8 393
Simple police	//
Citation directe	5 251
Amende de composition	121

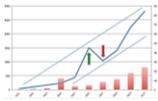


Tableau 74. Suite donnée aux PV selon la nature de l'infraction des Parquets près les TPI et SD

	2017-2018
Infractions criminelles	
Classement sans suite	47
Information (juge des enfants)	91
Information (Juge d'Instruction)	934
Infractions délictuelles	
Classement sans suite	7 577
Flagrant délit	14 271
Simple police	3 718
Tribunal correctionnel	4 393*
Information (juge des) enfants	969
Information (Juge d'Instruction)	2 795
Amende de composition	98*
Infractions contraventionnelles*	
Classement sans suite	236
Information (juge des) enfants	4
Amende de composition	638

* hors TPI Abidjan

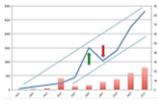


Tableau 75. Répartition des infractions selon la nature dans les Parquets des TPI et SD

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Infractions criminelles			
Assassinats et meurtres	273	346	26,74%
Coups mortels	85	89	4,71%
Empoisonnement	26	36	38,46%
Viols	505	455	-9,90%
Trafic illicite des migrants	14	1	-92,86%
Autres Crimes	111	145	30,63%
Infractions délictuelle			
Faux et usage de faux	307	225	-26,7%
Détournement de deniers publics, corruption, enrichissement illicite	41	22	-46,3%
Blanchiment de capitaux	41	3	-92,7%
Violence et/ou voie de fait, coups et blessures volontaires	3 241	2 396	-26,1%
Homicides et blessures involontaires liés aux accidents de la voie publique	3 515	2 308	-34,3%
Autres homicides et blessures involontaires	119	164	37,8%
Infraction à la législation sur les stupéfiants	701	703	0,3%
Attentats à la pudeur	224	187	-16,5%
Pratique de sorcellerie, de charlatanisme et de magie	216	179	-17,1%
Enlèvements de mineurs	81	89	9,9%
Mutilations génitales féminines	12	1	-91,7%
Vols et recels	7 133	4 584	-35,7%
Vols aggravés	2 216	2 289	3,3%
Association de malfaiteurs	184	123	-33,2%
Esroquerie et abus de confiance	5 359	3 145	-41,3%
Vol avec usage d'armes	512	292	-43,0%
Destruction de plants faits de main d'Homme	813	580	-28,7%
Infraction à la législation en matière agricole	77	66	-14,3%
Infractions prévues par la loi du 19 Juin 2013 relative à la lutte contre la cybercriminalité	113	20	-82,3%
Traite des Personnes	19	73	284,2%
Autres délits	7 078	4431	-37,4%
Infractions contraventionnelles			
Défauts de maîtrise	1 373	878	-36,1%
Vols de récolte sur pieds	80	20	-75,0%
Autres contraventions	167	122	-26,9%

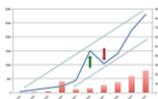


Tableau 76. *Etat des conclusions écrites dans les Parquets Généraux des TPI et SD*

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Affaires global pour conclusions écrites	18 145	22 545	24%
<i>Dont affaires reçues pour conclusions écrites</i>	11 842	21 889	85%
Conclusions écrites rendues	17 418	20 645	19%

Tableau 77. *Autres activités des Parquets Généraux des TPI et SD*

	2016-2017*	2017-2018*	Variation (%)
Casiers judiciaires délivrés	481 528	231 596	-51,9%
Rectifications administratives	5 642	6 040	7,1%

*Hors données TPI Abidjan et SD Sassandra

V.2.1.2. Activités des Sièges des TPI et SD

V.2.1.2.1. Matière pénale des TPI et SD

Tableau 78. *Affaires passées en audience en matière pénale des TPI et SD*

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Flagrant délit			
Audiences de flagrant délit	1 785	1 744	-2,3%
Affaires passées en audience	//	19 447	
Nombre moyen d'affaires passées en audience	//	11	
Citation Directe			
Audiences de citations directes	1 418	1 446	2%
Affaires passées en audience	//	16 778	
Nombre moyen d'affaires passées en audience	//	12	
Simple Police			
Audiences de simple police	742	654	-11,9%
Affaires passées en audience	//	1 393	
Nombre moyen d'affaires passées en audience	//	2	
Tribunal pour enfant			
Audiences tribunal pour enfant	234	195	-16,7%
Affaires passées en audience	//	1 089	
Nombre moyen d'affaires passées en audience	//	6	
Total			
Audiences	4 179	4 039	-3,4%
Affaires passées en audience	27 179	38 707	42,4%
Nombre moyen d'affaires passées en audience	7	10	42,9%

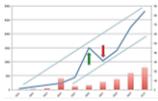


Tableau 79. *Etat des affaires jugées en flagrant délit des TPI et SD*

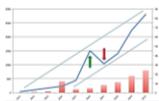
	2017-2018*
Infractions délictuelles	
Ensemble des affaires délictuelles à juger	13 633
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées</i>	13 504
Affaires jugées	13 601
Infractions contraventionnelles	
Ensemble des affaires contraventionnelles à juger	2 273
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées</i>	2 260
Affaires jugées	2 048

Tableau 80. *Etat des affaires jugées en citation directe des TPI et SD*

	2017-2018
Infractions délictuelles	
Ensemble des affaires délictuelles à juger	8 784
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées</i>	6 906
Affaires jugées	7 301
Infractions contraventionnelles	
Ensemble des affaires contraventionnelles à juger	1 031
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées</i>	801
Affaires jugées	953

Tableau 81. *Etat des affaires jugées au tribunal pour enfant des TPI et SD*

	2017-2018
Infractions délictuelles	
Ensemble des affaires délictuelles à juger	747
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées</i>	633
Affaires jugées	567
Infractions contraventionnelles	
Ensemble des affaires contraventionnelles à juger	47
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées</i>	44
Affaires jugées	27



V.2.1.2.2. Matière civile des TPI et SD

Tableau 82. *Nombre d'audiences civiles, commerciales, sociales, référés et administratives dans les TPI et SD*

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
audiences de référés	2 228	2 272	1,97%
audiences civiles et commerciales	1 714	2 960	72,70%
audiences d'état civil	1 559	3 957	153,82%
audiences de tutelle, d'hérédité ou de notoriétés	2 141	2 837	32,51%
audiences administratives	75	37	-50,67%
audiences sociales	753	904	20,05%
audiences de conciliation	668	718	7,49%
audiences de divorce	//	791	

Tableau 83. *Etat des divorces dans les TPI et SD*

	2016-2017	2017-2018
Nombre de requêtes reçues	//	1 586
Nombre de conciliations réussies	//	22
Nombre de divorces prononcés	//	1 456
Par consentement mutuel	//	608
Pour faute	//	848
Nombre de séparation de corps prononcés	//	631

Tableau 84. *Traitement des affaires en matière civile, commerciale, administrative et sociale dans les TPI et SD*

	2016-2017	2017-2018
Ensembles des affaires à juger	56 309	62 889
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>		51 704
Nombre de décisions rendues	44 573	46 610
Conciliations réalisées	//	180
Jugement tranchant le fond du litige	//	44 268

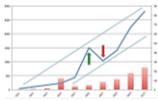


Tableau 85. *Etat des affaires civiles, commerciales, et administratives dans les TPI et SD*

	2016-2017	2017-2018
Affaires en référé		
Ensembles des affaires à juger	//	10 504
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	//	9 633
Nombre de décisions rendues	6 833	8 906
Affaires civiles et commerciales contentieuses		
Ensembles des affaires à juger	//	19 399
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	//	12 489
Nombre de décisions rendues	//	11 449
Affaires d'état civil		
Ensembles des affaires à juger		9 514
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>		8 495
Nombre de décisions rendues		7 270
Affaires administratives		
Ensembles des affaires à juger	0	11
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	0	11
Nombre de décisions rendues	0	12
Total civiles, commerciales, et administratives		
Ensembles des affaires à juger		39 428
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>		30 628
Nombre de décisions rendues		27 637

Tableau 86. *Etat des affaires d'hérités et de tutelles dans les TPI et SD*

	2016-2017	2017-2018
Hérités		
Ensembles des affaires à juger	//	17 289
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	//	16 633
Nombre de décisions rendues	//	13 346
Tutelles		
Ensembles des affaires à juger	//	2 655
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	//	2 561
Nombre de décisions rendues	//	2 497
Total hérités et tutelles		
Ensembles des affaires à juger	17 226	19 944
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	16 515	18 794
Nombre de décisions rendues	//	15 843

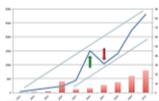


Tableau 87. *Etat des affaires sociales dans les TPI et SD*

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Affaires sociales			
Ensembles des affaires à juger	3 380	3 743	10,7%
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	1 767	2 417	36,8%
Nombre de décisions rendues	1 828	2 590	41,7%

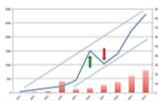
Tableau 88. *Etat des procédures d'urgence traitées dans les TPI et SD*

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Requêtes			
Ensemble des requêtes à examiner	10 187	13 328	30,8%
<i>Dont nouvelles requêtes reçues</i>	6 861	12 400	80,7%
ordonnances rendues sur requête	6 006	11 089	84,6%
Référé			
Ensemble des affaires à examiner	4 648	4 651	0,1%
<i>Dont nouvelles affaires reçues</i>	3 346	4 472	33,7%
ordonnances rendues	3 935	4 221	7,3%
Procédures d'injonction de payer			
requêtes aux fins d'ordonnances d'injonction de payer reçues	1 583	1 510	-4,6%
Nombre total d'ordonnances d'injonction de payer à rendre	2 273	1 282	-43,6%
ordonnances d'injonction de payer rendues sur requête	1 384	1 070	-22,7%
ordonnance de rejet	225	264	17,3%

Tableau 89. *Etat des activités non contentieuses traitées dans les TPI et SD*

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
jugements supplétifs de naissance	19 633	7 429	-62,2%
jugements supplétifs de décès	1 553	1 719	10,7%
jugements en matière d'adoption	433	434	0,2%
jugements en matière de changement de régime matrimonial	66	66	0,0%
jugements en matière de changement de nom	723	571	-21,0%
certificats de nationalité	817 775	771 798*	-5,6%
autres actes (actes d'individualités, déclaration de prise en charge, procurations spéciales, autres certificats)	31 517	35 126	11,5%

*Données non parvenues SD Touba et Sassandra



V.2.1.2.3. Cabinet du juge d'instruction des TPI et SD

Tableau 90. *Traitement des affaires au Cabinet d'instruction dans les TPI et SD*

	2016-2017	2017-2018
Dossiers de crime		
Ensemble des dossiers en informations	3 607	3 595
<i>Dont nouveaux dossiers d'informations reçus</i>	//	1 216
Dossiers d'informations réglés (ordonnances de clôture rendues)	539	817
Dossiers d'informations communiqués au parquet pour règlement	//	619
Dossiers de délit		
Ensemble des dossiers en informations	7 369	6 067
<i>Dont nouveaux dossiers d'informations reçus</i>	//	2 479
Dossiers d'informations réglés (ordonnances de clôture rendues)	3 153	2 384
Dossiers d'informations communiqués au parquet pour règlement	/	1 212

Tableau 91. *Etat des détentions préventives au Cabinet d'Instruction au cours de la période dans les TPI et SD*

	2016-2017	2017-2018
Dossiers de crime		
Inculpés ayant fait l'objet d'un mandat de dépôt délivré	1 252	1 070
Inculpés total en détention	1 874	2 293
Inculpés mis en liberté provisoire	308	251
Inculpés détenus renvoyés devant les juridictions de jugement	//	314
Inculpés détenus ayant bénéficié d'un non-lieu	//	118
Dossiers de délit		
Inculpés ayant fait l'objet d'un mandat de dépôt délivré	1 995	2 146
Inculpés total en détention	2 369	3 219
Inculpés mis en liberté provisoire	1 647	955
Inculpés détenus renvoyés devant les juridictions de jugement	//	1 093
Inculpés détenus ayant bénéficié d'un non-lieu	//	331

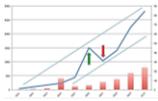


Tableau 92. *Commissions rogatoires (CR) dans les TPI et SD*

	2016-2017	2017-2018	2016-2017	2017-2018	2016-2017	2017-2018
	nationale		internationale		Total	
Reçues						
Ensemble des CR à exécuter	443	169	88	184	531	266
<i>Dont CR reçues</i>	202	92	34	83	236	137
CR exécutées	203	85	12	116	215	145
Emises						
Ensemble des CR à exécuter	//	978	//	40	//	996
<i>Dont CR émises</i>	//	644	//	40	//	645
CR exécutées	//	497	//	18	//	498

Tableau 93. *Etat des expertises ordonnées des TPI et SD*

	2016-2017	2017-2018
Ensemble des expertises ordonnées	1 953	1 427
<i>Dont nouvelles expertises ordonnées</i>	1 232	897
Expertises réalisées	1 088	738

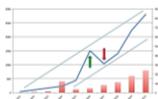
Tableau 94. *Etat des ordonnances de règlement et autres ordonnances rendues par le Cabinet d'Instruction dans les TPI et SD*

	2016-2017	2017-2018
Ordonnance de transmission des pièces au Procureur Général	291	326
Ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel ou le tribunal de simple police	1 382	1 191
Ordonnance de non -lieu	993	934
Ordonnance Mixtes	361	422
Ordonnance d'incompétence	//	3
Autres ordonnances (refus d'informer, dessaisissement, refus de plus ample informé, jonction, prescription)	//	310

V.2.1.2.4. Justice des mineurs dans les TPI et SD

Tableau 95. *Etat des affaires pénales instruites dans les TPI et SD*

	2016-2017	2017-2018
Affaires pénales instruites pour crimes		
Inculpés ayant fait l'objet d'un mandat de dépôt délivré au cours de la période	110	158
Inculpés global en détention au cours de la période	130	250
Inculpés mis en liberté provisoire au cours de la période	42	52
Inculpés renvoyés devant les juridictions de jugements	//	35
Inculpés détenus ayant bénéficié d'un non-lieu	//	20



Affaires pénales instruites pour délits		
Inculpés ayant fait l'objet d'un mandat de dépôt délivré au cours de la période	717	792
Inculpés global en détention au cours de la période	722	1 128
Inculpés mis en liberté provisoire au cours de la période	399	269
Inculpés renvoyés devant les juridictions de jugements	//	566
Inculpés détenus ayant bénéficié d'un non-lieu	//	56

Tableau 96. *Etat des décisions mettant fin à une instruction suivie au Cabinet du juge des enfants dans les TPI et SD*

	2016-2017	2017-2018
Jugements rendus en chambre du conseil	233	172
Ordonnances de renvoi devant le tribunal pour enfants	390	532
Ordonnances de transmission des pièces au procureur général	9	20
Ordonnance de non – lieu	93	80
Ordonnance mixtes	180	197
Ordonnance d'incompétence	//	14
Autres ordonnances (refus d'informer, dessaisissement, refus de plus ample informé, jonction, prescription)	31	29

Tableau 97. *Etat des détentions préventives au cabinet du juge des mineurs dans les TPI et SD*

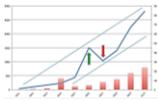
	2016-2017	2017-2018
Mineurs ayant fait l'objet d'une ordonnance de garde provisoire	933	576
Mineurs ayant bénéficié d'une OMGP y compris les mineurs détenus pendant les années précédentes	630	776
Mineurs ayant bénéficié d'une OLP, y compris les mineurs détenus pendant les années précédentes	556	463
Inculpés mineurs en détention en début de période	368	301
Inculpés mineurs ayant fait l'objet d'un mandat de dépôt délivré	469	568
Inculpés mineurs global en détention	657	888
Inculpés mineurs mis en liberté provisoire	337	199
Inculpés mineurs détenus renvoyés devant les juridictions de jugements	//	480
Inculpés mineurs détenus ayant bénéficié d'un non-lieu	//	55

OMGP :ordonnance modificative de garde provisoire

OLP :ordonnance de liberté provisoire

Tableau 98. *Commissions rogatoires (CR) nationale dans les TPI et SD*

	2016-2017	2017-2018
Reçues		
Ensemble des CR à exécuter	58	9
<i>Dont CR reçues</i>	15	5
CR exécutées	19	6



Emises		
Ensemble des CR à exécuter	//	154
<i>Dont CR émises</i>	//	86
CR exécutées	//	48

Tableau 99. *Commissions rogatoires internationales dans les TPI et SD*

	2016-2017	2017-2018
Reçues		
Ensemble des CR à exécuter	0	0
<i>Dont CR reçues</i>	0	0
CR exécutées	0	0
Emises		
Ensemble des CR à exécuter	0	0
<i>Dont CR émises</i>	0	0
CR exécutées	0	0

Tableau 100. *Etat des expertises ordonnées dans les TPI et SD*

	2016-2017	2017-2018
Ensemble des expertises ordonnées	120	587
<i>Dont nouvelles expertises ordonnées</i>	100	231
Expertises réalisées	101	203

Tableau 101. *Etat des mesures de protection prononcées par le juge des enfants dans les TPI et SD*

	2016-2017	2017-2018
Ordonnances de garde provisoire	845	571
Remise aux parents ou à des personnes proches	403	290
Mesures de placements dans des institutions ou établissements spécialisés	38	12
Autres mesures	26	102

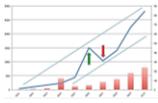


Tableau 102. Nombre d'affaires jugées par le juge des enfants dans les TPI et SD

	2016-2017	2017-2018
Chambre du conseil		
délictuelles		299
contraventionnelles		4
Tribunal pour enfant		
criminelles	11	13
délictuelles	482	675
contraventionnelles	4	8

V.2.1.2.5. Tribunal du travail des TPI et SD

Tableau 103. Etat des affaires dans les TPI et SD

	2016-2017	2017-2018
Ensemble des affaires à juger	2 389	3 254
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées</i>	821	2 024
Nombre de conciliations réalisées	57	90
Nombre de décisions rendues	2 660	2 116

Tableau 104. Audiences tenues dans les TPI et SD

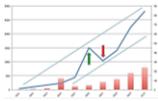
	2016-2017	2017-2018
Conciliation	446	432
Publiques (plaidoiries)	1 402	503

Tableau 105. Etat de traitement des dossiers d'urgence au cours de la période dans les TPI et SD

	2016-2017	2017-2018
Ensemble des dossiers à traiter	//	3 072
<i>Dont nouveaux dossiers reçus</i>	97	1 824
Dossiers traités au cours de la période	75	2 066

Tableau 106. Autres activités du tribunal du travail dans les TPI et SD

	2016-2017	2017-2018
PV de conciliations définitives de l'inspection du travail pour apposition de la formule exécutoire		
Reçus	44	64
Sortis	41	62
Contraintes de la CNPS		
Reçus	3 677	7 025
Sortis	3 677	7 025
Cessions de salaire		
Reçus	1 946	2 338
Sortis	1 945	2 318



V.2.1.3. Activités des Greffes des TPI et SD

Tableau 107. *Etat d'enregistrement des décisions dans les TPI et SD*

	2016-2017	2017-2018
Droit fixe		
Ensemble des décisions à enregistrer	39 261	48 923
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	//	39 463
Décisions enregistrées	30 119	43 324
Droit proportionnel		
Ensemble des décisions à enregistrer	//	7 282
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	//	6 639
Décisions enregistrées	//	1 767

Tableau 108. *Etat d'enregistrement des décisions en matière civile dans les TPI et SD*

	2016-2017	2017-2018
Droit fixe		
Ensemble des décisions à enregistrer	18 561	23 324
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	14 245	15 369
Décisions enregistrées	6 212	22 361
Droit proportionnel		
Ensemble des décisions à enregistrer	1 063	1 808
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	1 015	1 476
Décisions enregistrées	511	602

Tableau 109. *Etat d'enregistrement des décisions en référés dans les TPI et SD*

	2016-2017	2017-2018
Droit fixe		
Ensemble des décisions à enregistrer	1 889	2 346
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	1 881	2 292
Décisions enregistrées	1 787	2 253
Droit proportionnel		
Ensemble des décisions à enregistrer	782	37
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	782	30
Décisions enregistrées	10	31

Tableau 110. *Etat d'enregistrement des décisions en matière pénale dans les TPI et SD*

	2016-2017	2017-2018
Droit fixe		
Ensemble des décisions à enregistrer	16 240	16 908
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	15 596	15 752
Décisions enregistrées	13 022	14 181
Droit proportionnel		
Ensemble des décisions à enregistrer	692	672
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	692	659
Décisions enregistrées	668	604

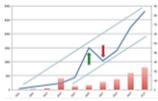


Tableau 111. Etat d'enregistrement des décisions matière commerciale dans les TPI et SD

	2016-2017	2017-2018
Droit fixe		
Ensemble des décisions à enregistrer	4 634	4 723
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	//	4 428
Décisions enregistrées	4 283	4 118
Droit proportionnel		
Ensemble des décisions à enregistrer	//	4 765
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	//	4 474
Décisions enregistrées	//	530

Tableau 112. Etat d'immatriculation au RCCM et activités connexes ou subséquentes dans les TPI et SD

	2016-2017	2017-2018
Immatriculation au RCCM		
Personnes physiques	13 192	28 845
Personnes morales		12 188
Modifications de l'inscription au RCCM		
Personnes physiques	931	2 371
Personnes morales		2 578
Radiations au RCCM		
Personnes physiques	33	282
Personnes morales		126
Inscriptions de suretés au RCCM		
Personnes physiques	373	3 733
Personnes morales		

Tableau 113. Etat de traitement des dossiers frappés d'appel en matière civile, commerciale, sociale et administrative sur la période dans les TPI et SD

	2016-2017	2017-2018
Civile		
Ensemble des dossiers frappés d'appel	2 330	2 469
<i>Dont nouveaux dossiers frappés d'appel</i>	2 056	2 210
Dossiers transmis à la cour d'appel	1 743	1 517
Commerciale		
Ensemble des dossiers frappés d'appel	//	782
<i>Dont nouveaux dossiers frappés d'appel</i>	//	782
Dossiers transmis à la cour d'appel	//	731
Sociale		
Ensemble des dossiers frappés d'appel	865	1 083
<i>Dont nouveaux dossiers frappés d'appel</i>	778	1 043
Dossiers transmis à la cour d'appel	780	832
Administrative		
Ensemble dossiers frappés d'appel	0	0
<i>Dont nouveaux dossiers frappés d'appel</i>	0	0
Dossiers transmis à la cour d'appel	0	0

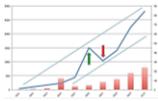


Tableau 114. *Etat de traitement des dossiers frappés d'appel en matière pénale sur la période dans les TPI et SD*

	2016-2017	2017-2018
Jugement en matière correctionnelle (Tribunal correctionnel)		
Ensemble des dossiers à traiter	2 735	4 823
<i>Dont nouveaux dossiers reçus</i>	2 542	3 945
Dossiers traités	2 080	2 818
Jugement en matière contraventionnelle (Tribunal de simple police)		
Ensemble des dossiers à traiter	38	4
<i>Dont nouveaux dossiers reçus</i>	37	4
Dossiers traités	27	4
Ordonnances du juge d'instruction		
Ensemble des dossiers à traiter	324	200
<i>Dont nouveaux dossiers reçus</i>	214	139
Dossiers traités	159	127
Ordonnances du juge des enfants		
Ensemble des dossiers à traiter	48	40
<i>Dont nouveaux dossiers reçus</i>	47	39
Dossiers traités	33	38

Tableau 115. *Etat de traitement des dossiers en matière civile ayant nécessité d'autres voies de recours sur la période dans les TPI et SD*

	2016-2017	2017-2018
Opposition		
Ensemble dossiers à traiter	151	193
<i>Dont dossiers reçus (nouveaux dossiers)</i>	140	192
Dossiers traités	138	190
Tierce-opposition		
Ensemble dossiers à traiter	18	35
<i>Dont dossiers reçus (nouveaux dossiers)</i>	15	34
Dossiers traités	16	32
Révision		
Ensemble dossiers à traiter	0	0
<i>Dont dossiers reçus (nouveaux dossiers)</i>	0	0
Dossiers traités	0	0
Pourvoi		
Ensemble dossiers à traiter	0	73
<i>Dont dossiers reçus (nouveaux dossiers)</i>	0	73
Dossiers traités	0	64

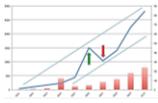


Tableau 116. *Etat de traitement des dossiers en matière pénale ayant nécessité d'autres voies de recours sur la période dans les TPI et SD*

	2016-2017	2017-2018
Opposition		
Ensemble dossiers à traiter	171	123
<i>Dont dossiers reçus (nouveaux dossiers)</i>	134	110
Dossiers traités	138	91
Révision		
Ensemble dossiers à traiter	0	0
<i>Dont dossiers reçus (nouveaux dossiers)</i>	0	0
Dossiers traités	0	0
Pourvoi		
Ensemble dossiers à traiter	//	7
<i>Dont dossiers reçus (nouveaux dossiers)</i>	//	7
Dossiers traités	///	7

Tableau 117. *Montant des amendes correctionnelles des TPI et SD*

	2016-2017	2017-2018
Ensemble des amendes à recouvrer	//	4 120 469 665
<i>Dont amendes correctionnelles enregistrées</i>	//	2 176 356 089
amendes recouvrées (FCFA)	//	110 509 864

*Données non parvenues Korhogo et SD Grand Bassam, M'Bahiakro

V.2.2 Activités d'ensemble des SD

V.2.2.1. Activités du parquet

Tableau 118. *Etat des procès-verbaux et de l'enrôlement des dossiers d'information au parquet*

	2016-2017	2017-2018
Règlement des PV		
PV global à régler au cour de la période	15 233	15 725
<i>Dont PV reçus au cour de la période</i>	15 124	15 438
PV réglés au cour de la période	13 527	13 360
Suites données aux PV réglés par catégorie d'infraction		
Infractions criminelles	559	618
Infractions délictuelles	13 043	11 824
Infractions contraventionnelles	1 005	494
Enrôlement		
PV réglés enrôlés	//	9 047
PV réglés non enrôlés	//	538
Dossiers d'information réglés enrôlés	//	1 020
Dossiers d'information réglés non enrôlés	//	112

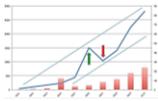


Tableau 119. Suite donnée aux PV

	2016-2017
Classement sans suite	2 112
Information (juge des enfants)	339
Information (Juge d'Instruction)	1 907
Flagrant délit	4 931
Simple police	
Citation directe	4 158
Amende de composition	408

Tableau 120. Suite donnée aux PV selon la nature de l'infraction

	2016-2017	2017-2018
Infractions criminelles		
Classement sans suite	//	29
Information (juge des enfants)	//	56
Information (Juge d'Instruction)	//	533
Infractions délictuelles		
Classement sans suite	//	1 854
Flagrant délit	//	5 161
Simple police	//	553
Tribunal correctionnel	//	2 530
Information (juge des) enfants	//	453
Information (Juge d'Instruction)	//	1 181
Amende de composition	//	92
Infractions contraventionnelles		
Classement sans suite	//	175
Information (juge des) enfants	//	3
Amende de composition	//	316

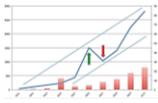


Tableau 121. Infractions selon la nature

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Infractions criminelles			
Assassinats et meurtres	163	205	25,8%
Coups mortels	41	40	-2,4%
Empoisonnement	18	25	38,9%
Viols	247	246	-0,4%
Trafic illicite des migrants	6	0	
Autres Crimes	84	102	21,4%
Infractions délictuelle			
Faux et usage de faux	128	105	-18,0%
Détournement de deniers publics, corruption, enrichissement illicite	22	18	-18,2%
Blanchiment de capitaux	0	1	
Violence et/ou voie de fait, coups et blessures volontaires	1 495	1 308	-12,5%
Homicides et blessures involontaires liés aux accidents de la voie publique	1 972	1 376	-30,2%
Autres homicides et blessures involontaires	97	77	-20,6%
Infraction à la législation sur les stupéfiants	298	417	39,9%
Attentats à la pudeur	136	85	-37,5%
Pratique de sorcellerie, de charlatanisme et de magie	147	115	-21,8%
Enlèvements de mineurs	50	50	0,0%
Mutilations génitales féminines	7	0	
Vols et recels	2 633	2 285	-13,2%
Vols aggravés	1 120	1 238	10,5%
Association de malfaiteurs	120	67	-44,2%
Escroquerie et abus de confiance	1 586	1 520	-4,2%
Vol avec usage d'armes	133	154	15,8%
Destruction de plants faits de main d'Homme	560	499	-10,9%
Infraction à la législation en matière agricole	39	39	0,0%
Infractions prévues par la loi du 19 Juin 2013 relative à la lutte contre la cybercriminalité	32	5	-84,4%
Traite des Personnes	4	7	75,0%
Autres délits	2 464	2 458	-0,2%
Infractions contraventionnelles			
Défauts de maîtrise	803	429	-46,6%
Vols de récolte sur pieds	73	11	-84,9%
Autres contraventions	129	54	-58,1%

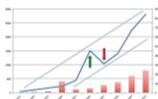


Tableau 122. Conclusions écrites

	2016-2017	2017-2018
Affaires global pour conclusions écrites	6 013	6 830
<i>Dont affaires reçues pour conclusions écrites</i>	//	6 766
Conclusions écrites rendues	5 974	6 115

Tableau 123. Autres activités du parquet

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Casiers judiciaires délivrés	223 939	152 629	-31,8%
Rectifications administratives	2 468	4 196	70,0%

V.2.2.2. Activités du siège

V.2.2.2.1 Matière pénale des SD

Tableau 124. Affaires passées en audience en matière pénale

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
Flagrant délit			
Audiences de flagrant délit	1 091	1071	-1,8%
Affaires passées en audience	4 827	5849	21,2%
Nombre moyen d'affaires passées en audience	4	5	25,0%
Citation directe			
Audiences de citations directes	1 015	1019	0,4%
Affaires passées en audience	5 969	8819	47,7%
Nombre moyen d'affaires passées en audience	6	9	50,0%
Simple police			
Audiences de simple police	500	461	-7,8%
Affaires passées en audience	515	979	90,1%
Nombre moyen d'affaires passées en audience	1	2	100,0%
Tribunal pour enfants			
Audiences tribunal pour enfant	130	153	17,7%
Affaires passées en audience	300	656	118,7%
Nombre moyen d'affaires passées en audience	2	4	100,0%
Total			
Audiences	2 736	2704	-1,2%
Affaires passées en audience	11 611	16303	40,4%
Nombre moyen d'affaires passées en audience	4	21	425,0%

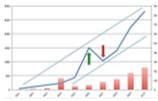


Tableau 125. Etat des affaires jugées en flagrant délit

	2016-2017	2017-2018
Infractions délictuelles		
Ensemble des affaires délictuelles à juger	//	5219
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées</i>	//	5131
Affaires jugées	//	5176
Infractions contraventionnelles		
Ensemble des affaires contraventionnelles à juger	//	227
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées</i>	//	214

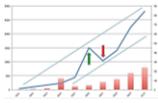
* non parvenu (SD Touba et Oumé)

Tableau 126. Etat des affaires jugées en citation directe

	2016-2017	2017-2018
Infractions délictuelles		
Ensemble des affaires délictuelles à juger	//	4113
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées</i>	//	3326
Affaires jugées	//	3682
Infractions contraventionnelle		
Ensemble des affaires contraventionnelles à juger	//	235
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées</i>	//	224
Affaires jugées	//	248

Tableau 127. Etat des affaires jugées au tribunal pour enfant

	2016-2017	2017-2018
Infractions délictuelles		
Ensemble des affaires délictuelles à juger	//	379
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées</i>	//	300
Affaires jugées		267
Infractions contraventionnelle		
Ensemble des affaires contraventionnelles à juger	//	8
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées</i>	//	8
Affaires jugées		8



V.2.2.2.2 Matière civile des SD

Tableau 128. Nombre d'audiences civiles, commerciales, sociales, référés et administratives tenues au siège

	2016-2017	2017-2018
audiences de référés	750	679
audiences civiles et commerciales	1 138	1 091
audiences d'état civile	1 150	1 091
audiences de tutelle, d'hérédité ou de notoriétés	1 502	1 292
audiences administratives	75	6
audiences sociales	222	141
audiences de conciliation	270	243
audiences de divorce	//	428

Tableau 129. Etat des divorces

	2016-2017	2017-2018
Nombre de requêtes reçues	//	137
Nombre de conciliations réussies	//	4
Nombre de divorces prononcés	//	121
Par consentement mutuel	//	52
Pour faute	//	76
Nombre de séparation de corps prononcés	//	34

Tableau 130. Traitement des affaires en matière civile, commerciale, administrative et sociale

	2016-2017	2017-2018
Ensembles des affaires à juger	//	16 541
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	//	14 490
Nombre de décisions rendues	//	12 018
Conciliations réalisées	//	44
Jugement tranchant le fond du litige	//	14 549

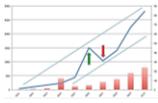


Tableau 131. *Etat des affaires civiles, commerciales, et administratives*

	2016-2017	2017-2018
Affaires en référé		
Ensembles des affaires à juger	//	575
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	//	557
Nombre de décisions rendues	//	393
Affaires civiles et commerciales contentieuses		
Ensembles des affaires à juger	//	4 524
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	//	3 161
Nombre de décisions rendues	//	3 750
Affaires d'état civil		
Ensembles des affaires à juger	//	3 958
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	//	3 564
Nombre de décisions rendues	//	3 321
Affaires administratives		
Ensembles des affaires à juger	//	0
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	//	0
Nombre de décisions rendues	//	0
Total civiles, commerciales, et administratives		
Ensembles des affaires à juger	//	8 482
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	//	5 766
Nombre de décisions rendues	//	7 638

Tableau 132. *Etat des affaires d'hérités et de tutelles*

	2016-2017	2017-2018
Hérités		
Ensembles des affaires à juger	4 767	6 118
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	4 443	5 952
Nombre de décisions rendues	4 140	5 340
Tutelles		
Ensembles des affaires à juger	//	0
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	//	0
Nombre de décisions rendues	//	0
Total hérités et tutelles		
Ensembles des affaires à juger	4 767	6 118
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	4 443	5 952
Nombre de décisions rendues	//	5 340

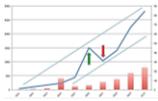


Tableau 133. Etat des affaires sociales

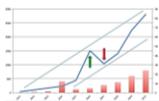
	2016-2017	2017-2018
Affaires sociales		
Ensembles des affaires à juger	189	89
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	155	147
Nombre de décisions rendues	129	147

Tableau 134. Etat des procédures d'urgence traitées

	2016-2017	2017-2018
Requêtes		
Ensemble des requêtes à examiner	1 959	1 319
<i>Dont nouvelles requêtes reçues</i>	1 887	1 319
Ordonnances rendues sur requête	1 097	1 319
Référé		
Ensemble des affaires à examiner	587	474
<i>Dont nouvelles affaires reçues</i>	480	453
Ordonnances rendues	448	425
Procédures d'injonction de payer		
requêtes aux fins d'ordonnances d'injonction de payer reçues	483	458
requêtes globales d'ordonnances d'injonction de payer à rendre	467	464
ordonnances d'injonction de payer rendues sur requête	429	381
ordonnance de rejet	75	99

Tableau 135. Etat des activités non contentieuses traitées

	2016-2017	2017-2018	Variation (%)
jugements supplétifs de naissance	7 533	3 353	-55,5%
jugements supplétifs de décès	845	881	4,3%
jugements en matière d'adoption	138	91	-34,1%
jugements en matière de changement de régime matrimonial	8	11	37,5%
jugements en matière de changement de nom	252	218	-13,5%
certificats de nationalité	328 860	292 886	-10,9%
autres actes (actes d'individualités, déclaration de prise en charge, procurations spéciales, autres certificats)	12 047	12 621	4,8%



V.2.2.2.3 Cabinet du juge d'instruction des SD

Tableau 136. Traitement des affaires au Cabinet d'Instruction

	2016-2017	2017-2018
Dossiers de crime		
Ensemble des dossiers en informations	//	1977
<i>Dont nouveaux dossiers d'informations reçus</i>	//	646
Dossiers d'informations réglés (ordonnances de clôture rendues)	//	457
Dossiers d'informations communiqués au parquet pour règlement	//	403
Dossiers de délit		
Ensemble des dossiers en informations	//	2820
<i>Dont nouveaux dossiers d'informations reçus</i>	//	1358
Dossiers d'informations réglés (ordonnances de clôture rendues)	//	1243
Dossiers d'informations communiqués au parquet pour règlement	//	691

Tableau 137. Etat des détentions préventives au Cabinet d'Instruction au cours de la période

	2016-2017	2017-2018
Dossiers de crime		
Inculpés ayant fait l'objet d'un mandat de dépôt délivré	580	593
Inculpés total en détention	607	1266
Inculpés mis en liberté provisoire	141	162
Inculpés détenus renvoyés devant les juridictions de jugement	//	154
Inculpés détenus ayant bénéficié d'un non-lieu	//	58
Dossiers de délit		
Inculpés ayant fait l'objet d'un mandat de dépôt délivré	1 282	1 066
Inculpés total en détention	299	1 457
Inculpés mis en liberté provisoire	696	500
Inculpés détenus renvoyés devant les juridictions de jugement	//	491
Inculpés détenus ayant bénéficié d'un non-lieu	//	110

Tableau 138. Commissions rogatoires (CR) nationale

	2016-2017	2017-2018
Reçues		
Ensemble des CR à exécuter	337	149
<i>Dont CR reçues</i>	162	87
CR exécutées	176	70
Emises		
Ensemble des CR à exécuter	//	640
<i>Dont CR émises</i>	//	394
CR exécutées	//	334

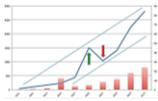


Tableau 139. *Commissions rogatoires internationales*

	2016-2017	2017-2018
Reçues		
Ensemble des CR à exécuter	4	1
<i>Dont CR reçues</i>	0	0
CR exécutées	0	0
Emises		
Ensemble des CR à exécuter	//	1
<i>Dont CR émises</i>	//	1
CR exécutées	//	0

Tableau 140. *Etat des expertises ordonnées*

	2016-2017	2017-2018
Ensemble des expertises ordonnées	749	788
<i>Dont nouvelles expertises ordonnées</i>	526	519
Expertises réalisées	475	441

Tableau 141. *Etat des ordonnances de règlement et autres ordonnances rendues par le Cabinet d'Instruction*

	2016-2017	2017-2018
Ordonnance de transmission des pièces au Procureur Général	139	190
Ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel ou le tribunal de simple police	601	696
Ordonnance de non -lieu	496	494
Ordonnance Mixtes	157	174
Ordonnance d'incompétence	104	2
Autres ordonnances (refus d'informer, dessaisissement, refus de plus ample informé, jonction, prescription)	//	250

V.2.2.2.4 Justice des mineurs des SD

Tableau 142. *Etat des affaires pénales instruites*

	2016-2017	2017-2018
Affaires pénales instruites pour crimes		
Inculpés ayant fait l'objet d'un mandat de dépôt délivré au cours de la période	47	63
Inculpés global en détention au cours de la période	22	96
Inculpés mis en liberté provisoire au cours de la période	12	18
Inculpés renvoyés devant les juridictions de jugements	49	17
Inculpés détenus ayant bénéficié d'un non-lieu	//	8
Affaires pénales instruites pour délits		
Inculpés ayant fait l'objet d'un mandat de dépôt délivré au cours de la période	306	232
Inculpés global en détention au cours de la période	157	404
Inculpés mis en liberté provisoire au cours de la période	223	124
Inculpés renvoyés devant les juridictions de jugements	182	257
Inculpés détenus ayant bénéficié d'un non-lieu	//	32

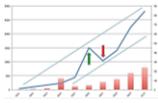


Tableau 143. *Etat des décisions mettant fin à une instruction suivie au Cabinet du juge des enfants*

	2016-2017	2017-2018
Jugements rendus en chambre du conseil	68	73
Ordonnances de renvoi devant le tribunal pour enfants	201	227
Ordonnances de transmission des pièces au procureur général	3	7
Ordonnance de non -lieu	43	39
Ordonnance mixtes	96	80
Ordonnance d'incompétence	//	14
Autres ordonnances (refus d'informer, dessaisissement, refus de plus ample informé, jonction, prescription)	13	21

Tableau 144. *Etat des détentions préventives au cabinet du juge des mineurs*

	2016-2017	2017-2018
Mineurs ayant fait l'objet d'une ordonnance de garde provisoire	340	242
Mineurs ayant bénéficié d'une OMGP y compris les mineurs détenus pendant les années précédentes	330	261
Mineurs ayant bénéficié d'une OLP, y compris les mineurs détenus pendant les années précédentes		119
Inculpés mineurs en détention en début de période	135	156
Inculpés mineurs ayant fait l'objet d'un mandat de dépôt délivré	191	234
Inculpés mineurs global en détention	146	393
Inculpés mineurs mis en liberté provisoire	114	102
Inculpés mineurs détenus renvoyés devant les juridictions de Jugements	//	180
Inculpés mineurs détenus ayant bénéficié d'un non-lieu	//	28

OMGP : ordonnance modificative de garde provisoire

OLP : ordonnance de liberté provisoire

Tableau 145. *Commissions rogatoires (CR) nationale*

	2016-2017	2017-2018
Reçues		
Ensemble des CR à exécuter	11	9
<i>Dont CR reçues</i>	2	5
CR exécutées	7	6
Emises		
Ensemble des CR à exécuter	//	119
<i>Dont CR émises</i>	//	53
CR exécutées	//	36

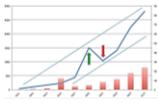


Tableau 146. *Commissions rogatoires internationales*

	2016-2017	2017-2018
Reçues		
Ensemble des CR à exécuter	0	0
<i>Dont CR reçues</i>	0	0
CR exécutées	0	0
Emises		
Ensemble des CR à exécuter	//	0
<i>Dont CR émises</i>	//	0
CR exécutées	//	0

Tableau 147. *Etat des expertises ordonnées*

	2016-2017	2017-2018
Ensemble des expertises ordonnées	40	499
<i>Dont nouvelles expertises ordonnées</i>	30	153
Expertises réalisées	30	151

Tableau 148. *Etat des mesures de protection prononcées par le juge des enfants*

	2016-2017	2017-2018
Ordonnances de garde provisoire	294	289
Remise aux parents ou à des personnes proches	213	186
Mesures de placements dans des institutions ou établissements spécialisés	9	2
Autres mesures	10	74

Tableau 149. *Nombre d'affaires jugées par le juge des enfants*

	2016-2017	2017-2018
Chambre du conseil		
Délictuelles	//	115
Contraventionnelles	//	4
Tribunal pour enfant		
Criminelles	1	7
Délictuelles	67	373
Contraventionnelles	2	6

V.2.2.2.5 Tribunal du travail des SD

Tableau 150. *Etat des affaires*

	2016-2017	2017-2018
Ensemble des affaires à juger	218	182
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées</i>	105	140
Nombre de conciliations réalisées	//	12
Nombre de décisions rendues	//	131

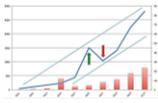


Tableau 151. Audiences tenues

	2016-2017	2017-2018
Conciliation	107	105
Publiques (plaidoiries)	159	127

Tableau 152. Etat de traitement des dossiers d'urgence au cours de la période

	2016-2017	2017-2018
Ensemble des dossiers à traiter	75	118
<i>Dont nouveaux dossiers reçus</i>	47	86
dossiers traités au cours de la période	52	103

Tableau 153. Autres activités du tribunal du travail

	2016-2017	2017-2018
PV de conciliations définitives de l'inspection du travail pour apposition de la formule exécutoire		
Reçus	5	1
Sortis	5	1
Contraintes de la CNPS		
Reçus	938	738
Sortis	938	738
Cessions de salaire		
Reçus	115	36
Sortis	114	36

V.2.2.3. *Activités du greffe*

Tableau 154. Etat d'enregistrement des décisions

	2016-2017	2017-2018
Droit fixe		
Ensemble des décisions à enregistrer	//	16020
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	//	14431
Décisions enregistrées	//	13329
Droit proportionnel		
Ensemble des décisions à enregistrer	//	1909
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	//	1280
Décisions enregistrées	//	834

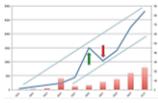


Tableau 155. *Etat d'enregistrement des décisions en matière civile*

	2016-2017	2017-2018
Droit fixe		
Ensemble des décisions à enregistrer	5 479	6182
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	4 921	5586
Décisions enregistrées	4 803	5345
Droit proportionnel		
Ensemble des décisions à enregistrer	127	965
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	87	636
Décisions enregistrées	68	379

Tableau 156. *Etat d'enregistrement des décisions en référés*

	2016-2017	2017-2018
Droit fixe		
Ensemble des décisions à enregistrer	535	597
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	531	576
Décisions enregistrées	505	542
Droit proportionnel		
Ensemble des décisions à enregistrer	782	27
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	782	22
Décisions enregistrées	10	27

Tableau 157. *Etat d'enregistrement des décisions en matière pénale*

	2016-2017	2017-2018
Droit fixe		
Ensemble des décisions à enregistrer	10 077	8 767
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	9 449	8 090
Décisions enregistrées	8 052	6 968
Droit proportionnel		
Ensemble des décisions à enregistrer	50	453
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	50	449
Décisions enregistrées	39	423

Tableau 158. *Etat d'enregistrement des décisions matière commerciale*

	2016-2017	2017-2018
Droit fixe		
Ensemble des décisions à enregistrer	27	474
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	27	179
Décisions enregistrées	23	474
Droit proportionnel		
Ensemble des décisions à enregistrer	1	464
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	1	173
Décisions enregistrées	1	5

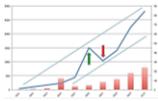


Tableau 159. *Etat d'immatriculation au RCCM et activités connexes ou subséquentes*

	2016-2017	2017-2018
Immatriculation au RCCM		
Personnes physiques	7 310	8833
Personnes morales	6 084	819
Modifications de l'inscription au RCCM		
Personnes physiques	350	289
Personnes morales	124	133
Radiations au RCCM		
Personnes physiques	7	10
Personnes morales	11	10
Inscriptions de suretés au RCCM		
Personnes physiques	123	354
Personnes morales	95	

Tableau 160. *Etat de traitement des dossiers frappés d'appel en matière civile, commerciale, sociale et administrative sur la période*

	2016-2017	2017-2018
Civile		
Ensemble des dossiers frappés d'appel	604	637
Dont nouveaux dossiers frappés d'appel	600	576
Dossiers transmis à la cour d'appel	562	596
Commerciale		
Ensemble des dossiers frappés d'appel	1	40
Dont nouveaux dossiers frappés d'appel	1	40
Dossiers transmis à la cour d'appel	1	40
Sociale		
Ensemble des dossiers frappés d'appel	33	71
Dont nouveaux dossiers frappés d'appel	24	66
Dossiers transmis à la cour d'appel	20	67
Administrative		
Ensemble dossiers frappés d'appel	0	0
Dont <i>nouveaux dossiers</i> frappés d'appel	0	0
Dossiers transmis à la cour d'appel	0	0

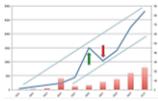


Tableau 161. Etat de traitement des dossiers frappés d'appel en matière pénale sur la période

	2016-2017	2017-2018
Jugement en matière correctionnelle (Tribunal correctionnel)		
Ensemble des dossiers à traiter	1 229	1 255
<i>Dont nouveaux dossiers reçus</i>	1 072	1157
Dossiers traités	898	1 131
Jugement en matière contraventionnelle (Tribunal de simple police)		
Ensemble des dossiers à traiter	38	2
<i>Dont nouveaux dossiers reçus</i>	37	2
Dossiers traités	23	2
Ordonnances du juge d'instruction		
Ensemble des dossiers à traiter	64	74
<i>Dont nouveaux dossiers reçus</i>	64	63
Dossiers traités	40	56
Ordonnances du juge des enfants		
Ensemble des dossiers à traiter	37	27
<i>Dont nouveaux dossiers reçus</i>	37	26
Dossiers traités	23	26

Autres voies de recours

Tableau 162. Etat de traitement des dossiers en matière civile ayant nécessité d'autres voies de recours sur la période

	2016-2017	2017-2018
Opposition		
Ensemble dossiers à traiter	73	30
<i>Dont dossiers reçus (nouveaux dossiers)</i>	62	29
Dossiers traités	62	30
Tierce-opposition		
Ensemble dossiers à traiter	18	11
<i>Dont dossiers reçus (nouveaux dossiers)</i>	15	10
Dossiers traités	16	11
Révision		
Ensemble dossiers à traiter	0	0
<i>Dont dossiers reçus (nouveaux dossiers)</i>	0	0
Dossiers traités	0	0
Pourvoi		
Ensemble dossiers à traiter	0	0
<i>Dont dossiers reçus (nouveaux dossiers)</i>	0	0
Dossiers traités	0	0

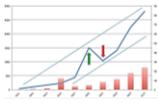


Tableau 163. *Etat de traitement des dossiers en matière pénale ayant nécessité d'autres voies de recours sur la période*

	2016-2017	2017-2018
Opposition		
Ensemble dossiers à traiter	82	44
<i>Dont dossiers reçus (nouveaux dossiers)</i>	75	42
Dossiers traités	76	39
Révision		
Ensemble dossiers à traiter	0	0
<i>Dont dossiers reçus (nouveaux dossiers)</i>	0	0
Dossiers traités	0	0
Pourvoi		
Ensemble dossiers à traiter	0	1
<i>Dont dossiers reçus (nouveaux dossiers)</i>	0	1
Dossiers traités	0	1

Tableau 164. *Montant des amendes correctionnelles en(FCFA)*

	2016-2017	2017-2018
Ensemble des amendes à recouvrer	1 103 241 250	2 961 856 114
<i>Dont amendes correctionnelles enregistrées</i>	924 448 865	1 299 224 249
amendes recouvrées (FCFA)	13 897 038	100 140 003

V.2.3 Activités d'ensemble des TPI

V.2.3.1 Activités du parquet

Tableau 165. *Etat des procès-verbaux et de l'enrôlement des dossiers d'information au parquet*

	2016-2017	2017-2018
Règlement des PV		
PV global à régler au cour de la période	20 066	25 212
<i>Dont PV reçus au cour de la période</i>	20 031	23 623
PV réglés au cour de la période	19 367	22 269
Suites données aux PV réglés par catégorie d'infraction		
Infractions criminelles	416	454
Infractions délictuelles	18 274	10 056
Infractions contraventionnelles	402	384
Enrôlement		
PV réglés enrôlés	//	17 682
PV réglés non enrôlés	//	545
Dossiers d'information réglés enrôlés	//	2 508
Dossiers d'information réglés non enrôlés	//	14

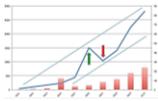


Tableau 166. Suite donnée aux PV

	2016-2017
Classement sans suite	2 841
Information (juge des enfants)	688
Information (Juge d'Instruction)	2 321
Flagrant délit	8 393
Simple police	
Citation directe	5 251
Amende de composition	121

Tableau 167. Suite donnée aux PV selon la nature de l'infraction

	2016-2017	2017-2018
Infractions criminelles*		
Classement sans suite	42	18
Information (juge des enfants)	33	35
Information (Juge d'Instruction)	856	401
Infractions délictuelles		
Classement sans suite	2726	5 723
Flagrant délit	8393	8 766
Simple police	491	3 165
Tribunal correctionnel		1 579
Information (juge des) enfants	650	516
Information (Juge d'Instruction)	1465	1 614*
Amende de composition	19	6*
Infractions contraventionnelles*		
Classement sans suite	573	61
Information (juge des) enfants	5	1
Amende de composition	102	322

(*) : non spécifié (TPI Plateau)

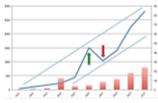


Tableau 168. Infractions selon la nature

	2016-2017	2017-2018
Infractions criminelles*		
Assassinats et meurtres	110	141
Coups mortels	44	49
Empoisonnement	8	11
Viols	258	209
Trafic illicite des migrants	8	1
Autres Crimes	27	43
Infractions délictuelle		
Faux et usage de faux	179	129
Détournement de deniers publics, corruption, enrichissement illicite	19	4
Blanchiment de capitaux	41	2
Violence et/ou voie de fait, coups et blessures volontaires	1 746	1253
Homicides et blessures involontaires liés aux accidents de la voie publique	1 543	993
Autres homicides et blessures involontaires	22	100
Infraction à la législation sur les stupéfiants	403	384
Attentats à la pudeur	88	117
Pratique de sorcellerie, de charlatanisme et de magie	69	99
Enlèvements de mineurs	31	45
Mutilations génitales féminines	5	1
Vols et recels	4 500	2503
Vols aggravés	1 096	1263
Association de malfaiteurs	64	59
Escroquerie et abus de confiance	3 773	1867
Vol avec usage d'armes	379	194
Destruction de plants faits de main d'Homme	253	130
Infraction à la législation en matière agricole	38	90
Infractions prévues par la loi du 19 Juin 2013 relative à la lutte contre la cybercriminalité	81	20
Traite des Personnes	15	68
Autres délits	4 614	2275
Infractions contraventionnelles*		
Défauts de maîtrise	570	307
Vols de récolte sur pieds	7	9
Autres contraventions	38	68

(*) : non spécifié (TPI Plateau)

Tableau 169. Conclusions écrites

	2016-2017	2017-2018
affaires global pour conclusions écrites	12 132	14 398
<i>Dont affaires reçues pour conclusions écrites</i>	11 842	13 806
conclusions écrites rendues	11 444	13 213

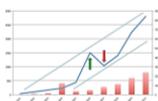


Tableau 170. Autres activités du parquet

	2016-2017	2017-2018*
Casiers judiciaires délivrés	257 589	78 839
Rectifications administratives	3 174	1 844

(*) : non parvenu (TPI Plateau)

V.2.3.2 Activités du siège

V.2.3.2.1 Matière pénale des TPI

Tableau 171. Affaires passées en audience en matière pénale

	2016-2017	2017-2018
Flagrant délit		
Audiences de flagrant délit	694	673
Affaires passées en audience	//	13 598
Nombre moyen d'affaires passées en audience	//	20
Citations directes		
Audiences de citations directes	403	427
Affaires passées en audience	//	7 959
Nombre moyen d'affaires passées en audience	//	19
Simple police		
Audiences de simple police	242	193
Affaires passées en audience	//	414
Nombre moyen d'affaires passées en audience	//	2
Tribunal pour enfant		
Audiences tribunal pour enfant	104	42
Affaires passées en audience	//	433
Nombre moyen d'affaires passées en audience	//	10
Total		
Audiences	1 443	1 335
Affaires passées en audience	//	22 404
Nombre moyen d'affaires passées en audience	//	17

Tableau 172. Etat des affaires jugées en flagrant délit

	2016-2017	2017-2018
Infractions délictuelles		
Ensemble des affaires délictuelles à juger	6 680	8 013
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées</i>	6 680	7 933
Affaires jugées	6 835	7 985
Infractions contraventionnelles		
Ensemble des affaires contraventionnelles à juger	16	1 940
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées</i>	16	1 940
Affaires jugées	16	1 722

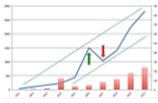


Tableau 173. *Etat des affaires jugées en citation directe*

	2016-2017	2017-2018
Infractions délictuelles*		
Ensemble des affaires délictuelles à juger	4 940	4 277
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées</i>	4 672	3 186
Affaires jugées	4 328	3 619
Infractions contraventionnelles		
Ensemble des affaires contraventionnelles à juger	225	796
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées</i>	162	577
Affaires jugées	220	705

(2017-2018) : non parvenu (TPI Plateau)

Tableau 174. *Etat des affaires jugées au tribunal pour enfant*

	2016-2017	2017-2018*
Infractions délictuelles		
Ensemble des affaires délictuelles à juger	336	280
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées</i>	331	251
Affaires jugées	304	203
Infractions contraventionnelles		
Ensemble des affaires contraventionnelles à juger	3	39
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées</i>	3	36
Affaires jugées	3	19

* non parvenu (TPI Plateau)

V.2.3.2.2 *Matière civil des TPI*

Tableau 175. *Nombre d'audiences civiles, commerciales, sociales, référés et administratives tenues au siège*

	2016-2017	2017-2018
Audiences de référés	1 478	1298
Audiences civiles et commerciales	576	1083
Audiences d'état civil	409	1616
Audiences de tutelle, d'hérédité ou de notoriétés	639	1112
Audiences administratives	0	31
Audiences sociales	531	735
Audiences de conciliation	398	400
Audiences de divorce	//	326

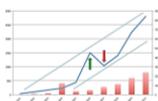


Tableau 176. Etat des divorces

	2016-2017	2017-2018
Nombre de requêtes reçues	//	1 449
Nombre de conciliations réussies	//	18
Nombre de divorces prononcés	//	1291
Par consentement mutuel	//	535
Pour faute	//	754
Nombre de séparation de corps prononcés	//	594

Tableau 177. Traitement des affaires en matière civile, commerciale, administrative et sociale

	2016-2017	2017-2018
Ensembles des affaires à juger	25 621	45 336
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	18 123	36 216
Nombre de décisions rendues	18 288	34 125
Conciliations réalisées	//	29 253
Jugement tranchant le fond du litige	30 570	37 202

Tableau 178. Etat des affaires civiles, commerciales, et administratives

	2016-2017	2017-2018
Affaires en référé		
Ensembles des affaires à juger	7227	9 929
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	6 757	9 076
Nombre de décisions rendues	6 229	8 513
Affaires civiles et commerciales contentieuses		
Ensembles des affaires à juger	10 906	14 338
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	5 889	8 791
Nombre de décisions rendues	6 643	8 571
Affaires d'état civil		
Ensembles des affaires à juger	4 297	5 556
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	3 865	4 931
Nombre de décisions rendues	3 717	3 949
Affaires administratives		
Ensembles des affaires à juger	0	11
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	0	11
Nombre de décisions rendues	0	12
Total civiles, commerciales, et administratives		
Ensembles des affaires à juger	1 489	30 409
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	1 449	23 366
Nombre de décisions rendues	1 409	21 438

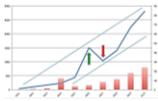


Tableau 179. *Etat des affaires d'hérités et de tutelles*

	2016-2017	2017-2018
Hérités		
Ensembles des affaires à juger	//	10 957
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	//	10 467
Nombre de décisions rendues	//	7 782
Tutelles		
Ensembles des affaires à juger	//	2 655
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	//	2 561
Nombre de décisions rendues	//	2 497
Total hérités et tutelles		
Ensembles des affaires à juger	12 459	13 612
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	12 072	12 628
Nombre de décisions rendues	11 888	10 289

Tableau 180. *Etat des affaires sociales*

	2016-2017	2017-2018
Affaires sociales		
Ensembles des affaires à juger	3 191	3 612
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	1 612	2 242
Nombre de décisions rendues	1 699	2 410

Tableau 181. *Etat des procédures d'urgence traitées*

	2016-2017	2017-2018
Requêtes		
Ensemble des requêtes à examiner	8 228	11 930
<i>Dont nouvelles requêtes reçues</i>	4 974	11 002
Ordonnances rendues sur requête	4 909	9 691
Référés		
Ensemble des affaires à examiner	4 061	4 141
<i>Dont nouvelles affaires reçues</i>	2 866	3 985
Ordonnances rendues	3 487	3 760
Procédures d'injonction de payer		
Requêtes aux fins d'ordonnances d'injonction de payer reçues	1 100	1 024
Requêtes globales d'ordonnances d'injonction de payer à rendre	1 806	790
Ordonnances d'injonction de payer rendues sur requête	955	661
Ordonnance de rejet	150	165

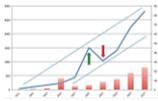


Tableau 182. *Etat des activités non contentieuses traitées*

	2016-2017	2017-2018
jugements supplétifs de naissance	12100	4 076
jugements supplétifs de décès	708	838
jugements en matière d'adoption	295	343
jugements en matière de changement de régime matrimonial	58	55
jugements en matière de changement de nom	471	353
certificats de nationalité	488915	478 912
autres actes (actes d'individualités, déclaration de prise en charge, procurations spéciales, autres certificats)	19470	22 505

(2017-2018) données non parvenues TPI Plateau

V.2.3.2.3 Cabinet du juge d'instruction des TPI

Tableau 183. *Traitement des affaires au Cabinet d'Instruction*

	2016-2017	2017-2018
Dossiers de crime		
Ensemble des dossiers en informations	1 862	1 537
<i>Dont nouveaux dossiers d'informations reçus</i>	551	493
Dossiers d'informations réglés (ordonnances de clôture rendues)	225	312
Dossiers d'informations communiqués au parquet pour règlement	//	214
Dossiers de délit		
Ensemble des dossiers en informations	4 551	3 247
<i>Dont nouveaux dossiers d'informations reçus</i>	1 773	1 121
Dossiers d'informations réglés (ordonnances de clôture rendues)	1 273	1 141
Dossiers d'informations communiqués au parquet pour règlement	//	521

Tableau 184. *Etat des détentions préventives au Cabinet d'Instruction au cours de la période*

	2016-2017	2017-2018
Dossiers de crime		
Inculpés ayant fait l'objet d'un mandat de dépôt délivré	672	255
Inculpés total en détention	1 267	505
Inculpés mis en liberté provisoire	167	80
Inculpés détenus renvoyés devant les juridictions de jugement	//	67
Inculpés détenus ayant bénéficié d'un non-lieu	//	23
Dossiers de délit		
Inculpés ayant fait l'objet d'un mandat de dépôt délivré	713	1 025
Inculpés total en détention	2 070	1 762
Inculpés mis en liberté provisoire	951	434
Inculpés détenus renvoyés devant les juridictions de jugement	//	562
Inculpés détenus ayant bénéficié d'un non-lieu	//	114

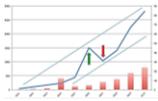


Tableau 185. *Commissions rogatoires (CR) nationale*

	2016-2017	2017-2018
Reçues		
Ensemble des CR à exécuter	106	20
<i>Dont CR reçues</i>	40	5
CR exécutées	27	15
Emises		
Ensemble des CR à exécuter	//	316
<i>Dont CR émises</i>	//	211
CR exécutées	//	146

Tableau 186. *Commissions rogatoires internationales*

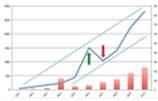
	2016-2017	2017-2018
Reçues		
Ensemble des CR à exécuter	84	96
<i>Dont CR reçues</i>	34	45
CR exécutées	12	60
Emises		
Ensemble des CR à exécuter	//	39
<i>Dont CR émises</i>	//	39
CR exécutées	//	18

Tableau 187. *Etat des expertises ordonnées*

	2016-2017	2017-2018
Ensemble des expertises ordonnées	1 204	559
<i>Dont nouvelles expertises ordonnées</i>	706	298
Expertises réalisées	613	243

Tableau 188. *Etat des ordonnances de règlement et autres ordonnances rendues par le Cabinet d'Instruction*

	2016-2017	2017-2018
Ordonnance de transmission des pièces au Procureur Général	136	136
Ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel ou le tribunal de simple police	495	495
Ordonnance de non -lieu	440	440
Ordonnance Mixtes	248	248
Ordonnance d'incompétence	1//	1
Autres ordonnances (refus d'informer, dessaisissement, refus de plus ample informé, jonction, prescription)	36	6



V.2.3.2.4 *Justice des mineurs des TPI*

Tableau 189. *Etat des affaires pénales instruites*

	2016-2017	2017-2018
Affaires pénales instruites pour crimes		
Inculpés ayant fait l'objet d'un mandat de dépôt délivré au cours de la période	63	95
Inculpés global en détention au cours de la période	108	154
Inculpés mis en liberté provisoire au cours de la période	30	34
Inculpés renvoyés devant les juridictions de jugements	//	18
Inculpés détenus ayant bénéficié d'un non-lieu	//	12
Affaires pénales instruites pour délits		
Inculpés ayant fait l'objet d'un mandat de dépôt délivré au cours de la période	411	560
Inculpés global en détention au cours de la période	565	724
Inculpés mis en liberté provisoire au cours de la période	176	145
Inculpés renvoyés devant les juridictions de jugements	//	309
Inculpés détenus ayant bénéficié d'un non-lieu	//	24

Tableau 190. *Etat des décisions mettant fin à une instruction suivie au Cabinet du juge des enfants*

	2016-2017	2017-2018
Jugements rendus en chambre du conseil	165	99
Ordonnances de renvoi devant le tribunal pour enfants	189	305
Ordonnances de transmission des pièces au procureur général	6	13
Ordonnance de non –lieu	50	41
Ordonnance mixtes	84	117
Ordonnance d'incompétence	//	0
Autres ordonnances (refus d'informer, dessaisissement, refus de plus ample informé, jonction, prescription)	18	8

Tableau 191. *Etat des détentions préventives au cabinet du juge des mineurs*

	2016-2017	2017-2018
Mineurs ayant fait l'objet d'une ordonnance de garde provisoire	593	334
Mineurs ayant bénéficié d'une OMGP y compris les mineurs détenus pendant les années précédentes	300	503
Mineurs ayant bénéficié d'une OLP, y compris les mineurs détenus pendant les années précédentes	226	334
Inculpés mineurs en détention en début de période	233	145
Inculpés mineurs ayant fait l'objet d'un mandat de dépôt délivré	278	334
Inculpés mineurs global en détention	511	495
Inculpés mineurs mis en liberté provisoire	223	97
Inculpés mineurs détenus renvoyés devant les juridictions de jugements	//	300
Inculpés mineurs détenus ayant bénéficié d'un non-lieu	//	27

OMGP : ordonnance modificative de garde provisoire

OLP : ordonnance de liberté provisoire

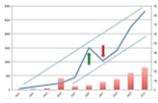


Tableau 192. *Commissions rogatoires (CR) nationale*

	2016-2017	2017-2018
Reçues		
Ensemble des CR à exécuter	47	10
<i>Dont CR reçues</i>	13	0
CR exécutées	12	0
Emises		
Ensemble des CR à exécuter	//	35
<i>Dont CR émises</i>	//	33
CR exécutées	//	12

Tableau 193. *Commissions rogatoires internationales*

	2016-2017	2017-2018
Reçues		
Ensemble des CR à exécuter	0	0
<i>Dont CR reçues</i>	0	0
CR exécutées	0	0
Emises		
Ensemble des CR à exécuter	<u>0</u>	0
<i>Dont CR émises</i>	<u>0</u>	0
CR exécutées	<u>0</u>	0

Tableau 194. *Etat des expertises ordonnées*

	2016-2017	2017-2018
Ensemble des expertises ordonnées	80	88
<i>Dont nouvelles expertises ordonnées</i>	70	78
Expertises réalisées	61	52

Tableau 195. *Etat des mesures de protection prononcées par le juge des enfants*

	2016-2017	2017-2018
Ordonnances de garde provisoire	551	282
Remise aux parents ou à des personnes proches	190	104
Mesures de placements dans des institutions ou établissements spécialisés	23	10
Autres mesures	16	28

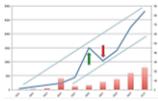


Tableau 196. Nombre d'affaires jugées par le juge des enfants

	2016-2017	2017-2018
Chambre du conseil		
Délictuelles	188	184
Contraventionnelles	2	0
Tribunal pour enfant		
Criminelles	10	6
Délictuelles	415	302
Contraventionnelles	2	2

V.2.3.2.5 Tribunal du travail des TPI

Tableau 197. Etat des affaires

	2016-2017	2017-2018
Ensemble des affaires à juger	2171	3 072
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées</i>	566	1 884
Nombre de conciliations réalisées	57	78
Nombre de décisions rendues	1819	1 985

Tableau 198. Audiences tenues

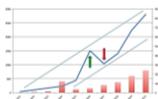
	2016-2017	2017-2018
Conciliation	339	327
Publiques (plaidoiries)	1 252	376

Tableau 199. Etat de traitement des dossiers d'urgence au cours de la période

	2016-2017	2017-2018
Ensemble des dossiers à traiter	23	2 954
<i>Dont nouveaux dossiers reçus</i>	22	1 738
dossiers traités au cours de la période	23	1 963

Tableau 200. Autres activités du tribunal du travail

	2016-2017	2017-2018
PV de conciliations définitives de l'inspection du travail pour apposition de la formule exécutoire		
Reçus	39	63
Sortis	37	61
contraintes de la CNPS		
Reçus	2 739	6 287
Sortis	2 739	6 287
cessions de salaire		
Reçus	1 831	2 302
Sortis	1 831	2 282



V.2.3.3 *Activités du greffe*

Tableau 201. *Etat d'enregistrement des décisions*

	2016-2017	2017-2018
Droit fixe		
Ensemble des décisions à enregistrer	20 604	30 572
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	16 825	22 701
Décisions enregistrées	7 666	28 875
Droit proportionnel		
Ensemble des décisions à enregistrer	1 579	5 373
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	1 571	5 359
Décisions enregistrées	1 073	9 033

Tableau 202. *Etat d'enregistrement des décisions en matière civile*

	2016-2017	2017-2018
Droit fixe		
Ensemble des décisions à enregistrer	13 082	16 794
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	9 324	9 435
Décisions enregistrées	1 409	16 668
Droit proportionnel		
Ensemble des décisions à enregistrer	936	843
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	928	840
Décisions enregistrées	443	223

Tableau 203. *Etat d'enregistrement des décisions en référés*

	2016-2017	2017-2018
Droit fixe		
Ensemble des décisions à enregistrer	1 354	1 743
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	1 350	1 710
Décisions enregistrées	1 282	1 705
Droit proportionnel		
Ensemble des décisions à enregistrer	0	10
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	0	8
Décisions enregistrées	0	4

Tableau 204. *Etat d'enregistrement des décisions en matière pénale*

	2016-2017	2017-2018
Droit fixe		
Ensemble des décisions à enregistrer	6 163	7 787
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	6 147	7 308
Décisions enregistrées	4 970	6 859
Droit proportionnel		
Ensemble des décisions à enregistrer	642	219
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	642	210
Décisions enregistrées	629	181

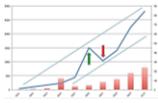


Tableau 205. *Etat d'enregistrement des décisions matière commerciale*

	2016-2017	2017-2018
Droit fixe		
Ensemble des décisions à enregistrer	5	4 248
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	4	4 248
Décisions enregistrées	5	3 643
Droit proportionnel		
Ensemble des décisions à enregistrer	1	4 301
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	1	4 301
Décisions enregistrées	1	5 250

Tableau 206. *Etat d'immatriculation au RCCM et activités connexes ou subséquentes*

	2016-2017	2017-2018
Immatriculation au RCCM		
Personnes physiques	4 659	19 521
Personnes morales	539	11 366
Modifications de l'inscription au RCCM		
Personnes physiques	298	2 079
Personnes morales	159	2 417
Radiations au RCCM		
Personnes physiques	7	292
Personnes morales	8	16
Inscriptions de suretés au RCCM		
Personnes physiques	101	3 371
Personnes morales	54	3 371

Tableau 207. *Etat de traitement des dossiers frappés d'appel en matière civile, commerciale, sociale et administrative sur la période*

	2016-2017	2017-2018
Civile		
Ensemble des dossiers frappés d'appel	1 726	1 792
<i>Dont nouveaux dossiers frappés d'appel</i>	1 456	1 594
Dossiers transmis à la cour d'appel	1 181	921
Commerciale		
Ensemble des dossiers frappés d'appel	1	742
<i>Dont nouveaux dossiers frappés d'appel</i>	1	742
Dossiers transmis à la cour d'appel	1	691
Sociale		
Ensemble des dossiers frappés d'appel	832	1 005
<i>Dont nouveaux dossiers frappés d'appel</i>	754	970
Dossiers transmis à la cour d'appel	760	765
Administrative		
Ensemble dossiers frappés d'appel	0	0
<i>Dont nouveaux dossiers frappés d'appel</i>	0	0
Dossiers transmis à la cour d'appel	0	0

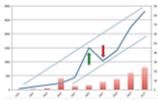


Tableau 208. *Etat de traitement des dossiers frappés d'appel en matière pénale sur la période*

	2016-2017	2017-2018
Jugement en matière correctionnelle (Tribunal correctionnel)		
Ensemble des dossiers à traiter	1 506	3 367
<i>Dont nouveaux dossiers reçus</i>	1 470	2 600
Dossiers traités	1 182	1 512
Jugement en matière contraventionnelle (Tribunal de simple police)		
Ensemble des dossiers à traiter	0	2
<i>Dont nouveaux dossiers reçus</i>	0	2
Dossiers traités	0	2
Ordonnances du juge d'instruction		
Ensemble des dossiers à traiter	260	126
<i>Dont nouveaux dossiers reçus</i>	150	76
Dossiers traités	119	71
Ordonnances du juge des enfants		
Ensemble des dossiers à traiter	11	13
<i>Dont nouveaux dossiers reçus</i>	10	13
Dossiers traités	10	12

Autres voies de recours

Tableau 209. *Etat de traitement des dossiers en matière civile ayant nécessité d'autres voies de recours sur la période*

	2016-2017	2017-2018
Opposition		
Ensemble dossiers à traiter	78	162
<i>Dont dossiers reçus (nouveaux dossiers)</i>	78	162
Dossiers traités	76	159
Tierce-opposition		
Ensemble dossiers à traiter	0	23
<i>Dont dossiers reçus (nouveaux dossiers)</i>	0	23
Dossiers traités	0	20
Révision		
Ensemble dossiers à traiter	0	0
<i>Dont dossiers reçus (nouveaux dossiers)</i>	0	0
Dossiers traités	0	0
Pourvoi		
Ensemble dossiers à traiter	0	71
<i>Dont dossiers reçus (nouveaux dossiers)</i>	0	71
Dossiers traités	0	62

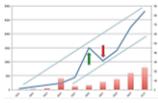


Tableau 210. *Etat de traitement des dossiers en matière pénale ayant nécessité d'autres voies de recours sur la période*

	2016-2017	2017-2018
Opposition		
Ensemble dossiers à traiter	89	68
<i>Dont dossiers reçus (nouveaux dossiers)</i>	59	57
Dossiers traités	62	41
Révision		
Ensemble dossiers à traiter	0	0
<i>Dont dossiers reçus (nouveaux dossiers)</i>	0	0
Dossiers traités	0	0
Pourvoi		
Ensemble dossiers à traiter	1 500	6
<i>Dont dossiers reçus (nouveaux dossiers)</i>	200	6
Dossiers traités	626	6

Tableau 211. *Montant des amendes correctionnelles en(FCFA)*

	2016-2017	2017-2018*
Ensemble des amendes à recouvrer	1 339 785 350	977 130 985
<i>Dont amendes correctionnelles enregistrées</i>	770 104 800	784 006 840
amendes recouvrées (FCFA)	5 319 504	903 911

(*)Données non parvenues TPI Man , Korhogo

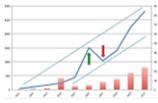
V.2.4 Activités du Tribunal de Commerce d'Abidjan

Tableau 212. *Traitement des affaires contentieuses*

	2016-2017	2017-2018
Affaires hors Procédure Collective d'Apurement du Passif (PCAP)		
Ensemble des affaires à juger	2 831	3 161
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	2 475	2 473
Nombre de décisions rendues	3 456	2 341
Procédure Collective d'Apurement		
Ensemble des affaires à juger	85	115
<i>Dont affaires nouvelles enrôlées au cours de la période</i>	22	27
Nombre de décisions rendues	43	26

Tableau 213. *Audiences commerciales*

	2016-2017	2017-2018
Nombre d'audiences de conciliations	480	75
Nombre d'audience de plaidoiries (sauf de référé)	248	249
Nombre d'audiences référées	231	257



Activités du greffe

Tableau 214. Etat des ordonnances

	2016-2017	2017-2018
Ordonnances sur requêtes		
Ensemble des requêtes à examiner	4 966	5 074
<i>Dont nouvelles requêtes reçues</i>	4 621	4 397
Accords	2 808	3 166
Rejets	1 481	1 678
Ordonnances en matière de référés		
Ensemble des affaires à traiter	2 204	2 083
<i>Dont nouvelles reçues</i>	2 098	1 971
Radiations admiratives	152	0
Radiations judiciaires	0	170
Ordonnances rendues	1 881	1 696

Tableau 215. Etat d'enregistrement des décisions au droit fixe et au droit proportionnel

	2016-2017	2017-2018
Droit fixe		
Ensemble des décisions à enregistrées	3 695	4 249
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	3 695	4 248
Décisions enregistrées	3 695	3 643
Droit proportionnel		
Ensemble des décisions à enregistrées	635	4 302
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	336	4 301
Décisions enregistrées	284	525

Tableau 216. Etat d'enregistrement gratis et en débet des décisions

	2016-2017	2017-2018
Gratis		
Ensemble des décisions à enregistrées	299	4 301
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	299	4 301
Décisions enregistrées	299	411
Débet		
Ensemble des décisions à enregistrées	5	4 301
<i>Dont nouvelles décisions rendues</i>	5	4 301
Décisions enregistrées	5	9

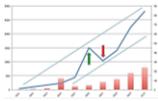
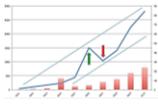


Tableau 217. *Etat de traitement des dossiers objet de recours*

	2016-2017	2017-2018
Dossiers frappés d'appel		
Ensemble des dossiers frappés d'appel	630	742
<i>Dont nouveaux dossiers frappés d'appel</i>	579	621
Dossiers transmis à la cour d'appel	509	691
Opposition		
Ensemble des dossiers à traiter	34	38
<i>Dont nouveaux dossiers reçus</i>	30	35
Dossiers traités	31	35
Tierce-opposition		
Ensemble des dossiers à traiter	10	6
<i>Dont nouveaux dossiers reçus</i>	10	5
Dossiers traités	9	3
Révision/Interprétation		
Ensemble des dossiers à traiter	1	0
<i>Dont nouveaux dossiers reçus</i>	1	0
Dossiers traités	1	0
Pourvoi		
Ensemble des dossiers à traiter	183	69
<i>Dont nouveaux dossiers reçus</i>	143	37
Dossiers traités	151	60

Tableau 218. *Etat d'immatriculation au RCCM et activités connexes ou subséquentes*

	2016-2017	2017-2018
Immatriculation au RCCM		
Personne physiques	15 972	14 701
Personnes morales	9 065	10 834
Modifications de l'inscription au RCCM		
Personne physiques	2 019	1 843
Personnes morales	2 393	2 350
Radiations au RCCM		
Personne physiques	116	265
Personnes morales	92	109
Suret�		
Nantissements	3 293	2 573
Gages	431	389
Cessions de cr�ances	191	163
R�serves de propri�t�	1	1
Autres	1	2



VI ACTIVITES DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES

VI.1 Etat de la population carcérale pour l'année judiciaire 2017-2018

Tableau 219. Effectif moyen des détenus en fonction du statut, de la catégorie et selon le sexe

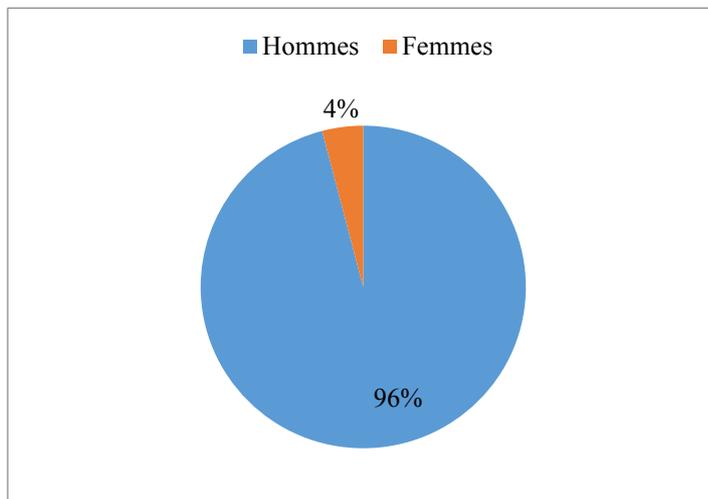
	Prévenus			Condamnés			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Majeurs	5 048	208	5 256	10 936	167	11 103	15 984	375	16 359
Mineurs	346	9	355	16	0	16	362	9	371
Total	5 394	217	5 611	10 952	167	11 119	16 346	384	16 730

VI.2 Etat de la population carcérale au cours de la période du 01/10/2017 au 30/09/2018

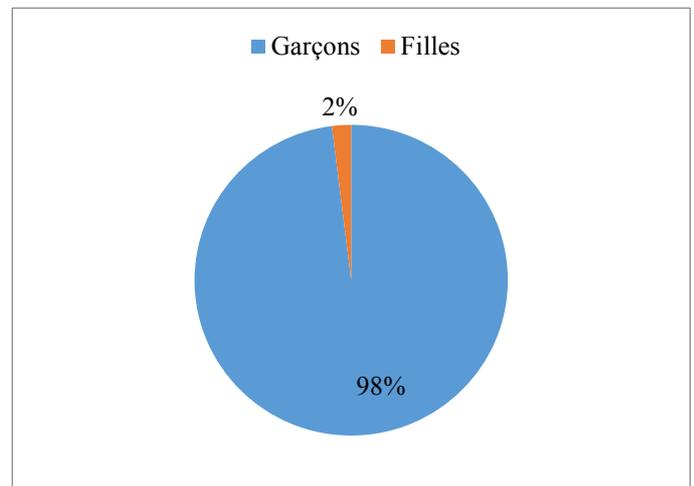
Tableau 220. Effectif moyen des détenus dans la période du 01/10/2017 au 30/09/2018

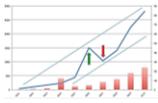
	Prévenus			Condamnes			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Majeurs	5 160	219	5 379	10 968	179	11 147	16 128	398	16 526
Mineurs	399	8	407	37	0	37	436	8	444
Total	5 559	227	5 786	11 005	179	11 184	16 564	406	16 970

Graphique 1: Répartition des prévenus majeurs en fonction du sexe

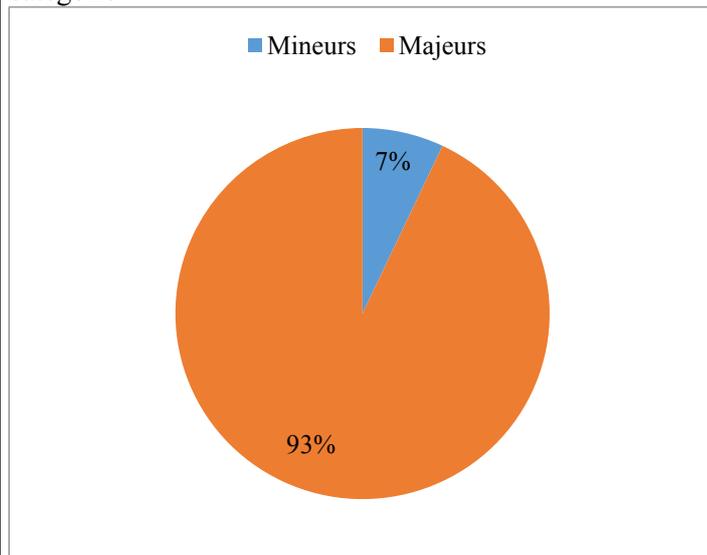


Graphique 2: Répartition des prévenus mineurs en fonction du sexe

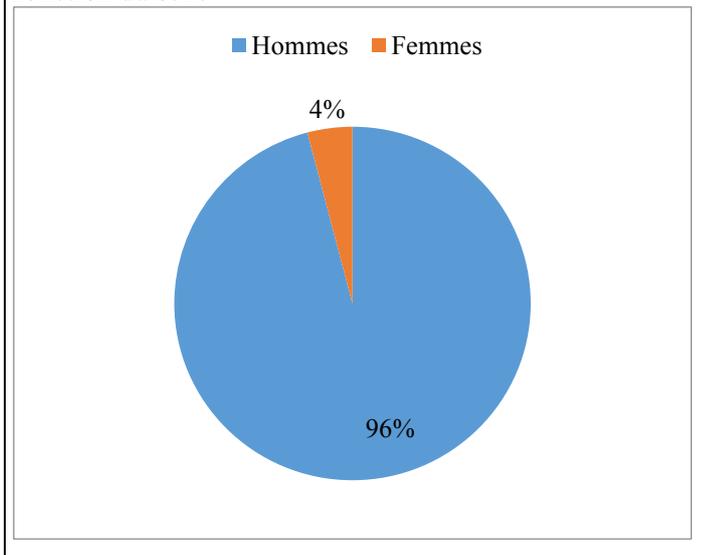




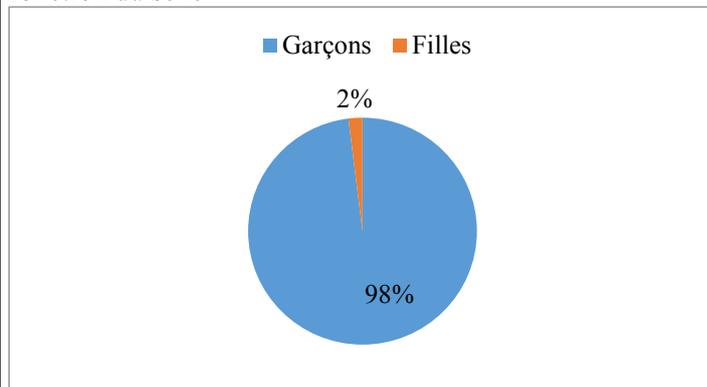
Graphique 3:: Répartition des prévenus en fonction de la catégorie



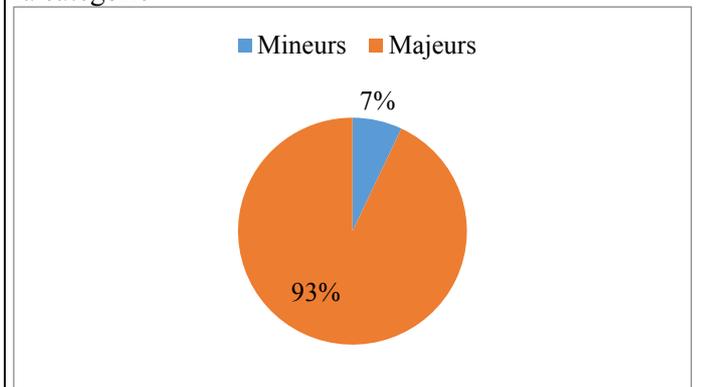
Graphique 4:: Répartition des condamnés majeurs en fonction du sexe



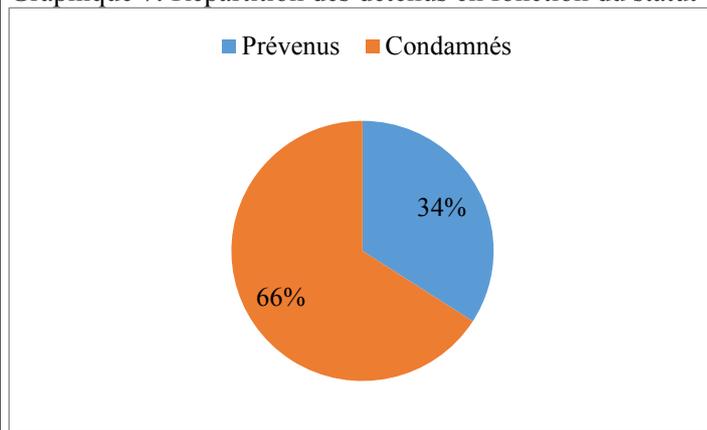
Graphique 5:: Répartition des condamnés mineurs en fonction du sexe



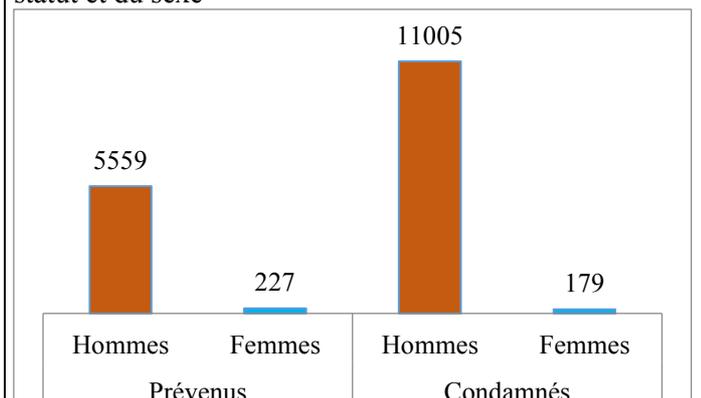
Graphique 6:: Répartition des condamnés en fonction de la catégorie



Graphique 7: Répartition des détenus en fonction du statut



Graphique 8: Répartition des détenus en fonction du statut et du sexe



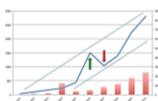


Tableau 221. Les sorties de détention en fonction du sexe au cours de la période

	Homme	Femme	Total
Liberté Fin de Peine	2 403	165	2 394
Relaxé	3 831	196	4 027
Grâce	2 175	65	2 240
Amnistie	318	10	328
Evadé	26	0	29
Décès	150	3	104

VI.3 Etat de la population carcérale au 30/09/2018

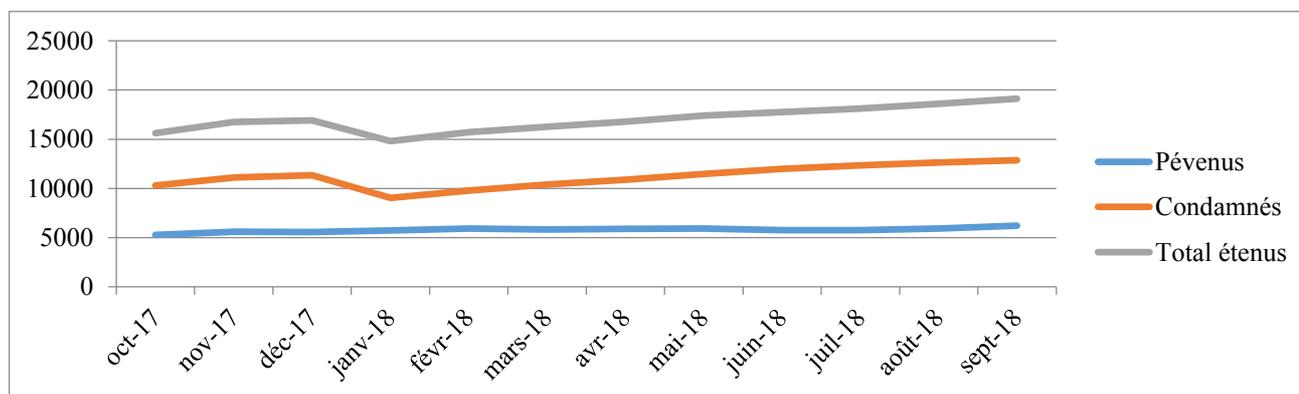
Tableau 222. Répartition des détenus en fonction du statut, de la catégorie selon le sexe

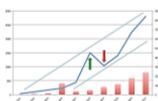
	Prévenus			Condamnes			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Majeurs	5 527	239	5 766	12 602	217	12 819	18 129	456	18 585
Mineurs	460	5	465	52	0	52	512	5	517
Total	5 987	244	6 231	12 654	217	12 871	14 294	324	19 102

Tableau 223. Evolution de la population carcérale

Population pénitentiaire au 30 septembre	2017	2018	Evolution sur 12 mois en %
Personnes détenues	16 730	19 102	14,2
Condamnés	11 119	12 871	15,8
<i>dont femmes</i>	167	217	29,9
Prévenus	5 611	6 231	11,1
<i>dont femmes</i>	217	244	12,4
Hommes	16 346	14 294	-12,6
<i>dont mineurs garçons</i>	362	512	41,4
Femmes	384	324	-15,6
<i>dont mineures filles</i>	9	5	-44,4
Majeurs	16 359	18 585	13,6
Mineurs	371	517	39,4

Graphique 9: Evolution de la population carcérale



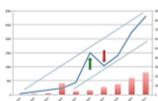


VI.4 Infirmierie

Tableau 224. Nombre de quelques équipements et consultations des détenus selon l'établissement pénitentiaire

	Salle de Soins	Salle D'hospitalisation	Lits	Réfrigérateurs De Conservation De Médicaments	Total De Consultation
Abengourou	NP	NP	NP	NP	NP
Abidjan	NP	NP	NP	NP	16 666
Aboisso	1	0	1	0	2 841
Adzopé	1	0	1	0	3 254
Agboville	1	1	2	0	13 694
Bondoukou	1	1	3	NP	NP
Bongouanou	1	1	1	0	836
Bouaflé	NP	NP	NP	NP	NP
Camp Pénal Bouaké	1	1	13	0	1 202
Mac Bouaké	0	1	2	1	7 200
Bouna	1	0	0	0	160
Boundiali	1	1	1	0	897
Dabou	1	0	1	0	3 271
Daloa	1	1	5	0	NP
Danané	1	1	2	1	NP
FP Dimbokro	0	1	2	0	383
Mac Dimbokro	1	1	2	1	1 661
Divo	0	1	1	0	60
Gagnoa	1	1	4	0	2 631
Grand Bassam	NP	NP	NP	NP	NP
Katiola	1	1	2	0	983
Korhogo	0	1	1	0	1 208
Lakota	1	1	1	0	617
M'Bahiakro	0	0	0	0	641
Man	NP	NP	NP	NP	NP
Odienné	1	1	2	0	1 651
Oumé	NP	NP	NP	NP	NP
Sassandra	1	1	2	0	
Séguéla	1	1	4	0	2 530
Soubré	1	1	1	0	3 608
Tabou	NP	NP	NP	NP	NP
Tiassalé	0	1	0	0	4 728
Touba	NP	NP	NP	NP	NP
Toumodi	NP	NP	NP	NP	NP
Nombre Moyen	0,76	0,8	2,16	0,125	3214,636364

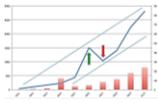
(NP) : Non parvenu



VI.5 Nutrition des détenus

Tableau 225. Nombre de repas et quantité en gramme de nourriture par détenu par jour selon l'établissement pénitentiaire

	Nombre De Repas Par Détenu Par Jour	Quantité (En Gramme) De Nourriture Par Détenu Par Jour
Abengourou	2	400
Abidjan	2	450
Aboisso	2	400
Adzopé	2	400
Agboville	2	600
Bondoukou	2	500
Bongouanou	2	400
Bouaflé	2	500
Camp Pénal Bouaké	2	400
Mac Bouaké	2	400
Bouna	2	400
Boundiali	2	400
Dabou	2	810
Daloa	2	500
Danané	2	400
FP Dimbokro	3	1 000
Mac Dimbokro	2	950
Divo	2	400
Gagnoa	2	600
Grand Bassam	2	450
Katiola	2	400
Korhogo	2	400
Lakota	2	400
M'Bahiakro	2	450
Man	2	400
Odienné	2	400
Oumé	2	400
Sassandra	2	400
Séguéla	2	400
Soubré	2	400
Tabou	2	400
Tiassalé	2	450
Touba	2	400
Toumodi	2	400
Moyenne	2,029411765	472,3529412



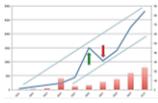
VII CHIFFRES CLÉS DES INDICATEURS DE LA JUSTICE IVOIRIENNE

VII.1 Chiffres clés des indicateurs des juridictions Ivoiriennes

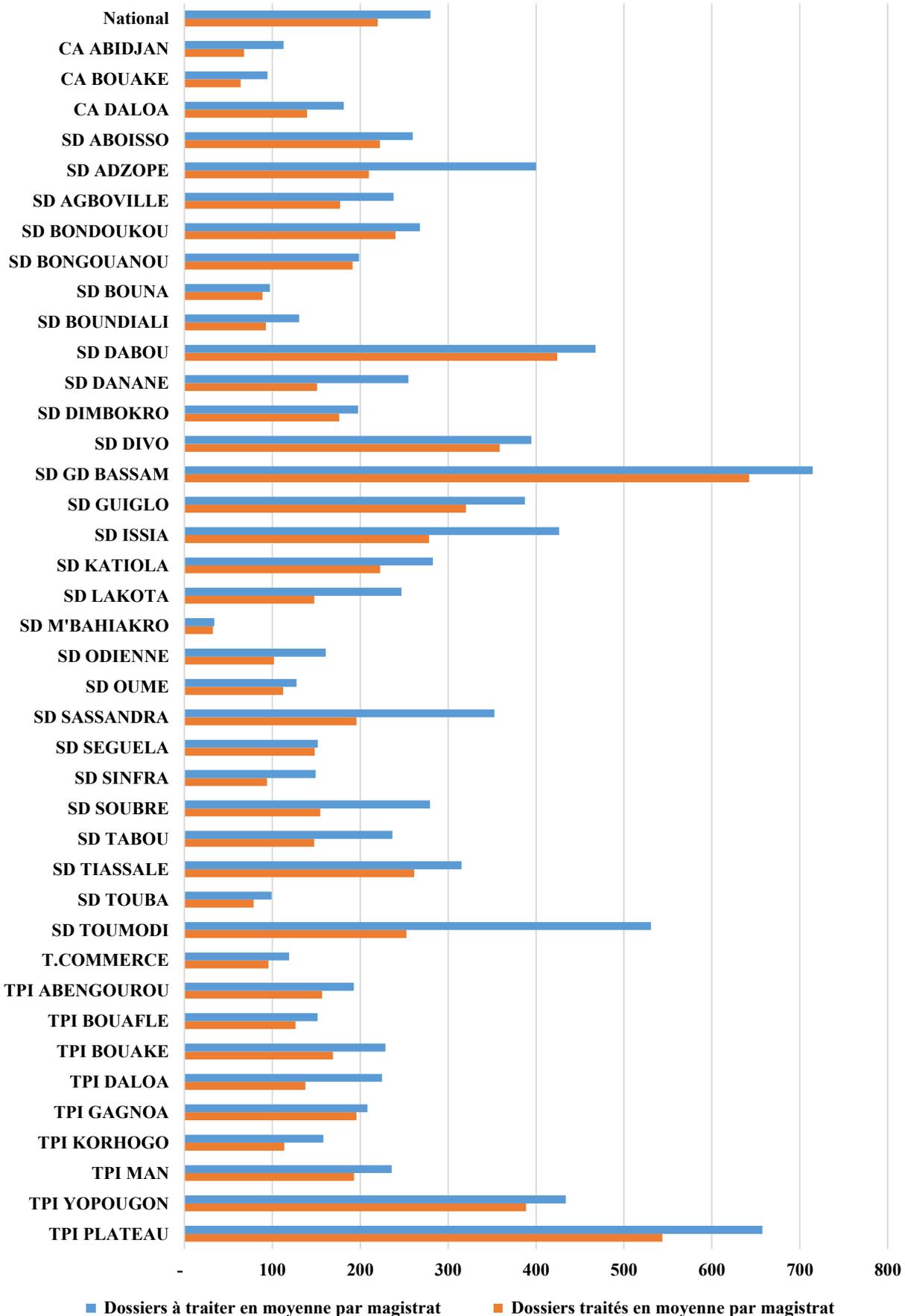
Tableau 226. Population par magistrat, volume d'affaires par magistrat au plan national

	2017	2018
Nombre de Magistrats	695	686
Population Nationale	24 486 071	25 122 709
Population pour un magistrat	35 232	36 622
	2016-2017	2017-2018
Nombre de Magistrats dans les juridictions	443	431
Nombre d'affaires à traiter	112 239	120 681
Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	253	280
Nombre d'affaires traitées	64 841	94 774
Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	146	220
Tribunal de Première Instance et Section Détachée		
Nombre de Magistrats dans les juridictions de premier degré	314	305
Nombre d'affaires à traiter dans les juridictions de premier degré	93 967	104 998
Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats de premier degré	299	344
Nombre d'affaires traitées dans les juridictions de premier degré	53 614	84 318
Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats de premier degré	171	276
COUR D'APPEL		
Nombre de Magistrats dans les juridictions de second degré	129	126
Nombre d'affaires à traiter dans les juridictions de second degré	18 272	15 683
Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats de second degré	142	124
Nombre d'affaires traitées dans les juridictions de second degré	11 227	10 456
Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats de second degré	87	83

(*) Données du personnel Magistrats 2016-2017 mise à jour



Charge de travail par juridiction



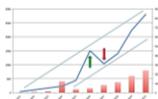


Tableau 227. Population par magistrat, volume d'affaires par magistrat par Cour d'Appel

Les Cours d'appels		2016-2017	2017-2018
Cour d'appel d'Abidjan	Nombre de Magistrats du ressort de la Cour d'Appel	252	237
	Population du ressort de la Cour d'Appel	8 989 063	9 222 778
	Population pour un magistrat	35 671	38 915
	Nombre d'affaires à traiter	72 123	80 226
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	286	339
	Nombre d'affaires traitées	36 024	65 225
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	143	275
	Nombre de Magistrats de la Cour d'Appel	75	74
	Nombre d'affaires à traiter à la Cour d'Appel	8 473	8 344
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats à la Cour d'Appel	113	113
	Nombre d'affaires traitées à la Cour d'Appel	5 267	5 011
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats à la Cour d'Appel	70	68
Cour d'appel de Bouaké	Nombre de Magistrats du ressort de la Cour d'Appel	77	76
	Population du ressort de la Cour d'Appel	5 348 687	5 487 753
	Population pour un magistrat	69 463	72 207
	Nombre d'affaires à traiter	10 078	13 767
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	131	181
	Nombre d'affaires traitées	7 311	9 653
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	95	127
	Nombre de Magistrats de la Cour d'Appel	27	24
	Nombre d'affaires à traiter à la Cour d'Appel	1 164	2 267
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats à la Cour d'Appel	43	94
	Nombre d'affaires traitées à la Cour d'Appel	735	1 538
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats à la Cour d'Appel	27	64
Cour d'appel de Daloa	Nombre de Magistrats du ressort de la Cour d'Appel	114	118
	Population du ressort de la Cour d'Appel	10 148 321	10 412 177
	Population pour un magistrat	89 020	88 239
	Nombre d'affaires à traiter	24 745	26 688
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	215	226
	Nombre d'affaires traitées	18 641	19 896
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	162	169
	Nombre de Magistrats de la Cour d'Appel	27	28
	Nombre d'affaires à traiter à la Cour d'Appel	3 114	5 072
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats à la Cour d'Appel	115	181
	Nombre d'affaires traitées à la Cour d'Appel	//	3 907
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats à la Cour d'Appel	//	140

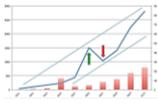
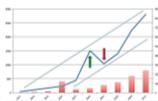


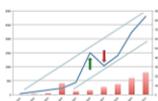
Tableau 228. Population par magistrat, volume d'affaires par magistrat par TPI

Les Tribunaux de premières instances		2016-2017	2017-2018
Abidjan plateau	Nombre de Magistrats	72	60
	Nombre d'affaires à traiter	33 156	39 455
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	451	658
	Nombre d'affaires traitées	12 798	30 627
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	178	510
Abidjan Yopougon	Nombre de Magistrats	32	33
	Nombre d'affaires à traiter	12 086	14 320
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	378	434
	Nombre d'affaires traitées	4 520	12 357
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	141	374
Abengourou	Nombre de Magistrats	11	10
	Nombre d'affaires à traiter	1 871	1 928
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	170	193
	Nombre d'affaires traitées	1 233	1 429
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	112	143
Bouaké	Nombre de Magistrats	15	16
	Nombre d'affaires à traiter	3 069	3 658
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	205	229
	Nombre d'affaires traitées	2 058	2 514
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	137	157
Bouaflé	Nombre de Magistrats	9	10
	Nombre d'affaires à traiter	1 108	1 516
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	123	152
	Nombre d'affaires traitées	747	1 140
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	83	114
Daloa	Nombre de Magistrats	11	12
	Nombre d'affaires à traiter	3 348	2 698
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	304	225
	Nombre d'affaires traitées	2 155	1 651
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	196	138
Gagnoa	Nombre de Magistrats	10	10
	Nombre d'affaires à traiter	1 799	2 081
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	180	208
	Nombre d'affaires traitées	1 330	1 957
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	133	196
Man	Nombre de Magistrats	9	10
	Nombre d'affaires à traiter	2 648	2 359
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	294	236



Direction de la Planification et des Statistiques
MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

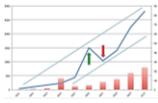
	Nombre d'affaires traitées	1 718	1 931
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	294	193
Korhogo	Nombre de Magistrats	9	10
	Nombre d'affaires à traiter	778	1 582
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	86	158
	Nombre d'affaires traitées	724	1 137
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	80	114
		Nombre de Magistrats	19
Tribunal de commerce	Nombre d'affaires à traiter	2 916	2 500
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	153	119
	Nombre d'affaires traitées	1499	2 010
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	153	96



Direction de la Planification et des Statistiques
MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

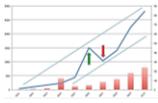
Tableau 229. Population par magistrat, volume d'affaires par magistrat par Section détachée

Les Sections détachées		2016-2017	2017-2018
Aboisso	Nombre de Magistrats	5	5
	Nombre d'affaires à traiter	1 316	1 299
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	263	260
	Nombre d'affaires traitées	444	953
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	89	191
Adzopé	Nombre de Magistrats	6	5
	Nombre d'affaires à traiter	1 615	2 001
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	269	400
	Nombre d'affaires traitées	1 329	929
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	222	186
Agboville	Nombre de Magistrats	7	6
	Nombre d'affaires à traiter	1 491	1 428
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	213	238
	Nombre d'affaires traitées	1 287	1 011
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	184	169
Grand Bassam	Nombre de Magistrats	5	5
	Nombre d'affaires à traiter	3 088	3 574
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	618	715
	Nombre d'affaires traitées	2 884	3 064
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	577	613
Dabou	Nombre de Magistrats	7	5
	Nombre d'affaires à traiter	2 388	2 339
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	341	468
	Nombre d'affaires traitées	1 794	2 121
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	256	424
Tiassalé	Nombre de Magistrats	5	5
	Nombre d'affaires à traiter	2 068	1 577
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	414	315
	Nombre d'affaires traitées	1 605	1 225
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	321	245
Bondoukou	Nombre de Magistrats	4	4
	Nombre d'affaires à traiter	1 149	1 072
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	287	268
	Nombre d'affaires traitées	957	822
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	239	206
Bouna	Nombre de Magistrats	4	4
	Nombre d'affaires à traiter	506	389
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	127	97



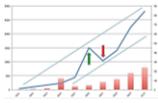
Direction de la Planification et des Statistiques
MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

	Nombre d'affaires traitées	407	322
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	102	81
Bongouanou	Nombre de Magistrats	5	5
	Nombre d'affaires à traiter	994	993
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	199	199
	Nombre d'affaires traitées	650	910
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	130	182
	Dimbokro	Nombre de Magistrats	4
Nombre d'affaires à traiter		795	790
Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats		199	198
Nombre d'affaires traitées		651	662
Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats		163	166
Katiola	Nombre de Magistrats	3	3
	Nombre d'affaires à traiter	556	848
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	185	283
	Nombre d'affaires traitées	410	577
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	137	192
M'Bahiakro	Nombre de Magistrats	3	3
	Nombre d'affaires à traiter	115	80
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	38	27
	Nombre d'affaires traitées	99	97
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	33	32
Toumodi	Nombre de Magistrats	5	5
	Nombre d'affaires à traiter	1 910	2 653
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	382	531
	Nombre d'affaires traitées	1 413	1 216
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	283	243
Boundiali	Nombre de Magistrats	3	3
	Nombre d'affaires à traiter	338	392
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	113	131
	Nombre d'affaires traitées	304	278
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	101	93
Odienné	Nombre de Magistrats	3	3
	Nombre d'affaires à traiter	359	482
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	120	161
	Nombre d'affaires traitées	267	263
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	89	88
Soubré	Nombre de Magistrats	6	6
	Nombre d'affaires à traiter	1 308	1 676
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	218	279
	Nombre d'affaires traitées	1 151	832



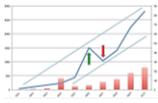
Direction de la Planification et des Statistiques
MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	192	139
Issia	Nombre de Magistrats	3	3
	Nombre d'affaires à traiter	943	1 279
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	314	426
	Nombre d'affaires traitées	645	773
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	215	258
Sassandra	Nombre de Magistrats	5	5
	Nombre d'affaires à traiter	2 313	1 764
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	463	353
	Nombre d'affaires traitées	1 735	881
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	347	176
Séguéla	Nombre de Magistrats	4	4
	Nombre d'affaires à traiter	700	607
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	175	152
	Nombre d'affaires traitées	632	549
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	158	137
Sinfra	Nombre de Magistrats	3	3
	Nombre d'affaires à traiter	440	448
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	147	149
	Nombre d'affaires traitées	391	256
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	130	85
Divo	Nombre de Magistrats	5	5
	Nombre d'affaires à traiter	1 812	1 974
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	362	395
	Nombre d'affaires traitées	1 492	1 513
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	298	303
Oumé	Nombre de Magistrats	4	4
	Nombre d'affaires à traiter	698	510
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	175	128
	Nombre d'affaires traitées	534	384
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	134	96
Lakota	Nombre de Magistrats	4	3
	Nombre d'affaires à traiter	550	741
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	138	247
	Nombre d'affaires traitées	490	410
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	123	137
Danané	Nombre de Magistrats	4	4
	Nombre d'affaires à traiter	978	1 019
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	245	255
	Nombre d'affaires traitées	949	564
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	237	141



Direction de la Planification et des Statistiques
MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

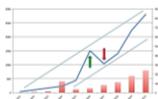
Guiglo	Nombre de Magistrats	5	5
	Nombre d'affaires à traiter	1 788	1 936
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	358	387
	Nombre d'affaires traitées	1 467	1 455
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	293	291
Tabou	Nombre de Magistrats	3	3
	Nombre d'affaires à traiter	655	710
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	218	237
	Nombre d'affaires traitées	537	354
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	179	118
Touba	Nombre de Magistrats	2	3
	Nombre d'affaires à traiter	315	298
	Nombre d'affaires à traiter en moyenne par magistrats	158	99
	Nombre d'affaires traitées	308	236
	Nombre d'affaires traitées en moyenne par magistrats	154	79



VII.2 Chiffres clés et indicateurs liés à l'administration pénitentiaire

Tableau 230. quelques Indicateurs liés à l'administration pénitentiaire

	2016-2017	2017-2018
Capacité carcérale d'accueil *	8 984	9 139
Population carcérale moyenne:	16 730	19 102
Nombre de prévenus	5 611	6 231
Taux moyen de détention préventive	33,54%	32,62%
Nombre d'hommes prévenus:	5 048	5527
Nombre de femmes prévenus:	208	239
Nombre de mineurs garçons prévenus:	346	460
Nombre de mineurs filles prévenus:	9	5
Nombre de condamnés:	11 119	12 871
Taux de détenus condamnés	66,46%	67,38%
Nombre d'hommes condamnés:	10 936	12602
Nombre de femmes condamnés:	167	217
Nombre de mineurs garçons condamnés:	16	52
Nombre de mineurs filles condamnés:	0	0
Nombre de C.P.C:	13	23
Taux de C.P.C	0,08%	0,12%
Durée moyenne de condamnation	//	4,5
Durée moyenne de détention préventive des individu en flagrant délit	//	//
Durée moyenne de détention préventive des individu en instruction	//	//
Nombre d'évasions:	117	29
Nombre de décès:	33	104
Densité carcérale (détenu au 3m²)	1,8	2,1



Ont participé à l'élaboration de ce document :

OUATTARA Soualiho, **TOURE Epse DIOMANDE** Sélé Thérèse, **ESMEL** Melèdje Gaston, **DJORO** YOBOUKOUA Lionel Arnaud, **N'DRI** Yao Germain, **KOUTOUAN** Angelo Yapo, **COULIBALY** N'gana Joel, **GOSSAN** Don Xavier Venseslas, **DOUDOUO** Didier Firmin, **N'GUESSAN Epse ALLOKA** Marie Josée, **UHEBI** Youzan Akhmed Ahmir, **BONGA** Gisèle Françoise, **ADINGRA** Eve Carole Floriane, **ACQUAH** Koffi Augustin, **OUATTARA** Minata, **TROBIA** Anna Joelle